

LA LIBERTÉ

Rédaction :
 ☎ 037-22 28 22
 Telex 36 176
 Administration :
 ☎ 037-81 11 21
 Annonces :
 Publicitas SA
 1700 Fribourg 1
 ☎ 037-22 14 22

APRES L'ACCIDENT
 DE VUIPPENS
2e victime
 PAGE 17

MENU DU JOUR
 Fr. 7.50-9.50
BUFFET DE LA GARE
 FRIBOURG

POLICE DE SECURITE NOUVEAU PROJET

L'armée ne doit être que l'« ultima ratio » pour faire régner l'ordre à l'intérieur du pays. L'organisation d'une police de sécurité au niveau fédéral pour le maintien de cet ordre lorsque les forces de police cantonales sont insuffisantes ou lors de conférences internationales est donc nécessaire. Il s'agit là d'une lacune à combler. C'est sur ces points que le président de la Confédération, M. Kurt Furgler, chef du Département de justice et police a mis l'accent en commentant hier le projet de loi fédérale sur l'accomplissement des tâches de la Confédération en matière de police de sécurité devant la presse parlementaire à Berne.

Soulignant les cas de mise en danger de notre société et de la liberté des gens, M. Furgler a insisté sur le fait que l'armée ne devait être utilisée que dans des cas extrêmes. Mais

il y a des cas où une police cantonale ne peut plus, à elle seule, remplir les tâches qui lui incombent. Il faut donc combler ce vide entre polices cantonales et armée quant à notre protection et au maintien de l'ordre. C'est ce qui a présidé à l'idée d'une police de sécurité intercantonale qui respecterait la souveraineté cantonale en matière de police.

« Cette police, forte d'environ 300 hommes, pourrait s'occuper en renfort de conférences internationales comme celles qui ont lieu à Genève ou à Zurich et lutter contre le terrorisme et la violence sous toutes ses formes. Mais on compte sur un besoin de 1000 hommes environ pour des situations politiques intérieures, telles celles que l'on a connues à Gœsgen ou à Moutier ». (ATS)

● Détails en page 3

C. VANCE A PEKIN PREMIERS ENTRETIENS AVEC HUANG HUA



« Bienvenue à Pékin ! »

(Copyright by Cosmopress)

Arrivé hier à Pékin, M. Cyrus Vance a commencé aussitôt ses conversations avec les représentants du Gouvernement chinois.

Un entretien de deux heures et demie avec M. Huang Hua, ministre chinois des Affaires étrangères, a permis au secrétaire d'Etat américain d'exposer en détail la politique étrangère des Etats-Unis, a déclaré le porte-parole du département d'Etat.

déclaré hier, M. Cyrus Vance, secrétaire d'Etat américain.

Répondant au toast de M. Huang Hua, ministre chinois des Affaires étrangères, au cours d'un banquet offert en son honneur au palais du peuple, M. Vance a souligné que la politique de son pays envers la Chine continuerait à être guidée par les principes formulés dans le communiqué de Changhaï de 1972.

Dans son toast, M. Huang a souligné de son côté, que des problèmes subsistent entre la Chine et les Etats-Unis et que le discours prononcé par le président Hua Kuo-feng au onzième Congrès du Parti communiste chinois qui



Cyrus Vance et Huang Hua, lors du banquet qui a suivi la première série d'entretiens : le maniement des baguettes plus aisé que la solution du problème formosan ? (Bélino Keystone)

M. Vance a commencé par un tour d'horizon général de la politique de l'administration Carter avant de revenir sur les problèmes particuliers région par région. C'est ainsi qu'il a été question de l'Europe, de l'Asie, du Sud-Est asiatique, de la Méditerranée et du Proche-Orient au cours de cette première séance de conversations.

Les relations entre les Etats-Unis et la Chine sont un des éléments primordiaux de la politique étrangère américaine, et la normalisation des relations entre les deux pays, sur le plan diplomatique, constitue l'un des objectifs de l'administration Carter, a

viens de s'achever expliquait la position du Gouvernement chinois.

M. Huang y avait déclaré que les relations sino-américaines continueront de s'améliorer si les principes du communiqué de Changhaï sont respectés avec diligence. Il avait souligné notamment dans son discours que les Etats-Unis devaient rompre toutes relations diplomatiques et tous liens militaires avec Taiwan, ajoutant que la Chine était déterminée à « libérer » l'île. (Reuter)

L'incident diplomatique franco-tanzanien continue à faire couler beaucoup d'encre...

« Confondre toute l'Afrique d'aujourd'hui avec l'Afrique d'il y a dix ans, malgré les Amin, les Bokassa, les Hassan et les Mokhtar, est l'erreur qui a fait perdre la face à Louis de Guiringaud », écrit le quotidien angolais « Jornal de Angola » dans un commentaire après le voyage du ministre des Affaires étrangères en Afrique orientale.

Dans son commentaire intitulé « la guiringaulade », le quotidien affirme notamment que « les héritiers du général de Gaulle ne semblent pas avoir compris encore que les temps et les volontés ont changé... »

« Le brillant raisonnement et la diplomatie confirmée de M. de Guiringaud, poursuit le commentaire, la campagne de propagande qui l'a précédé sur les tapis rouges de Lusaka, Maputo l'odieuse pratique néocoloniale de Paris et Dar-es-Salaam, n'ont pas effacé à Mayotte et au Zaïre et son appui direct à la constitution d'une force de frappe nucléaire par Pretoria.

« La diplomatie française a pu rencontrer la nouvelle Afrique durant ce voyage », conclut le « Jornal de Angola ». (AFP)

● Notre commentaire en dernière page

PISCINE COUVERTE ET MUSÉE HISTORIQUE

Morat : c'est pour bientôt

Deux projets importants sont en bonne voie de réalisation à Morat. Il s'agit, d'une part, de la piscine couverte qui pourra être ouverte au public à la mi-décembre déjà. D'autre part, les travaux de rénovation du Vieux Moulin sont bientôt achevés, et on pourra y installer le musée historique de Morat.

● Lire en page 13

LA LIBERTÉ

- 13 Troisièmes Rencontres folkloriques de Fribourg : trois spectacles de gala.
- 15 Léchelles : sept fois le tour du monde... Acrobatie d'avions modèles réduits un Gruyérien aux mondiaux.
- 19 Cyclisme. — Glauz toujours leader du Prix Tell Automobilisme. — Rolf Egger lésé
- 20 FC Central : une équipe rajeunie mais confiante Basketball. — Calendrier de Ligue B
- 21 Football. — Grasshoppers - Bâle : tête d'affiche Hockey. — Calendrier de 1re ligue

«Voyager-I» sera lancé le 3 septembre Il atteindra Jupiter 4 mois plus tôt que «Voyager-II»

Les responsables de la NASA (Administration américaine de l'espace et de l'aéronautique) ont décidé tard dimanche soir de retarder de deux jours le lancement du vaisseau spatial «Voyager I» qui doit rejoindre son frère jumeau «Voyager II» sur la route de Jupiter et de Saturne.

Nous envisageons maintenant le lancement pour le 3 septembre, a déclaré M. John Casani, l'un des responsables du programme, après une étude appro-

fondie, par les experts de Cap Canaveral, des données déjà fournies par «Voyager II», lancé samedi.

Les responsables de la NASA veulent s'assurer que «Voyager I» ne connaîtra pas les mêmes petits problèmes que «Voyager II». Ces problèmes semblent maintenant résolus et le vaisseau fonce à 37000 km/h vers Jupiter, la plus grande planète du système solaire, qu'il doit atteindre en juillet 1979. Plus rapide, «Voyager I» devrait atteindre Jupiter quatre mois plus tôt. (Reuter)

Première apparition de la neige en Valais

L'hiver a effectué dans la nuit de dimanche à lundi, sa première descente dans les Alpes. Il a neigé en effet dans bien des régions du Valais jusqu'à 2000 m d'altitude, soit jusqu'à la hauteur de certains alpages. Bien des alpinistes se sont réveillés hier à l'aube dans les cabanes de montagne en voyant la neige sur le bord de leurs fenêtres.

Notons que depuis le début de la saison d'hiver 1976-1977, il est tombé à ce jour dans certaines régions jusqu'à 25 mètres de neige. (ATS)

L'écueil

La visite de Cyrus Vance à Pékin constitue la première prise de contact entre la nouvelle administration américaine et le successeur de Mao, Hua Kuo-feng. Et même si Washington insiste sur le caractère exploratoire de cette mission, il n'en demeure pas moins que les problèmes fondamentaux liés à la normalisation des relations sino-américaines restent identiques. Les objectifs du « communiqué de Shanghai » publié à l'issue de la visite de Richard Nixon en février 1972 gardent toute leur actualité : la rupture des relations entre Taïpeh et Washington est la condition sine qua non à la normalisation des rapports entre la Maison-Blanche et Pékin.

Quelques heures seulement avant l'arrivée de Cyrus Vance dans la capitale chinoise, l'agence Chine nouvelle a d'ailleurs tenu à rappeler la déclaration du président Hua Kuo-feng, à l'issue du XIe Congrès du PC, concernant la politique de Pékin à l'égard de Formose et de l'URSS ; on retrouve les mêmes constantes qu'avant la mort de Mao, ce qui prouve bien que l'héritage du « Grand Timonier » est scrupuleusement respecté par son successeur.

Depuis la visite de Nixon en 1972, l'enthousiasme s'est quelque peu refroidi entre les deux rives du Pacifique et devant les convulsions dans lesquelles s'est débattue la Chine populaire — particulièrement dans les mois qui suivirent la disparition de Mao — beaucoup d'Américains se sont interrogés sur l'opportunité d'une politique chinoise.

Est-ce à dire que face aux nouveaux sacrifices que devraient consentir les Etats-Unis pour traiter d'égal à égal avec Pékin, l'avantage politique et stratégique obtenu en contrepartie n'en vaut pas la chandelle ?

Avec l'assurance renouvelée de voir la Chine continuer son combat idéologique contre l'URSS, Washington peut tirer un énorme profit du contentieux opposant les deux Mecques du communisme, ce d'autant plus que Carter ne croit guère à la stabilité du monde tripolaire échauffé par la précédente administration. Prendre l'URSS à revers permettrait à la Maison-Blanche d'exercer une énorme pression sur Moscou, à condition toutefois de l'utiliser avec précaution.

Tant le ballon d'essai lancé la semaine dernière par Ted Kennedy, plaçant la normalisation des rapports avec Pékin que les rumeurs en provenance de Tirana, laissant prévoir un abandon de la ligne prochinoise par crainte de voir Hua Kuo-feng se tourner vers les Etats-Unis, renforcent l'hypothèse d'un rapprochement sino-américain.

Toutefois, Washington ne saurait abandonner Formose, sans perdre sa crédibilité auprès d'autres alliés : Corée du Sud, Israël et demain peut-être l'Allemagne ? Pour contourner la difficulté, Cyrus Vance présenterait à Pékin un plan permettant à la Maison-Blanche de rompre avec Taïpeh sans toutefois cesser son assistance militaire. Un tel plan rencontrerait-il l'agrément du successeur de Mao ?

Le XIe Congrès du PC chinois — qui a affirmé l'autorité du président Hua Kuo-feng et mis un frein aux débordements révolutionnaires préjudiciables à la croissance économique du pays — vient à point nommé pour faciliter en quelque sorte la tâche de Cyrus Vance.

Nul doute aujourd'hui que Pékin — pour autant que Washington remplisse la condition essentielle du « communiqué de Shanghai » — soit prêt à payer un prix encore plus élevé pour renouer avec les USA. Car aujourd'hui, en dressant le bilan des désordres de la révolution culturelle, la Chine regrette le temps et l'énergie gaspillés à des tâches qui ont finalement desservi le développement du pays tout entier.

Pour réaliser le nouveau « bond en avant », Pékin a plus que jamais besoin de cette technologie qui lui fait défaut, et que même les Soviétiques ne seraient pas en mesure de lui fournir, d'autant plus en raison du contentieux idéologique qui agite les deux pays. Or seule l'Amérique est capable de fournir à la Chine la technologie qui lui permettra de se hisser d'ici la fin du siècle au niveau des grands Etats modernes, et en même temps de posséder une dissuasion militaire capable de tenir en respect tout agresseur potentiel.

Formose en vaut-il le prix ? Si Washington refusait, on pourrait peut-être le risque de voir Pékin composer à nouveau avec Moscou, pour des raisons pragmatiques. On imagine sans peine le danger que courrait alors le monde occidental, devant un tel déséquilibre des forces.

Charles Bays

Suisse romande

- 17.30 Point de mire
- 17.35 Téléjournal
- 17.40 VIVRE LIBRE (3)
Opération survie
- 18.30 VACANCES-JEUNESSE
— Contes de la rue Broca
— Thomas et Léon quittent l'alpage
— Professeur Balthasar
— Pachyderm Story
— L'ours Colargol (reprises)
- 19.05 Un jour d'été
- 19.20 Crise (10)
- 19.40 Téléjournal
- 20.00 LES OISEAUX DE L'ETE
Julien Clerc et Pierre Perret
- 20.20 SPLENDEURS ET MISERES DES COURTISANES, série d'après Honoré de Balzac (9e et dernier épisode) (reprise)
- 21.20 En direct avec...
Eric Lehmann reçoit André Glucksmann, écrivain et philosophe
● voir sélection
- 22.20 PLAISIRS DU CINEMA

Victime du Destin
Un film de Raoul Walsh, avec Rock Hudson, Julia Adams (en version originale sous-titrée)
- 23.40 Téléjournal

TF 1

- 11.38 Le monde merveilleux de la magie
- 12.00 TF 1 actualités
- 12.45 Léonard de Vinci (2)
- 15.40 Pour la jeunesse
Animation pour les tout-petits.
16.05 Poly (2)
16.30 Le petit chien
16.40 Les Infos
17.05 De l'Afrique et des Africains (2)
- 17.20 Les Mystères de l'Ouest
12. La nuit du fantôme du colonel
- 18.15 Les Tifins
- 18.20 Actualités régionales
- 18.43 Adieu mes quinze ans (2)
- 19.00 TF 1 actualités
- 19.30 Au-delà de l'horizon
Alain Bombard raconte les aventures de Jacques Cartier ou les Français en Amérique.
- 20.25 André Gagnon
Emission de variétés réalisée par Gary Plaxton
● Chansons canadiennes
- 21.20 Les grandes expositions
Puis de Chavannes : peintre mal connu du 19e siècle
● L'œuvre de Puvion de Chavannes (Lyon 1824, Paris 1898), mondialement connue avant la grande guerre, à quelque peu sombré dans l'oubli, emportée par le tourbillon artistique qui a suivi cette dernière.
- 21.50 TF 1 actualités

Antenne 2

- 14.00 LE MONDE EN GUERRE (16)
La vie en Allemagne : les civils
- 15.00 AUJOURD'HUI MADAME
Le savoir-vivre
- 15.50 L'Homme à la Valise (8)
Cherchez la femme
- 16.40 YAO (2) : Elloa
- 17.05 VACANCES ANIMÉES
- 17.45 Flash information
- 17.55 Des chiffres et des lettres
- 18.20 Actualités régionales
- 18.44 En ce temps-là, la joie de vivre
Jeanne Moreau (3)
- 19.00 Journal
- 19.30 Les Dossiers de l'Ecran
- La dernière Croisade
Un film historique de Sergiu Nicolaescu (Roumanie)
● Débat : Michel le Brave, fondateur de la Roumanie
- 22.25 Journal

Fr 3

- 18.40 FR 3 Jeunesse
- 18.55 FR 3 actualités - Les jeux
- 19.30 La Brigade des Cow-Boys
Un film de William Hale avec James Cane et Michael Sarrazin
- 21.05 FR 3 actualités

Cours de la bourse

VALEURS SUISSES (BOURSE DE ZURICH)

Aare et Tessin SA	970.—	970.-d
Alumin suisse port.	1570.—	1550.—
Alum. suisse nom.	643.—	640.—
Au Grand Passage	338.—	338.—
Bâtoise Holding	370.—	373.—
Bally port.	1390.—	1410.—
Bally nom.	1230.—	1230.—
Banque Cant. Vaud.	1260.-d	1270.-d
Banque Leu port.	3290.—	3275.—
Banque Leu nom.	2890.—	2880.—
Banque Nat. Suisse	623.-d	620.-d
Banque Pop. Suisse	2145.—	2140.—
Brown Boverl port.	1640.—	1640.—
Buehrle porteur	2165.—	2170.—
Ciba-Geigy port.	1405.—	1430.—
Ciba-Geigy nom.	678.—	678.—
Ciba-Geigy SA bdp	1080.—	1075.—
Cie Ass Winterth. p.	1925.—	1940.—
Cie Ass Winterth. n.	1430.—	1440.—
Cie Ass Zurich port.	9950.—	9850.—
Cie Ass Zurich nom.	7475.—	7500.—
Cie suisse Réas. port.	4275.—	4300.—
Cie suisse Réas. nom.	2525.—	2540.—
Crédit Foncier Vaud.	1040.—	1040.-d
Crédit Suisse porteur	2190.—	2190.—
Crédit Suisse nom.	393.—	394.—
Electro Watt	1640.—	1650.—
Energie élec. Simp.	595.—	595.—
Financière de presse	184.—	188.—
Finac. Italo-Suisse	208.—	215.—
Forbo A	1240.—	1245.—
Forbo B	4625.-d	4650.-d
Georges Fischer port.	740.—	750.—
Georges Fischer nom.	121.—	123.—
Globus port.	2200.—	2200.—
Globus bon de part.	391.—	390.—
Hero Conserve	3125.—	3110.-d
Hoffmann-Roche bdp 1/10	8975.—	8950.—
Holderbank fin. port.	425.—	425.—
Holderbank fin. nom.	470.—	470.—
Interfood SA sie B port.	2850.—	2850.—
Interfood SA sie A nom.	540.—	530.-d
Innovation SA	323.—	323.—
Jelmoll SA	1270.—	1275.—
Juvena Holding SA port.	222.—	220.-d
Juvena Holding SA bdp	8.75d	8.75
Landis & Gyr SA	950.—	940.—
Merkur Holding SA	1540.-d	1550.—
Motor Colombus	910.—	905.-d
Nationale Suisse Assur.	4825.-d	4875.—
Nestlé Alimentana p.	3530.—	3515.—
Nestlé Alimentana n.	2185.—	2185.—
Publicitas SA	—	1350.—
Rinsoz & Ormond nom.	465.-d	465.-d
Sandoz SA porteur	4475.—	4475.—
Sandoz SA nom.	1920.—	1920.—
Sandoz SA bon de part.	615.—	617.—
Saurer	800.—	810.—
SBS porteur	394.—	392.—
SBS nom.	285.—	284.—
SBS bon de part.	335.—	335.—
Sulzer Frères SA nom.	2810.—	2775.—
Sulzer Frères SA bdp	390.—	390.—
Swissair port.	766.—	753.—
Swissair nom.	700.—	700.—
UBS porteur	3020.—	3035.—
UBS nom.	551.—	548.—
Usegro Trimerco SA	212.—	215.—
Von Roll nom.	560.—	565.—

VALEURS FRIBOURGEOISES

Sibra Holding SA port.	180.—	175.-d
Sibra Holding SA nom.	135.-d	135.-d
Villars Holding SA nom.	560.—	560.—

Cours communiqués par la Banque de l'Etat de Fribourg.

VALEURS EUROPÉENNES

BOURSE D'AMSTERDAM

Amrobank	66.50	65.90
Heinekens Bier	115.10	113.80
Hooqovens	34.50	33.10
Robeco	180.80	180.—
Scheepvaart		

BOURSE DE FRANCFORT

Audi-NSU	13.95	13.55
BMW	221.—	220.50
Commerzbank	203.80	201.—
Daimler	353.—	349.—
Deutsche Bank	294.70	291.50
Gelsenberg	90.50	91.80
Horten AG	142.50	142.50
Karstadt	360.—	361.50
Preussag	148.—	147.—
Schering	260.—	261.—

BOURSE DE MILAN

Assicurazioni Gener.	42650.—	42850.—
Fiat	1953.—	1965.—
Montedison	234.—	237.50
La Finacente ord.	48.—	48.25

BOURSE DE PARIS

Air Liquide	287.10	285.10
Carrefour	1178.—	1135.—
Citroën		
Cred. Com. de France	88.80	95.—
Françaises des Pétr.	102.90	101.—
Hachette	124.50	123.20
Michelin	1220.—	1215.—
Moulinex	155.30	152.70
L'Oréal	745.—	725.—
Perrier	88.50	88.70
Rhône Poulenc	61.95	60.90
Roussel Uclaf	149.—	144.—
Usinor	24.—	24.40

Cours communiqués par le Crédit Suisse, à Fribourg.

VALEURS JAPONAISES

Indice Dow-Jones	5220.—	5165.—
Ashikaga Bank	2110.—	2110.—
Daiw Sec.	279.—	278.—
Ebara	321.—	320.—
Fujita	190.—	190.—
Hitachi	226.—	220.—
Honda	577.—	576.—
Kolatsu	304.—	300.—
Kumagai Gum	560.—	553.—
Makita Electric	1360.—	1380.—
Matsuhita E.I. (Natau I.)	610.—	610.—
Mitsukoshi	488.—	490.—
Pioneer	1670.—	1630.—
Sony	2320.—	2310.—
Sumitomo (Mar and Fire)	282.—	265.—
Takeda	240.—	240.—
Tasel Construction	236.—	230.—

Cours communiqués par Daiwa Securities, à Genève.

FONDS DE PLACEMENT

Amca	28.50	28.75
Bond-Invest	74.25	74.50
Canada Immobil.	700.—	715.—
Créd. s. Fonds-Bonds	74.50	75.50
Créd. s. Fonds-Inter	63.25	64.25
Eurac	287.50	289.50
Fonsa	92.75	93.25
Globinvest	58.—	58.25
Ifca	1280.—	1300.—
Intermobifonds	70.—	71.—
Japan Portfolio	399.—	409.—
Pharmafonds	128.—	129.—
Poly Bond internat	74.75	75.75
Siat 63	1085.—	1090.—
Sims	—	177.—
Swissimmobil 1961	1030.—	1040.—
Universal Bond Sel.	85.50	86.50
Universal Fund	88.72	90.50
Valca	71.50	73.50

Cours communiqués par la BPS, à Fribourg.

COURS DE L'OR

Lingot 1 kg	11120.—	11300.—
Vreneli	96.—	106.—
Souverain	109.—	119.—
Napoléon	110.—	120.—
\$ Once	144.—	144.75
Double Eagle	505.—	535.—

Cours communiqués par la BPS, à Fribourg.

COURS DES BILLETS DE BANQUE

France	48.25	50.25
Angleterre	4.05	4.35
Etats-Unis	2.36	2.46
Allemagne	103.—	105.—
Autriche	14.50	14.80
Italie	—2650	—2850
Belgique	6.60	6.85
Hollande	97.25	99.25
Suède	53.75	55.75
Danemark	39.25	41.25
Norvège	44.75	46.75
Espagne	2.70	3.—
Portugal	4.25	6.50
Finlande	59.—	62.—
Canada	2.10	2.29
Grèce	6.25	7.25
Yougoslavie	12.—	14.50

Cours communiqués par la BPS, à Fribourg.

COURS DE L'ARGENT

\$ Once	4.41	4.43
Lingot 1 kg	335.—	355.—

Cours communiqués par la Banque de l'Etat de Fribourg.

Tournez les pages sans connaissance sur le côté!



ASS/BPA

SELECTION

En direct avec... André Glucksmann

Eric Lehmann reçoit André Glucksmann, écrivain et philosophe

En recevant ce soir André Glucksmann, Eric Lehmann présentera du mé-



André Glucksmann, un « nouveau philosophe » en rébellion.
(Photo TV romande)

me coup aux téléspectateurs un personnage qui intrigue, passionne ou indispose fortement les milieux politiques et intellectuels français. Glucksmann est l'un de ces « Nouveaux Philosophes » en rébellion qui se sont brutalement distancés de la philosophie marxiste en affirmant, à quelque chose près : « Marxisme = Goulag ». La gauche piquée au vif rétorqua qu'on ne saurait condamner une philosophie sur la seule base d'une « erreur de parcours ». A quoi il lui fut rétorqué que dans ce cas, on ne saurait condamner non plus le nazisme sur la base des Dachau, Auschwitz et autres Buchenwald. Le débat est aujourd'hui devenu polémique. Le rapprochement de l'échéance électorale y est bien sûr pour quelque chose. En attendant, les Nouveaux Philosophes publient : « La Barbarie à visage humain », de B.-H. Lévy, « Les Maitres penseurs », de Glucksmann précisément, « L'Ange », de Lardreau et Jambet, « L'Homme structural », de Nemo...

Glucksmann est l'un des plus brillants. Ce quadragénaire en espadrilles agrégé de philosophie fut l'un de ceux qui ont vécu et pensé Mai 68. On a supposé qu'il était fou ou génial. Il est plus certainement un intellectuel habile, maniant l'ironie avec virtuosité, qui renvoie dos à dos capitalisme et marxisme : « Dictature du fric ou dictature du flic, même mal ». Ainsi peut être grossièrement résumée la pensée de André Glucksmann, hôte de cet « En direct... ».

● TVR, 21 h 20

SUR LES ONDES SUISSES
Bientôt la stéréo

QUE PENSE LE PUBLIC SUISSE DE LA STEREOPHONIE ?

A diverses reprises on a de nouveau parlé récemment en Suisse d'une introduction de la stéréophonie dans les émissions de radio. L'intérêt manifesté a incité la SSR à faire procéder à une enquête à ce sujet par son service de recherche sur le public.

LA STEREO ? CONNAIS PAS

Près d'un tiers (31%) de la population suisse (à partir de l'âge de 15 ans) souhaite que la radio introduise des émissions en stéréophonie ; 13% y est opposé. 10% de la population n'a jamais entendu parler des émissions de radio en stéréo et 13% ignore ce qu'est la stéréo.

Un bon tiers de la population (35%) possède déjà un récepteur stéréo et 6% a l'intention d'en acquérir un dans les deux ou trois prochaines années. Le degré d'équipement diffère suivant les régions : en Suisse alémanique 37% des personnes possèdent un récepteur stéréo, en Suisse romande 23% et en Suisse italienne 19%.

Pas loin de la moitié (46%) des possesseurs de récepteurs stéréo, soit 12% de la population, écoutent plusieurs fois par semaine des émissions (étrangères) en stéréo, 32% les écoutent également, mais plus rarement, 5% ne peuvent capter d'émetteurs en stéréo à leur lieu de résidence et 13% n'écoutent jamais de telles émissions.

80% de la population a d'ores et déjà appris à apprécier la stéréo sur disque, cassette ou bande magnétique, 66% estime que la stéréo convient particulièrement bien à l'audition de la musique classique, 51% à l'audition de la musique pop et de la musique de variétés, 17% estime que des émissions en stéréo seraient un luxe pour la Suisse.

Prochain article : DÉS 1978...

Sur d'autres chaînes

Suisse alémanique

- 9.10 TV scolaire
- 15.00 Da Capo : avec René Gardy
- 17.00 Pour les petits
- 19.40 Cirque
- 20.20 MORDER AHOI, film de G. Pollock
- 22.00 Reflets de la fête fédérale de lutte, Bâle

Suisse italienne

- 18.30 Pour les jeunes
- 19.45 L'entraîneur Wuulf
- 21.00 Delitto di Coscienza, film de Basil Dearden
- 22.30 Informations sportives

Allemagne

- ARD
- 16.20 La vie quotidienne d'un pilote de ligne, reportage
- 17.05 Pour les enfants
- 20.15 Plattenküche, série humoristique
- 21.00 BRODDI, télépièce de B. Wogatzki
- ZDF
- 16.30 Mosaïque
- 19.30 Lockruf des Goldes, téléfilm d'après Jack London (1re partie)
- 21.15 Signe distinctif « D »
- 22.00 Aspects
- SUDWEST
- 20.15 La légende de Robin des Bois, téléfilm (3)
- 21.10 Die Erben Lilienthals (3)
- 21.33 Nos chansons, notre vie : variétés françaises

RADIO

SUISSE ROMANDE I

- 6.00 Le journal du matin. 8.05 Revue de la presse romande. 8.15 Chronique routière. 8.20 Spécial vacances. 8.25 Mémento des spectacles et des concerts. 8.55 Bulletin de navigation. 9.05 La puce à l'oreille. 10.05 Quel temps fait-il à Albi ? 12.05 Le coup de midi. 12.15 Humour bleu, blanc, rouge. 12.30 Le journal de midi. 12.30 Edition principale et Reportage. 13.30 J'en fais mon dessert. 14.05 La radio buissonnière. 16.05 Feuilleton : Adolphe (12), roman de Benjamin Constant. 16.15 Rétro 33-45-78. 17.05 En questions. 18.00 Le journal du soir. 18.05 Edition régionale. 18.15 La Suisse des voies étroites. 18.40 Informations sportives. 18.50 Revue de la presse suisse alémanique. 19.00 Edition nationale et internationale. 19.30 Un pays, des voix. 20.05 Sport et musique. 22.05 Permission de minuit. 23.55 Informations.

SUISSE ROMANDE II

- 7.00 Suisse-musique. 9.00 Informations et News service. 9.05 La musique et vous. 10.05 La parole et vous. 11.00 Suisse-musique. 12.00 Midi-musique. 14.00 Informations. 14.05 2 à 4 sur la 2, avec : A vues humaines. 16.00 Suisse-musique. 17.00 Rhythm'n pop. 17.30 Jazz-CRPLF. 18.00 Informations. 18.05 Redilemele. 18.55 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30 Novitads. 19.40 Nouveautés du jazz. 20.00 Informations. 20.05 Musique... au pluriel. Les chemins de l'opérette : Pagan

Une police de sécurité formée de contingents des polices cantonales

Une instruction et un équipement uniformes

Après l'échec du projet de police mobile intercantonale, le Département fédéral de justice et police (DFJP) a proposé diverses autres solutions que les cantons ont refusées par souci de fédéralisme. Ils se sont par contre déclarés d'accord avec la forme et la conception d'un projet de loi fédérale. Le Conseil fédéral, dans un message qui vient d'être publié, propose donc l'idée d'une police de sécurité dont il disposerait et qui serait constituée par des contingents des polices cantonales engagés selon les besoins.

possible de faire appel à cette armée. Ainsi le nouveau projet respecte la souveraineté cantonale en matière de police, mais prévoit que les forces cantonales seront instruites et équipées de façon uniforme par la Confédération et réparties en formations, suivant les tâches à exécuter.

Pas un corps permanent

Le Gouvernement fixerait les contingents nécessaires et déciderait de leur mise sur pied ainsi que de leur engagement. En dehors des périodes d'instruction et d'engagement, les policiers cantonaux accompliraient leur service ordinaire dans leur canton d'origine. Il ne s'agit donc pas d'un corps de police permanent de la Confédération. Certes les cantons doivent continuer de s'acquitter de leurs tâches policières ordinaires « dans l'exercice de leur propre souveraineté en matière de police », mais il y a des cas où le recours à une police cantonale dans l'intérêt de la Confédération atteint une fréquence ou une intensité qui dépasse manifestement les limites normales. Des contreparties correspondantes de la Confédération permettraient de tenir équitablement compte de cette mise à contribution.

Mais le message parle aussi des frais occasionnés par la mise en vigueur du nouveau projet. Le calcul est établi pour 300 hommes et sans tenir compte de la formation de spécialiste comme les pilotes d'hélicoptères ou les conducteurs de véhicules spéciaux. Les frais annuels ont été budgétés à 1 484 000 francs, avec les cours de répétition (710 000 francs), les cours de cadres (44 000 francs) et une indemnité éventuelle pour 200 hommes qui s'élèverait au total à 730 000 francs. Viennent ensuite les frais périodiques — soit tous les trois à cinq ans — une facture évaluée à 1 530 000 francs et comprenant l'instruction des cadres d'une part et l'instruction spéciale d'autre part. Viennent ensuite ce que l'on appelle les frais de choses. Il y a tout d'abord les frais d'acquisition (pistolets-mitrailleurs, fusils, véhicules blindés). Coût : 7 249 000 francs. Il y a aussi les frais annuels, soit les munitions, qui se montent à 464 000 francs. Ainsi les dépenses que devrait supporter la Confédération en 1978 et au cours des années suivantes sont évaluées à 3,5 millions de francs, somme qui ne comprend pas les frais de police pour la sécurité aérienne.

Pour ce qui est du personnel, il faut

dra accroître l'effectif pour remplir la nouvelle tâche prévue. On envisage de rattacher à la police fédérale un état-major qui soit en mesure de diriger l'instruction et l'engagement dans les cas décidés par le Gouvernement, ainsi que d'exécuter des études de planification. Il est donc prévu de créer au minimum cinq nouveaux postes de travail, soit un chef de l'instruction avec deux aides, un chef de l'administration et un secrétaire.

Pour ces postes, les frais seront de l'ordre de 350 000 à 370 000 francs. Enfin, pour ce qui est des conséquences du projet pour les cantons et les communes, le message remarque que les corps de police devront vraisemblablement accroître leurs effectifs par suite du détachement de personnel dans le corps de police fédéral. La Confédération ne participerait pourtant pas aux frais qui en découleront, l'indemnité qui peut être versée offrant déjà une certaine compensation. (ATS)

L'ÉVADE DE THORBERG REPRIS HIER A BIENNE

La police cantonale bernoise a arrêté hier matin à la gare de Bienne le détenu qui s'était évadé vendredi du pénitencier de Thorberg. Comme l'indique un communiqué du commandement de la police cantonale, l'évadé s'est rendu samedi en train, de Berthoud à Bienne. Agé de 31 ans et originaire de Langnau, il purge une peine pour homicide.

Le détenu qui s'était évadé vendredi dernier du pénitencier de Thorberg et qui a été arrêté hier matin, en gare de Bienne est Jean-Louis Burki, 31 ans, de Langnau (BE), condamné en juillet 1976, à 12 ans de prison pour le meurtre à Bienne, dans la nuit du 17 au 18 août 1975, d'une jeune fille de Saint-Imier, alors âgée de 17 ans. (ATS)



Le président de la Confédération, M. Kurt Furgler, durant la conférence de presse. (Keystone)

Centrale nucléaire: réunions avec experts

Lundi et mardi, la commission du Conseil national qui s'occupe de l'initiative parlementaire du socialiste vaudois Bernard Meizoz prévoyant un arrêt des constructions de centrales nucléaires jusqu'en 1981 s'est réunie à Berne. Des « hearings » comprenant environ 30 experts sont organisés. Il s'agit en particulier d'étudier les questions de la sécurité des centrales nucléaires, de l'environnement, de l'importance économique des centrales et de la réglementation juridique possible.

Lors d'une précédente séance tenue à

fin juin, la commission présidée par le conseiller national Kurt Reiniger (soc/Sh) avait refusé une proposition visant à rendre ces « hearings » publics. Parmi les orateurs invités, on trouve des défenseurs des centrales atomiques, des opposants, ainsi que des experts désignés sur proposition de l'Office fédéral de l'économie énergétique. Parmi ces derniers, on note la présence de M. Michael Kohn, président de la commission fédérale pour la conception globale de l'énergie et délégué du Conseil d'administration de Motor Columbus. (ATS)

Prestations complémentaires AVS dans le canton de Berne La délégation des compétences au Conseil exécutif

Le Conseil exécutif du canton de Berne vient de préparer, à l'intention du Grand Conseil, en sa session de septembre prochain, une modification de la loi cantonale sur les prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI. Le but est de déléguer à l'avenir au Gouvernement le soin d'adapter périodiquement, dans le cadre de la Législation fédérale, les limites de revenu maximum permettant aux bénéficiaires de recevoir des prestations complémentaires, alors que, jusqu'à présent, c'était l'affaire du Grand Conseil. Au niveau fédéral, le Conseil fédéral vient d'obtenir pareille compétence des Chambres, lors de la neuvième révision de l'AVS, précise l'Office d'information et de documentation du canton de Berne, dans un communiqué.

Les prestations complémentaires à l'AVS sont des contributions cantonales, subventionnées par la Confédération, laquelle fixe périodiquement les limites de revenu maximum donnant droit aux prestations complémentaires. Actuellement, ces limites sont de 8400 francs par an pour les personnes seules, et les mineurs bénéficiant de rentes-invalidité, 12 600 francs pour les cou-

ples et 4200 francs pour les orphelins. Le canton de Berne reçoit des subventions fédérales couvrant 65 % des dépenses de prestations complémentaires.

Huit cantons connaissent déjà une telle réglementation, à savoir Neuchâtel, Genève, Fribourg, Soleure, Schaffhouse, Saint-Gall, Glaris et Appenzell Rhodes intérieures. (ATS)

● Argovie: médecin contraint de réduire ses honoraires. — Le tribunal des assurances du canton d'Argovie a donné suite à une plainte de l'association des caisses-maladie du canton d'Argovie contre des honoraires exagérés d'un médecin et a contraint ce dernier à procéder à une réduction d'environ 20 pour cent des honoraires qu'il avait réclamés. Le médecin devra rembourser 3000 des 14 700 francs de traitement facturés pour un total de 68 feuilles de maladie. (ATS)

A LAUSANNE Mort du professeur Hubert Jaeger

Le Dr Hubert Jaeger, professeur honoraire de l'Université de Lausanne, auteur d'une quarantaine de travaux scientifiques sur la dermatologie, la lutte contre la tuberculose et l'eczéma, est mort dimanche dans la capitale vaudoise, à l'âge de 85 ans.

Né à Fribourg le 14 septembre 1892, docteur en médecine après des études aux Universités de Genève et de Zurich, Hubert Jaeger pratiqua la dermatologie et la vénérologie à Zurich jusqu'en 1946, année où il fut nommé professeur extraordinaire de dermatologie et de vénérologie à la faculté de l'Université de Lausanne et chef du service de dermatovénérologie à l'hôpital cantonal vaudois. Il se retira pour raison de santé, en 1957.

Le professeur Jaeger présida la Société suisse de dermatologie et vénérologie et l'Association des dermatologues et syphiligraphes de langue française. (ATS)

Valais

SCANDALE FINANCIER

Silence total

A la suite du communiqué, plus que réservé, de jeudi passé, sur la découverte d'irrégularités au sein du Service de l'entretien des routes, une vague de suspicion s'est rapidement développée en Valais. De nombreuses personnes, tant employées d'Etat que proches de l'entreprise Savro SA sont régulièrement mises en cause par la population qui ne parle plus que de « l'affaire ». Ces rumeurs ne sont pas près de cesser, puisque le silence le plus absolu est toujours de rigueur. De source bien informée, on prétend que la commission d'enquête s'apprête à aller jeter un coup d'œil sur les comptes de la maison mise en cause par la presse. L'instruction de l'affaire a été confiée au juge instructeur André Franzé. Celui-ci s'est refusé à toute déclaration: il s'est borné à assurer qu'aucune arrestation n'avait encore été effectuée. Le juge a d'autre part promis d'informer la presse dès que l'état de l'enquête le permettra. Certaines rumeurs faisaient état d'une dissension au sein même du conseil d'administration de Savro SA. Or, après vérification, il semble que ces bruits sont infondés. (air)

A Sion, ouverture de la 34e session pédagogique Sur le thème de l'éducateur chrétien

La 34e Session pédagogique s'est ouverte lundi matin à la salle de la Matze à Sion en présence des représentants des autorités civiles et religieuses du canton, des directeurs et directrices d'écoles, des inspecteurs scolaires et des très nombreux participants à ces cours qui, chaque année, regroupent pendant une semaine des enseignants valaisans, suisses et même étrangers.

Après un discours du conseiller d'Etat Antoine Zufferey, chef du Département de l'instruction publique, Mgr Schwery, éducateur durant de nombreuses années, placé depuis peu à la tête du diocèse de Sion, a, pour la première fois depuis sa nomination, pris la parole en public. Il a présenté à son auditoire ses réflexions sur le sujet « éducateur chrétien », avant de conclure en donnant une définition de l'éducation: « Art de renoncer progressivement et opportunément à des idées pour autrui ». Mais, ajoutait le prélat: « L'art est difficile et l'artiste ne peut bluffer, il doit être authentique. Soyons authentiquement chrétiens ».

Après une messe célébrée en l'église de St-Guérin, les quelque mille trois cents participants à la Session pédagogique se sont rendus à l'un des 26 cours qui leur étaient proposés.

La Session pédagogique qui se terminera vendredi prochain, mettra fin au cours de perfectionnement du personnel enseignant qui s'est déroulé à partir de fin juin et durant tout l'été dans différentes villes du canton. (air)

Grand-Saint-Bernard: une 3e victime

Le 6 août dernier, un tragique accident de la route s'est produit en amont de Bovernier au lieu dit « Les Trappistes » sur la route du Grand-Saint-Bernard. Un enfant fulleran et un ressortissant américain y ont perdu la vie.

Cet accident a fait une 3e victime, Mme Catherine Stuckelberger, âgée de 31 ans. Gravement blessée lors de la collision, elle avait été hospitalisée à Martigny. Elle est décédée dans la journée de dimanche. (air)

Genève

L'AFFAIRE CREDIMO

Pas de libération

La Chambre d'accusation de Genève a refusé hier d'accorder la liberté provisoire à un homme d'affaires français de 72 ans, qui était l'un des principaux dirigeants de la société de placements immobiliers « Credimo », mise en faillite en novembre dernier. Inculpé d'abus de confiance et de gestion déloyale, l'homme d'affaires avait été arrêté à la même époque, en compagnie de deux autres dirigeants libérés sous caution depuis.

Les juges ont motivé leur refus de libérer l'inculpé par le caractère criminel de l'affaire, le risque de fuite et la poursuite de l'instruction. Ils ont estimé en outre que les tribunaux genevois étaient compétents, ce que la défense avait mis en doute. (ATS)

La menace du terrorisme

Il est prévu que ces contingents soient instruits et équipés de façon uniforme par la Confédération. En dehors des périodes d'instruction et de leur engagement, ils accompliraient leur service ordinaire dans leur canton d'origine. Ainsi, il n'y aurait donc la aucune atteinte à la souveraineté cantonale en matière de police, estime le Gouvernement central. Quant à la nécessité de changer le régime actuel, le Conseil fédéral cite notamment le terrorisme et ainsi la menace qui pèse sur notre ordre public, une menace qui peut d'ailleurs s'abattre sur n'importe qui, sans qu'il y ait un lien quelconque entre le malfaiteur et les victimes. A cet égard, on se souviendra de l'attentat contre un avion de la compagnie El Al en 1969 à Kloten, de la chute tragique d'un avion de Swissair en 1970 à Wuerenlingen — 47 morts — et du détournement de Zerka en septembre de la même année.

Le Conseil fédéral rappelle que dans notre pays il y a par ailleurs une tâche de surveillance pour contrer des actes de violence pouvant être commis notamment lors de conférences internationales. Il y a donc de graves lacunes qui subsistent dans notre défense, en particulier lorsqu'il s'agit de prendre des mesures spéciales en matière de police de sécurité contre les actes de terrorisme et lorsque le Conseil fédéral répond au premier chef ou à titre subsidiaire de la tranquillité et de l'ordre. Si la Berne fédérale juge qu'il n'y a pas lieu de supprimer la tâche de l'armée quant au maintien de l'ordre intérieur, elle estime pourtant que pour des raisons tant politiques que psychologiques, il faudrait s'abstenir autant que



Lors de la conférence de presse de Caritas Suisse, de gauche à droite, la spécialiste Irene Haerberlé, le directeur de l'aide au plan national Beda Marty et le directeur de Caritas, Fridolin Kissling. (Keystone)

INITIATIVE POUR LA SOLUTION DU DÉLAI CARITAS EST OPPOSÉ

A quatre semaines des votations fédérales, des représentants du mouvement catholique Caritas Suisse ont présenté hier à Berne, au cours d'une conférence de presse, la campagne qui, sous le thème « aider les futures mères, une alternative à l'interruption de grossesse », se propose de regrouper sous une forme agissante les opposants à l'initiative du délai. Avec un budget de 200 000 francs, distinct du budget global, Caritas Suisse va adresser ces prochains jours à tous les ménages suisses un dépliant comprenant, d'une part, les arguments justifiant à ses yeux le rejet de l'initiative du délai, et, d'autre part, une formule d'engagement personnel (qui peut aller du combat des préjugés à l'encontre des familles nombreuses aux conseils à la future mère par le médecin, le juriste ou le psychologue). « Nous voulons créer des liens entre tous ceux qui souscrivent à notre engagement »,

ont précisé les responsables de Caritas.

COMITÉ D'ACTION POUR L'INITIATIVE: UN « MANIFESTE »

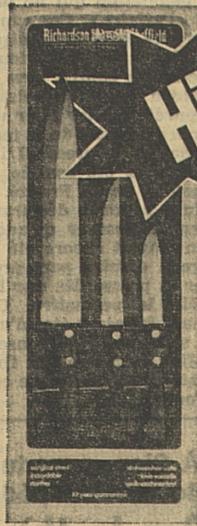
De leur côté, quelques membres du comité d'action pour l'initiative du délai ont développé également à Berne les réflexions qui ont prévalu dans la rédaction d'un « manifeste » en 7 chapitres en faveur de l'initiative. Dénonçant les « prétextes invoqués pour réprimer l'avortement », prétextes qui, de l'avis de l'auteur, Me Maurice Favre, de La Chaux-de-Fonds, ne sont rien d'autre que des résidus de la culpabilisation (pour la femme) de l'acte sexuel, le « manifeste » entend faire comprendre tout à la fois les exigences du respect de la vie et ses limites. Il conclut par la libération de l'avortement, ainsi que la libération de l'individu. (ATS)

SUPER-DISCOUNT

DENNER

VISION DENNER
chaque mercredi dans les flashes publicitaires de 19.35 heures à 19.55 heures
Prix d'action valable à partir du 23.8.77

Cigarettes COLT
de Finlande Le paquet la cartouche
● Colt Regular 1.- 9.90
● Colt Long Size 1.10 10.90
● Colt Menthol 1.10 10.90
● Colt De Luxe 1.20 11.90
ne dépendant pas d'un cartel - donc si avantageux



Assortiment de couteaux SHEFFIELD

3 pièces
- inoxydable résistant au lave-vaisselle

Prix DENNER

8.50

Offre spéciale
Old Spice



30-50% meilleur marché

	au lieu de	prix DENNER
After Shave 150 ml	14.50	10.15
After Shave 250 ml	21.-	14.70
Eau de Cologne 150 ml	17.-	11.05
Eau de Cologne 250 ml	24.-	12.-

Riesling X Sylvaner
de Romandie
au lieu de 1 litre
~~5.25~~
4.50
seulement (+ deposito -.40)

Actions

57 g
au lieu de ~~8.60~~
6.90 seulement

aimée naïve
Eau de Parfum Spray 92°
Jean Marie Pascal
Paris

Wernli Cœur dame
85 g
au lieu de ~~2.10~~
1.25 seulement

BUSI avec poisson
au lieu de ~~1.45~~
.85 seulement
429 g

DENNER
toujours le plus avantageux!

Nouilles CORELLI 500 g **1.20**
ECOMA doublé 26,2 x 25 cm
Papier de ménage 2 rouleaux de 100 coupons **2.10**
Confiture Hero Portions, 10 pièces 10 x 50 g **2.85**



api Grapefruit 1 litre
api orange **-.70** (+ dépôt -.50)
api Bitter Lemon
api mix-drink **-.80** (+ dépôt -.50)

Fribourg - 55, Pérolles

Bulle - 10-16, route de Riaz

Offres et demandes d'emploi

LA MAISON DU TRICOT SA
Rue Romont 12 - Fribourg

Nous cherchons

VENDEUSE QUALIFIÉE

ayant expérience de la confection dame.
Capable de prendre des responsabilités.

La candidate doit être de présentation très soignée, avoir un caractère avenant et le désir de satisfaire une clientèle habituée à un service individualisé.
Age idéal : 30 à 35 ans.

Nous offrons une place stable et bien rétribuée.

Entrée en service immédiate ou à convenir.

Discretion assurée.

Faire offre manuscrite munie de curriculum vitae et copies de certificats à La Maison du Tricot SA, rue de Romont 12, 1700 Fribourg.

83-7501

EGYPTE

OFFRE EXCEPTIONNELLE

« Le Caire-Assouan-Louxor » du 16 au 23 octobre 1977, par avion Genève-Le Caire-Louxor-Le Caire-Genève.

Wagon-lit : Le Caire-Assouan
Autocar : Assouan-Louxor.

- inclus visites, pension complète (hôtel 1er rang) son et lumière aux pyramides.
Prix : chambre à 3 lits Fr. 1490.-
chambre à 2 lits Fr. 1580.-

Accompagnement et animation :
M. l'Abbé ALLAZ J. R., Lausanne

Places limitées - programme détaillé envoyé sans engagement.

Organisation :

RITSCHARD VOYAGES

32, av. de la Gare
1001 LAUSANNE
Tél. 021-20 55 51

A remettre HOTEL-CAFE-RESTAURANT

entre Lausanne et Yverdon à proximité de la gare LEB.

11 chambres. Rest. de 100 places et 1 terrasse de 40 places.

Jeux de pétanque.

Chiffre d'affaires important.
☎ 021-91 11 25

140 150 488

A VENDRE

Citroën Ami 8, mod. 73, 48 000 km

Fr. 4400.-

Renault 6 TL, mod. 73, 64 000 km

Fr. 5200.-

Fiat 124 Spécial T, mod. 72, Fr. 3600.-

Citroën Dyane 3 CV, mod. 74, 44 000 km

Fr. 4600.-

Garage Winckler, Romont

☎ 037-52 15 88

140 263 941

A louer pour le 1er octobre 1977

à Villars-sur-Glâne

studio à Fr. 195.-

plus frais accessoires.

Logement à 3 pièces à Fr. 370.-

S'adresser au ☎ 24 28 38

ou à la régie

werner wigger+co.
Immobilien-Treuhand
3177 Laupen, Tel. 031 94 73 75

05-13058

BMW 320

aut., blanche
1976

22-1491

OPEL MANTA S

beige
1971

22-1491

GARAGE DES ALPES

La Tour-de-Peilz

☎ 021/54 33 91/92

GARAGE DES ALPES

La Tour-de-Peilz

☎ 021/54 33 91/92

BMW 1502

orange
1975

22-1491

NSU RO 80

mot. neut.
grise mét.,
1969

22-1491

GARAGE DES ALPES

La Tour-de-Peilz

☎ 021/54 33 91/92

GARAGE DES ALPES

La Tour-de-Peilz

☎ 021/54 33 91/92

Machine à laver linge et vaisselle

FRIGOS - CONGELATEURS

N'achetez pas sans comparer nos prix.

Vous serez surpris.

Réparation et entretien toutes marques

MAGIC FRIBOURG

☎ 037-45 10 46

83-7506

●●●●●

Famille avec 2 enfants

cherche

appartement 4-4 1/2 pièces

à Fribourg, pour le 1er février 78 ou à convenir

Event. échange avec appartement 5 pièces au centre de Berne.

☎ (031) 45 10 96

17-303424

PROBLEMES FINANCIERS ?

Consultez-nous pour une entrevue à domicile sans engagement

(021) 932 444

1083 Mézières VD

GESTIFIN SA

●●●●●

HALLE

toit 2 pans

10 x 20 m avec porte, y compris plans, franco Fr. 25 000.-

UNINORM

☎ (021) 37 37 12

109 119 636

●●●●●

Cherchons

contremaître charpentier

personne compétente pouvant séconder le chef d'entreprise.

MULLENER SA

Pully

☎ (021) 28 23 69

22-38375

●●●●●

Petite régie cherche

secrétaire - sténodactylographe

dynamique

faisant preuve d'initiative pour travail varié et indépendant

Connaissances anglais et allemand souhaitées

Entrée en fonction : 1.9 ou 1.10.77.

Faire offre, avec C.V. et prétentions de salaire sous chiffre R 61568-18 à

Publicitas SA, 1211 Genève 3.

FOURRURES — FOURRURES — FOURRURES
Bornand & Cie Tél. (038) 57 13 67
Commerce de fourrures

VISIONS de l'OREE



PELLETERIE CONFECTIONNÉE

ASTRAKAN - SWAKARA - RENARD
RAGONDIN - LOUTRE

Visons d'élevage et sauvages

Taille 38 à 50 en stock

Fermé le lundi

28-222

LA FERMETURE DE LA ROUTE DU GOTHARD DUREMENT RESSENTIE AU TESSIN

Le tourisme perturbé dans la Léventine

A la suite de pluies diluviennes, la route du St-Gothard a été fermée à la circulation du 1er au 8 août; quelques jours avant, c'était du côté uranais que des éboulements et des chutes de pierre interdisaient toute circulation sur cette artère par laquelle transite une grande partie du trafic touristique à travers les Alpes. Même si le train a continué à circuler, cette fermeture a été durement ressentie dans certaines vallées tessinoises.

CATASTROPHE

C'est par le San Bernardino qu'a été déviée, durant ces jours, la plus grande partie du trafic touristique. Mais ce trafic est l'une des richesses de deux vallées, la Léventine et le Val Riviera. Pour la Léventine, tout particulièrement, la fermeture du Saint-Gothard est une catastrophe: les hôtels d'Airolo, par exemple, sont restés complètement vides. Un chemin pédestre, la «strada alta», qui longe la vallée, a dû également être fermé, à cause des éboulements. De ce fait, les propriétaires de résidences secondaires ou de chalets ont également déserté la vallée.

Le tourisme de passage représente une ressource importante pour la Léventine: sur les milliers de vacanciers qui chaque jour traversent les Alpes dans un sens ou dans l'autre,

nombreux sont ceux qui s'arrêtent dans les hôtels de la vallée ou dans ses restaurants. L'ouverture du San Bernardino, il y a 10 ans, a déjà provoqué une baisse de ce tourisme, et d'année en année, la crise s'amplifie. Les chiffres le prouvent: en 1968, en moyenne, 3719 voitures ont emprunté chaque jour la route du St-Gothard, alors que le tunnel du San Bernardino enregistrait 2536 passages quotidiens; en 1976, le St-Gothard ne compte plus que 3336 passages, alors que 5083 voitures ont franchi, chaque jour, le San Bernardino. Un autre exemple: le télésiège d'Airolo est en sérieuse difficulté financière ces dernières années. Evidemment, l'ouverture de l'autoroute du Gothard, actuellement en construction, ne va pas arranger la situation: quand il sera possible de joindre, en une heure, Altdorf et Bellinzone, plus personne ne s'arrêtera dans cette vallée, même si elle est charmante. L'isolement forcé de ces derniers jours est peut-être l'image de ce qui arrivera quand l'autoroute sera ouverte.

Ce qui, pour la Léventine, fut une catastrophe, sur le plan du tourisme, fut une aubaine pour d'autres régions du Tessin. Une partie du trafic fut déviée par le col du Lukmanier. Dans cette petite vallée, tous les hôtels ont affiché «complet» et

certaines touristes, qui découvraient les charmes de ce col, se sont promis de revenir. A Lugano et à Locarno, on peut également relever une augmentation des nuitées: on attendait un hypothétique arrêt des éboulements ou la résorption des bouchons.

ET LES CAMIONS ?

Le trafic des marchandises n'a pas été trop perturbé par la fermeture de la route du Saint-Gothard: les lourds camions sont habituellement chargés sur des wagons pour franchir les Alpes et empruntent ainsi le tunnel ferroviaire qui, lui, n'a pas été fermé. Par la route, ce trafic est, de plus, sérieusement réglementé: interdiction de rouler le samedi et le dimanche, ainsi que de nuit; les camions ne sont pas autorisés à passer par le San Bernardino, sauf dérogation, ce qui fut le cas quand la route du Gothard a été fermée. De toute manière, ce trafic de camions n'est pas des plus intéressants pour le tourisme tessinois.

Le tourisme fait vivre en partie le Tessin. L'ouverture de certaines routes rapides à travers les Alpes va transformer de manière sensible les conditions de ce tourisme. Une adaptation est nécessaire pour certaines régions, et c'est de cette adaptation que dépend leur survie.

A. H.

PAYERNE : UN BRILLANT SUCCES DE LA FÊTE DU TIRAGE UN FRIBOURGEOIS ROI DU TIR !

Broye vaudoise

Le Tirage, fête annuelle de la Société des tireurs à la cible, à Payerne, s'est déroulé samedi et dimanche par un temps maussade, qui n'a en rien altéré la bonne humeur de ces deux jours de liesse. Cette société d'abbaye est l'une des plus anciennes du pays de Vaud, son origine remontant au moins à 1555.

Samedi, après une salve de trois coups, tirée par la pièce «Adélaïde» (en souvenir de l'impératrice du même nom, fille de la reine Berthe), l'Union instrumentale a joué la diane dans les différents quartiers de la ville, en commençant par la route de Corcelles, devant le domicile de M. Eric Rapin, abbé-président de la Société des tireurs à la cible.

Après un premier cortège, à 7 heures du matin, suivi d'une brève assemblée générale, les tireurs, au nombre de 345, se sont rendus au stand du Vernex, afin de prendre part au tir de société, qui s'est prolongé jusqu'au soir. La cérémonie de la rentrée du drapeau, sur la place du Tribunal, a marqué la fin de la première journée de cette fête annuelle.

188 POINTS

La cérémonie de proclamation du palmarès s'est déroulée, comme de coutume, dimanche matin, à 11 heures, par temps couvert mais sans pluie, au pied de l'église abbatiale, sur la place du Marché, en présence des sociétés locales avec leur drapeau et d'une foule de spectateurs. Sous la présidence de M. Eric Rapin, abbé-président, le roi du tir a été proclamé en la personne de M. Otto Kreienbuhl, de Tinterin (FR), qui a totalisé 188 points sur un maximum de 200 points. A noter que M. Kreienbuhl est roi du tir pour la quatrième fois depuis 1957. En outre, 25 couronnes ont été remises, ainsi que 14 fanions (coups centrés).

Entraîné par l'Union instrumentale, les tambours de L'Avenir et les majorettes, un grand cortège a ensuite conduit les tireurs à travers les rues pavées de la vieille cité, puis jusqu'à la place de fête pour le banquet.

Au cours du repas, l'Union instrumentale a donné un excellent concert, sous la direction de M. I.-F. Groba. Deux discours seulement ont été prononcés, comme le veut la coutume. Tout d'abord, celui de M. Eric Rapin, abbé-président, puis celui d'un Payernois du dehors. Cette année, l'honneur de prononcer cette allocution de circonstance est échu à M. Jean-Louis Pedrolli, de Davos.

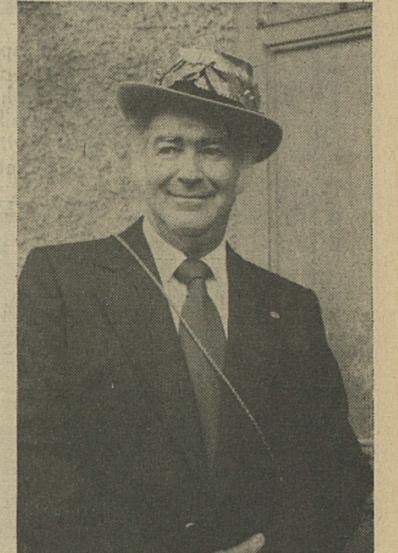
Au cours de l'après-midi, les Payernois du dehors ont été cordialement reçus par le Conseil des tireurs à la cave communale, en présence des membres de la municipalité. Ce même après-midi, la «jeunesse» a, comme de coutume, levé les danses, tandis que la fête foraine battait son plein, les visiteurs étant venus fort nombreux de toute la Broye vaudoise et fribourgeoise.

Le Tirage de Payerne a pris fin hier, par le traditionnel concours de groupes et le cortège des enfants.

CLASSEMENTS AUX POINTS (COURONNES)

Roi du tir 1977: Otto Kreienbuhl,

188 points, couronne d'or; Pierre Bourqui, HC, 187; Charles Mieville, HC, 183; Ernest Bucher, HC, 183; Georges Bossy, HC, 180; Edouard Vallon, HC, 179; Robert Rapin, 1re couronne, 178; Fernand Bossy, 2e couronne, 177; Remy Desarzens, HC 177; Jean Givel, HC, 177; Charles Ryser, 3e couronne, 176; François de Dompière, 4e couronne; 176; Claude Heer, 5e couronne, 176;



M. Otto Kreienbuhl de Tinterin, roi du tir pour la quatrième fois en vingt ans. (Photo Pache)

Jean-Louis Monney, HC, 176; Claude Buache, 6e couronne, 175; Edy Purro, 7e couronne, 174; Jean Bigler, 8e couronne, 174; Henri Hochstrasser, 9e couronne, 174; Roger Jacquet, 10e couronne, 174; Daniel Moser, HC, 174; Willy Comte, HC, 174; Marc Bosset, 11e couronne, 173; Maurice Cottier, HC, 173; Edgar Heer, HC, 173; Louis Givel, de Paul, 12e couronne, 172. — 25 couronnes ont été distribuées

CLASSEMENT DES MOUCHES

Alois Violi, roi couronné argent, 300 degrés; Pierre Vallon, HC, 310; Edouard Vallon, HC 330; Jean-Bernard Mehr, 1er fanion, 430; Claude Rochat, 2e fanion, 440; Charles Mieville, HC, 480; Henri Rapin, 3e fanion, 530; Bernard Jaccoud, HC, 560; Bernard Savary, 4e fanion, 640; Ernest Savary, HC, 680; Fernand Pahud, HC, 690; Albert Hülliger, 5e fanion, 700; Remy Desarzens, HC, 750; J.-L. Monney, HC, 800; Jean-Yves Sartori, 6e fanion, 820; Ernest Bucher, HC, 840; Emile Spycher, 7e fanion, 840. (P.)

Céréales : mauvaise récolte

Les livraisons de blé au centre collecteur de céréales de Payerne sont à peu près terminées. Les résultats de la récolte 1977 sont désastreux. En effet, le centre n'a réceptionné que 250 wagons de blé, contre 480 wagons en 1976. Par rapport à l'année précédente, cela représente pour les cultivateurs livrant leurs céréales au centre collecteur de Payerne une perte globale d'environ deux millions de francs. Ce résultat nettement défavorable est dû essentiellement aux mauvaises conditions atmosphériques de 1977, notamment aux pluies surabondantes qui ont gêné la floraison et le développement normal des céréales. D'autre part, les blés livrés à Payerne ont dû être presque tous séchés au préalable, ce qui a donné passablement de travail au centre collecteur de Payerne qui, rappelons-le, reçoit les blés de Missy, Grandcour, Chevroux, Corcelles, Payerne, ainsi que des villages fribourgeois de Léchelles, Cousset, Montagny-les-Monts et Montagny-la-Ville. (P)

● Grandcour : un trottoir bienvenu.

Le long de la route d'Estavayer, depuis le centre du village, on achève présentement la construction d'un trottoir. Celui-ci vient à son heure, car la circulation est intense à cet endroit et les piétons ne se sentaient guère en sécurité.

La Municipalité a également entrepris la réfection des façades du bâtiment scolaire. Ce vieux et solide immeuble va ainsi trouver une nouvelle jeunesse. (P)

LOTÉRIE A NUMÉROS
8 gagnants avec 6 points

Liste des gagnants du tirage No 34 du 20 août 1977 :

- 8 gagnants avec 6 Nos = Fr. 45 010.55.
- 6 gagnants avec 5 Nos + 1e No complémentaire = Fr. 16 666.65.
- 380 gagnants avec 5 Nos = Fr. 947.60.
- 11 336 gagnants avec 4 Nos = Fr. 31.75.
- 128 738 gagnants avec 3 Nos = Fr. 4.—.

LA METHADONE : UN STUPEFIANT QUI PEUT TUER

La méthadone a récemment tué plusieurs jeunes drogués à Bâle et à Locarno. Il n'y a toutefois pas lieu de rendre les dispositions relatives à l'utilisation de ce stupéfiant plus sévères, souligne l'Office fédéral de l'hygiène publique (OFHP), car elles sont actuellement les plus strictes possibles. Un «paragraphe méthadone» a en effet été ancré dans la nouvelle loi fédérale de 1975, qui oblige les cantons à soumettre «à une autorisation spéciale la prescription, la distribution et l'administration des stupéfiants destinés au traitement des personnes dépendantes». Mais seuls 4 cantons ont pour le moment élaboré leurs lois d'application de ces nouvelles mesures fédérales.

Mise sur le marché en 1945, la méthadone, un des premiers analgésiques synthétiques, non dérivé donc de la morphine, est communément utilisée comme antidouleurs. Tout médecin est autorisé sans autre à la dispenser comme telle. Dans une cure de désintoxication ou comme médicament de remplacement de l'héroïne par contre, le médecin est tenu à chaque cas, pour chaque ordonnance, de requérir l'autorisation préalable du médecin cantonal.

Dans la règle, cette permission ne doit être accordée qu'à des spécialistes afin d'éviter des abus et des erreurs, a déclaré M. Jean-Pierre Bertschinger, chef de la section pharmaceutique de l'OFHP, chargée de la surveillance des contrôles cantonaux. Ces mesures de contrôle ne sont effectuées que dans les cantons de Genève, Vaud, Zurich et Lucerne. Une série d'autres cantons, dont le Valais, le Tessin, Bâle-Ville et la Thurgovie, procèdent actuellement à l'élaboration de leurs règlements d'application de la nouvelle loi fédérale, ce qui leur permettra d'intervenir également dans un proche avenir.

UN TOXIQUE COMME UN AUTRE

Quelques cliniques suisses utilisent la méthadone dans les cures de désintoxication. Cette thérapie à court terme est pratiquée dans le monde entier, principalement aux Etats-Unis. D'autres cliniques, comme la Clinique universitaire psychiatrique de Bâle dirigée par le

professeur Pat Kielholz, emploie la codéine, plus faible.

Dans un but de «socialisation», des expériences ont été tentées avec la méthadone comme succédané de la drogue dure sur le marché noir. Cette méthode a été abandonnée après un échec complet aux USA.

Les médecins suisses sont totalement opposés à cette forme de thérapie, a expliqué M. Kielholz. «Ce n'est pas un traitement, il s'agit d'une substitution d'une drogue à une autre». Consummé à long terme, la méthadone devient aussi dangereuse que l'héroïne. Il faut également augmenter les doses avec le temps et des complications apparaissent, bien que la méthadone provoque des symptômes de dépendance physique de moitié inférieure à ceux de l'héroïne, a ajouté le professeur.

EXEMPLE : LE TESSIN

Le canton du Tessin fournit probablement l'exemple le plus grave du défaut de bases légales de contrôle qui permettent l'application du «paragraphe méthadone». «La situation est terrible chez nous», a affirmé le médecin cantonal, M. Giordano Kaufmann. Dans l'attente de la nouvelle loi d'application qui devrait être adoptée par le Grand Conseil tessinois vers la fin de l'année, les médecins détenteurs du diplôme fédéral font ce qu'ils veulent, «selon leur bonne conscience et leur science». Plusieurs enquêtes pénales sont en cours contre des médecins qui ont prescrit de la méthadone avec «un peu de légèreté», sans procéder aux contrôles les plus élémentaires.

«Ce qu'il se passe, c'est que le drogué se rend chez plusieurs médecins», a poursuivi M. Kaufmann. Le jeune, décédé le mois dernier à Locarno, avait obtenu des ordonnances auprès de trois médecins et possédait ainsi une quantité de méthadone trop élevée. «Avec la loi d'application, on pourra enfin agir». Le drame a engagé les autorités tessinoises à édicter un décret urgent, dont le texte se trouve depuis une semaine à Berne pour examen, qui instaure jusqu'à l'entrée en vigueur du règlement d'application les mesures de contrôle prévues par la nouvelle loi fédérale sur les stupéfiants. «Pour le moment, je contrôle comme je peux, sans disposer des bases légales pour le faire», a souligné le médecin cantonal. Il intervient tous les mois en examinant les ordonnances délivrées. Mais cela ne suffit pas.

MARCHE NOIR

Les cas de décès à Bâle ne sont cependant pas dus à de la méthadone délivrée par des médecins, a relevé M. Kielholz. Les deux jeunes décédés s'étaient injectés de la poudre de méthadone importée illégalement d'Allemagne et vendue sur le marché noir comme étant de l'héroïne.

Extrêmement toxique par voie intraveineuse, la méthadone provoque, par injection surdosée, des paralysies respiratoires et des œdèmes du cerveau... ou la mort. Des cas similaires ont été enregistrés à Mulhouse et à Fribourg-en-Brisgau. La méthadone, a souligné

M. Kielholz, est uniquement destinée à la consommation par voie orale, sous forme liquide ou en tablettes.

PAS D'INTERDICTION

Une interdiction irait toutefois trop loin, a affirmé M. Bertschinger. La méthadone a en effet fait ses preuves comme analgésique. Les décès qui se sont produits sont des accidents qui surviennent avec les autres stupéfiants également. «Nous sommes très prudents avec les interdictions», car «la mesure doit être proportionnée», a ajouté le chef de la section pharmaceutique de l'OFHP. Les milieux intéressés, les producteurs notamment, disposent toujours d'un droit de recours, ce qui s'est produit par exemple lorsque le canton d'Appenzell Rhodes-Extérieures, désirant interdire les amphétamines, avait été débouté par le Tribunal fédéral. Le pharmacien cantonal du Tessin s'était également informé il y a quelques années sur la possibilité d'interdire la méthadone, mais l'OFHP l'en avait dissuadé pour ces raisons, a indiqué M. Bertschinger. On ne peut de plus priver des malades de cette substance à laquelle ils réagissent bien s'ils n'en abusent pas.

La Confédération devrait au contraire pouvoir forcer tous les cantons à élaborer un règlement d'exécution de la loi fédérale, ce qui n'est pas le cas actuellement, a conclu M. Bertschinger. Le canton est assez libre et ne dispose de plus pas toujours de l'appareil nécessaire. (ATS)

DURANT LE PREMIER SEMESTRE DE CETTE ANNEE

Plus d'accidents mais moins de morts

Bien que l'effectif des véhicules à moteur n'ait cessé de s'agrandir, le total des accidents de la circulation routière, de même que celui des personnes tuées, a régulièrement diminué depuis 1973. D'après les résultats disponibles jusqu'ici, cette évolution ne semble pas se poursuivre pendant l'année en cours. Le total des accidents signalés à la police pendant le premier semestre écoulé s'est de nouveau accru à 30 767 (contre 29 593 pendant la même période de l'année précédente) et celui des blessés a passé à 13 977 (13 275). En revanche, le nombre des personnes tuées lors d'un accident de la circulation routière est un peu plus restreint: alors que, du 1er janvier au 30 juin 1976, on en avait encore enregistré 539, leur nombre ne s'élève plus qu'à 521 pendant le premier semestre de l'année en cours.

CAUSE PREDOMINANTE : LE REFUS DE PRIORITE

Dans un rapport sur les accidents de la circulation routière en 1976, le Bureau fédéral de statistique constate que la plupart des accidents sont imputables en premier lieu à des défaillances humaines. L'analyse de quelque 100 000 causes d'accidents a révélé que les neuf-dixièmes d'entre elles peuvent être attribués à la violation des règles de la circulation ou au manque d'attention. La cause prédominante de ce groupe est le refus du droit de priorité (19%). Viennent ensuite la vitesse excessive (17%), le fait de rouler à trop brève distance du véhicule précédent et de circuler sur le mauvais côté de la route (7%) ainsi que les dépassements téméraires (5%). L'influence de l'alcool

n'est citée que dans 6% des cas, mais les accidents imputables à un abus de boissons alcooliques ont causé la mort de 234 personnes, soit d'un cinquième environ des victimes des accidents mortels enregistrés en 1976.

LA CEINTURE...

D'après les expériences faites depuis l'introduction de l'obligation de porter des ceintures de sécurité, le nombre des personnes grièvement blessées a connu un recul sensible. La proportion des blessés et des tués est nettement moins élevée chez les conducteurs qui avaient porté les ceintures de sécurité que chez ceux qui ne les avaient pas mises. Parmi les conducteurs ayant porté des ceintures de sécurité et qui ont été impliqués dans un accident, 93,1% en sont sortis indemnes, alors que la proportion correspondante ne s'élève qu'à 83,5% chez les autres.

Dans le groupe des conducteurs sans ceinture, le nombre relatif des personnes légèrement touchées est près de deux fois, celui des victimes gravement atteintes presque trois fois et celui des tués cinq fois aussi élevé que dans le groupe des conducteurs qui ont porté des ceintures de sécurité. Les différences sont encore plus marquées en ce qui concerne les accidents survenus sur les autoroutes. Lors de tels accidents, 88,8% des conducteurs avec ceintures (75,6% de ceux qui ne les avaient pas mises) en sont sortis indemnes, 6,6% (12,4%) ont été légèrement blessés, 4,0% (8,9) ont été gravement atteints et 0,6% (3,1) ont été tués. (ATS)

Wagons crème-orange
MALADIE INFANTILE
SURMONTEE

Les trains intervilles avec voitures climatisées seront maintenus, voire accrus, dans le cadre des prestations des CFF dans les liaisons rapides, a déclaré lors d'une émission de la Radio suisse allemande, que M. Hans-Heinrich Weber, vice-directeur de la division de la traction et des ateliers des CFF.

Les incidents qui se sont produits l'hiver dernier, et qui ont nécessité le retrait des wagons durant 3 jours, ne doivent pas être considérés comme des défauts de construction, mais comme une «maladie infantile», qui devrait disparaître après des essais, a ajouté M. Weber. La neige, tombée en abondance l'hiver dernier, qui s'était accumulée sous les voitures, avait été comprimée par le jeu de la suspension jusqu'à former une couche de glace qui empêchait le travail de la suspension, sans toutefois compromettre la sécurité des voyageurs.

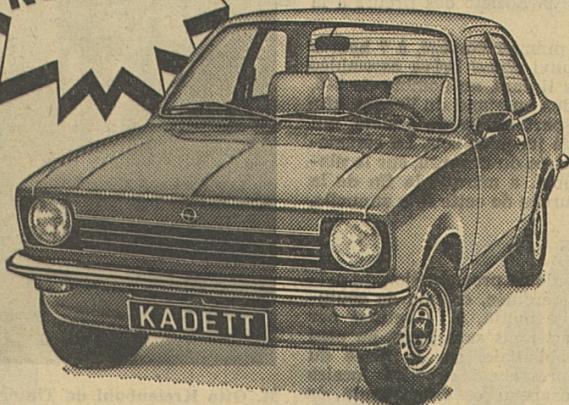
Le montage des bourrelets de caoutchouc devrait être achevé pour le début de l'hiver, de sorte qu'aucun incident ne devrait plus compromettre le confort du voyageur. (ATS-Lib.)

L'offre sensationnelle:
Kadett 1000 S
9600.-

McCann



- appuis-tête réglables
- pare-brise laminé
- phares et feux de croisement à halogène
- vitre arrière chauffante
- servo-frein



Montage en série:

- moteur nerveux 1000 S
- suspension avant à roue indépendante
- ressorts hélicoïdaux
- système de freinage à double circuit
- système d'échappement aluminé
- nouveau rétroviseur extérieur spécial
- sièges en mousse
- coussins en tissu
- ceintures de sécurité à enroulement automatique
- appel de phares, signal lumineux de stationnement
- lave-glace
- tapis de sol très résistant
- tableau de bord capitonné
- dégivrateurs latéraux
- ventilation réglable
- alternateur, 45 amp.
- avertisseurs lumineux pour pression d'huile, frein à main, etc.

Sur tous les modèles le programme de sécurité en 24 points et la garantie Opel, 1 année sans limitation de kilomètres. Crédit ou leasing et assurances réparations auprès de la GMAC Suisse S.A.

Venez. Regardez. Essayez.
Chez votre concessionnaire Opel.



KAN 602077 Su

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL SUPERIEUR
DU CANTON DE VAUD

**COURS DE FORMATION DE
CONTREMAITRES OU DE
CADRES INTERMEDIAIRES
DE L'INDUSTRIE**

Ces cours ont pour but de former les cadres intermédiaires de l'industrie et de leur donner les connaissances psychologiques et techniques nécessaires à l'exercice de leur profession. Ceux qui auront réussi l'examen final recevront un diplôme cantonal de fin d'études. (Arrêté du Conseil d'Etat du 20.3.1972)

L'Ecole des métiers de la Ville de Lausanne et le Centre d'enseignement professionnel du Nord Vaudois, à Yverdon, organisent des cours préparatoires et de formation dès le mois de septembre prochain.

Sont admis à suivre :

- Le cours préparatoire d'un semestre, les candidats titulaires d'un **certificat de capacité** d'une profession de l'industrie, ou au bénéfice d'une formation jugée équivalente, qui ont au moins deux ans de pratique depuis la fin de leur formation.
- Le cours de formation d'une durée de deux semestres :
 - a) les candidats titulaires d'une **maîtrise fédérale** ou d'un **brevet fédéral** dans une profession de l'industrie, ou au bénéfice d'une formation jugée équivalente ;
 - b) les candidats titulaires d'un **certificat de capacité** d'une profession de l'industrie ou au bénéfice d'une formation jugée équivalente, qui ont au moins trois ans de pratique depuis la fin de leur formation et qui ont subi avec succès l'examen d'entrée ;
 - c) les candidats titulaires d'un **certificat de capacité** d'une profession de l'industrie ou au bénéfice d'une formation jugée équivalente, qui ont au moins trois ans de pratique depuis la fin de leur formation et qui ont subi avec succès l'examen final du cours préparatoire.

Les cours sont donnés :

A Lausanne, le jeudi toute la journée.

A Yverdon, à raison de deux soirs par semaine et le samedi matin, un sur deux en principe.

La durée est d'environ 200 heures par semestre.

Examen d'entrée au cours de formation : septembre 1977 à Yverdon.

Début des cours : septembre 1977

Délai d'inscription : 9 septembre 1977

La matière enseignée est répartie en trois groupes :
Connaissances générales - Problèmes industriels - Psychologie.

Renseignements et inscription :

Ecole des Métiers de la Ville de Lausanne

☎ 021-24 44 24

Centre d'enseignement professionnel

du Nord Vaudois, Yverdon

☎ 024-21 71 21

22-100

Nous cherchons

AIDE-FERBLANTIER APPAREILLEUR

pour installations et service d'entretien. Place stable.

S'adresser : P. Boudry SA - Lutry

☎ (021) 28 18 57

22-2276

Parcours VITA



Vous pouvez vous montrer sportif sur plus de 400 parcours VITA. L'épargne peut aussi être un sport si vous choisissez la « bonne » forme : le Plan TRIPLEX de la VITA avec paiement (prématuré) du capital, échelonné en trois versements. Informez-vous. Cela en vaut la peine.

**LE PARCOURS DE PREVOYANCE
ET D'EPARGNE DE LA VITA
EST UN RÉEL PLAISIR.**

Vos conseillers VITA :
M. R. Fontaine, 1786 Sugiez
☎ 037-71 19 61
M. D. Seoane, 1786 Sugiez
☎ 037-71 19 61
M. L. Olivier, 1482 Nuvilly
☎ 037-65 16 06
Mlle Y. Chardonnes
1563 Domplèrre
☎ 037-75 17 42



Assurances-vie
et parcours VITA
44-3011

**N'attendez pas le dernier moment
pour apporter vos annonces**

Mobilière Suisse
Société d'assurances

**COLLABORATEUR
ASSURANCE ACCIDENTS**

Pour occuper un poste dans le secteur de l'assurance contre les accidents, nous cherchons jeune collaborateur de langue française avec bonnes connaissances de la branche. Le champ d'activité de notre nouveau collaborateur comprend, entre autres choses, le contrôle des propositions collectives et individuelles, le calcul et l'établissement d'offres ainsi que les relations écrites et téléphoniques avec nos agences générales.

Nous prions les candidats que cette activité très variée intéresse et qui aimeraient travailler au sein d'une équipe restreinte, de bien vouloir écrire ou téléphoner au Service du personnel de la

MOBILIERE SUISSE

Société d'assurances, Schwanengasse 14

3001 BERNE. ☎ 031-22 13 11

05-10584

**Votre signature
vaut**

de Fr. 1.000.- à Fr. 30.000.-

Venez à Procrédit. Votre argent est là. Disponible.

Nous vous recevons en privé, pas de guichets ouverts.

Nous travaillons vite, avec le minimum de formalités.

Parlons-en ensemble.

Chez nous, vous serez un client important.

Une seule adresse:

Banque Procrédit
1701 Fribourg, Rue de la Banque 1
Tél. 037 - 811131

Je désire Fr.
Nom Prénom
Rue No.
NP/Lieu
990.000 prêts versés à ce jour

FRIBOURG

Nous cherchons

**ARCADES
DE VENTES**

avec vitrine et dépôts.

Au rez-de-chaussée entre rues : Romont-Gare-Pérolles.

Surface de vente : environ 50 m2.

Ecrire sous chiffre PN 902188 à **Publicitas SA, 1002 Lausanne.**

A louer ou à vendre, à Marsens, Gruyère

ancienne résidence campagnarde

accueillante, avec cachet. Fraîchement rénovée d'autant en partie du 15e siècle. Confort moderne.

De vieux madriers et des plafonds en bois confèrent à cette demeure un charme particulier. Nombreux détails intéressants. 7 chambres, garage double, 2 cheminées, nombreux locaux annexes. 2000 m2 de terrain. Situation tranquille et ensoleillée.

Assurance-incendie Fr. 700 000.-

Mme G. Hauser, 3150 Schwarzenburg, ☎ 031-93 01 73

05-3533

Offres et demandes d'emploi

SECURIT SA GENEVE - ROMONT
Manufacture de verre de sécurité
cherche pour sa nouvelle usine de Romont

1 TREMPEUR

(à former)

Ce poste conviendrait à mécanicien-électricien ou équivalent qui aimerait se spécialiser dans la trempe du verre (verre de sécurité)

1 TRACEUR-PERCEUR

pour l'usinage du verre, connaissant la lecture des plans et dessins techniques, ainsi que les travaux sur machines

1 COUPEUR

pour le verre épais (4 à 20 mm)

2 OUVRIERS

pour l'exploitation. Ces postes conviendraient à main-d'œuvre qualifiée ayant connaissances de mécanique et des machines.

Engagement et formation à Genève.

Lieu de travail à partir début 1978, à Romont.

Les personnes intéressées sont priées de demander notre formulaire d'inscription à

SECURIT SA

8, chemin de la Fontaine
1224 Chêne-Bougeries (Genève)

☎ 022-48 44 77

18-1298

L'ENERGIE SOLAIRE: UNE CONTRIBUTION A LA SOLUTION DU PROBLEME DE L'ENERGIE ?

La crise pétrolière de 1973 a fait comprendre aux citoyens de la Communauté que leur confort et leur situation sociale sont tributaires d'un approvisionnement suffisant en énergie. Le pétrole est la principale source d'énergie primaire de notre société ; or, non seulement ses prix ne cessent d'augmenter, mais en outre ses réserves mondiales sont limitées. Pour assurer la survie de notre civilisation technique, il est indispensable de trouver des sources d'énergie nouvelle et de développer pour elles des procédés et des technologies garantissant des coûts économiquement acceptables. Parmi les sources d'énergie nouvelles et de développer pour elles des procédés et des technologies l'énergie solaire couvre ne serait-ce que 5 à 10 % de la consommation européenne d'énergie au début du siècle prochain quand le pétrole sera devenu un produit rare, si l'on en croit les estimations actuelles — il est grand temps d'entreprendre les travaux de développement indispensables et d'y consacrer les crédits correspondant à l'importance de l'objectif fixé. Malgré les progrès rapides de notre technologie, il faut en moyenne 10 à 15 ans pour qu'une découverte ou un développement « historiques » puissent être transposés sur le terrain de l'exploitation industrielle.

En ce qui concerne l'utilisation de l'énergie solaire, nous n'en sommes encore qu'au commencement d'un tel processus technologique. L'objection selon laquelle une utilisation directe du rayonnement solaire n'aurait de sens que dans les régions méridionales est aujourd'hui contrée par les résultats d'études récentes démontrant qu'en moyenne annuelle par unité de surface, l'Europe centrale reçoit quand même sous forme de rayonnement une quantité d'énergie égale à 50 % de ce que reçoit la ceinture désertique du Sahara. Cependant, le fait que le ciel est fréquemment couvert sur de vastes contrées d'Europe impose la distinction entre les différentes possibilités d'utilisation pratique de l'énergie solaire en fonction de la situation climatique et géographique.

Il ne s'agit seulement d'obtenir de l'eau chaude par cette technique — les perspectives à cet égard semblent très prometteuses, même dans les régions septentrionales — il s'agit essentiellement de la conversion directe du rayonnement en électricité grâce à des cellules solaires, de la bioconversion, une perspective à plus long terme, ou de la photochimie. Au sud des Alpes, il est possible de développer des centrales solaires équipées d'appareils de concentration à miroirs; lorsqu'on aura effectué des recherches approfondies en vue d'améliorer l'exploitation de l'énergie ainsi obtenue, ce type de centrale devrait, dans les régions évoquées, concurrencer les sources d'énergie traditionnelles.

A l'heure actuelle, les collecteurs solaires en activité en Europe ne produisent même pas 1 MW au total. Une valeur aussi faible n'apparaît même pas dans le bilan énergétique global. On peut cependant considérer que, d'ici 10 à 15 ans, les travaux de développement entrepris actuellement en Europe donneront naissance à une technologie plus élaborée qui se traduira par des valeurs sensibles dans le bilan énergétique. Le marché actuel indique que le public manifeste déjà un grand intérêt pour des systèmes solaires de chauffage de l'eau et des habitations. Un grand nombre de



Pour le temps des vacances : une application directe de l'énergie solaire...

(Keystone)

pays en développement caractérisés par un climat tropical offrent en outre un champ d'expérimentation favorable pour les installations conçues en Europe. Du fait que ces pays ont un marché de l'énergie très différent du nôtre et bénéficient de conditions climatiques plus favorables, l'énergie solaire devrait y être concurrentielle dans un avenir très proche. Il s'offre donc dès aujourd'hui un marché pour les réalisations techniques d'un programme de recherche européen, ce qui permettra à l'industrie européenne de se fixer d'autant plus facilement un objectif à long terme.

beaucoup trop chères pour pouvoir concurrencer la production traditionnelle d'électricité. Etant donné que l'utilisation de cellules de ce type présente un intérêt tout particulier pour l'Europe (elles fonctionnent même par ciel couvert), la CEE consacre à ce domaine près de la moitié des crédits affectés à la recherche sur l'énergie solaire. A l'heure actuelle, quelque 30 contrats sont en préparation ou déjà conclus avec des entreprises industrielles et des établissements de recherche renommés de la Communauté européenne. Les travaux porteront aussi bien sur le développement des procédés connus au silicium et au sulfure de cadmium que sur des possibilités entièrement nouvelles faisant appel à des matériaux et à des techniques spécifiques.

en découlent, mais aussi sur les problèmes de rentabilité et de protection de l'environnement.

● Collecte de données

Pour parvenir à une exploitation optimale de l'énergie solaire, il sera également nécessaire à l'avenir de disposer d'informations plus précises sur l'importance, la durée et la nature du rayonnement solaire dans les différentes régions d'Europe et de données météorologiques fiables. Il convient donc notamment d'assurer la comparabilité des méthodes et instruments de mesure et de connaître les besoins des milieux concernés, des architectes et des utilisateurs en la matière. Ici également, la Commission a plusieurs projets en préparation. Mais avant de collecter les mesures évoquées et d'établir des recueils de données, il est indispensable que les groupes d'experts poursuivent leurs travaux de façon intensive et que l'on procède à une concertation avec les autres organisations qui étudient déjà certains aspects des problèmes à résoudre. C'est seulement sur la base de données ainsi obtenues qu'il sera possible d'évaluer correctement la rentabilité des différents procédés d'utilisation de l'énergie solaire.

Une organisation à caractère interdisciplinaire

La recherche sur l'énergie solaire a un caractère interdisciplinaire. Des physiciens, des biologistes, des ingénieurs, des agronomes — pour ne citer que quelques spécialistes — doivent mettre leur expérience en commun pour que le rayonnement solaire soit au service de l'homme. Il est nécessaire de sélectionner, de surveiller et d'harmoniser les travaux.

A cet effet, la CEE a besoin de la collaboration de tous les chercheurs, dans ses propres établissements de recherche en Italie, en Allemagne, en Belgique et aux Pays-Bas comme dans les centres de recherche, les universités et les laboratoires industriels des Etats membres. La Communauté européenne est liée par des contrats à près de 100 établissements de recherche dans les neuf pays de la Communauté. Un comité consultatif en matière de gestion de programme, où siègent tous les Etats membres, assure l'adaptation permanente du programme en fonction des développements les plus récents.

(«Recherche et développement», bulletin édité par la CEE).

LE PROGRAMME DE RECHERCHE DE LA CEE



L'énergie solaire pour le chauffage domestique. Des collecteurs placés sur la toiture permettent d'abaisser considérablement la consommation de fuel pour le chauffage de l'eau. Au premier plan, une unité du collecteur.

(Keystone)

Depuis la crise de l'énergie, les Etats membres de la CEE ont renforcé leurs efforts nationaux de recherche dans le domaine de l'exploitation de l'énergie solaire. La possibilité s'offre ici de travailler en commun par-delà les frontières nationales, étant donné que, d'une part, tous les pays de la Communauté s'intéressent au développement de l'énergie solaire et que, d'autre part, l'industrie et la recherche n'ont pas encore de structure rigide dans ce domaine et sont ouvertes, sans préjugé, à toute action commune.

Depuis sa prise de fonctions, le membre de la Commission chargé de la recherche, M. Guido Brunner, n'a cessé de souligner la nécessité de disposer d'énergies de remplacement. Il a proposé un programme de recherche et développement des Communautés européennes dans le domaine de l'énergie solaire, qui a été arrêté vers le milieu de 1975. Dans le cadre de ce programme d'une durée de 4 ans, 17,5 millions d'unités de compte (63 millions de DM) seront consacrés au soutien de projets destinés à

rendre l'énergie solaire concurrentielle face aux sources d'énergie classiques. Les six domaines principaux couverts par ce programme sont les suivants:

● Chauffage et réfrigération des immeubles

Dans les Etats membres, d'importants travaux de développement sont déjà en cours dans le domaine des installations de chauffage solaire. Certaines se trouvent déjà dans le commerce. C'est pourquoi la Communauté européenne soutient avant tout, dans le domaine du «chauffage solaire», les travaux présentant un intérêt commun pour tous les fabricants ou établissements de recherche concernés: par exemple, la recherche sur ordinateur des conditions d'activités optimales des installations de chauffage solaire ou le développement de nouveaux types d'appareils de stockage thermique en prévision des heures, des jours ou même des semaines sans soleil (le problème du stockage de longue durée à des conditions rentables n'est pas encore résolu).

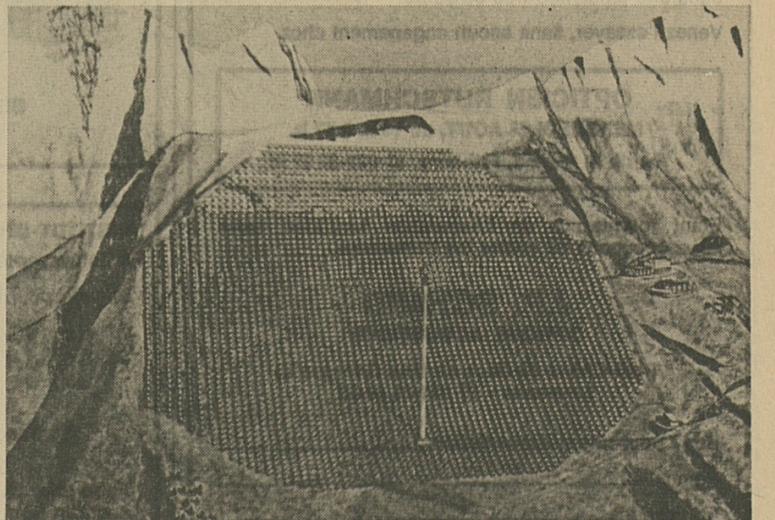
Centrales thermiques solaires

L'énergie solaire peut également servir à alimenter des centrales solaires de plus grandes dimensions en produisant la vapeur nécessaire au fonctionnement de turbines. Le procédé consiste à orienter en permanence vers le soleil un champ de miroirs, de façon à concentrer le rayonnement sur une « chaudière » centrale.

Un groupe d'entreprises européennes vient d'effectuer, à la demande de la CEE, une étude de définition pour une centrale solaire d'1 MW. On envisage d'entreprendre immédiatement l'élaboration des éléments d'une telle centrale, puis la construction de celle-ci — vraisemblablement en Italie.

● Conversion photovoltaïque

La lumière solaire peut être transformée directement en électricité au moyen de cellules semi-conductrices, utilisées précédemment dans l'aérospatiale. Mais ces cellules sont encore



Projet de centrale solaire établie dans les Alpes.

(Keystone)



3

Qui dit plus?

La nouvelle Mazda 323:

○ La nouvelle Mazda 323: la seule 1300 avec hayon qui offre autant sur tous les points. Exemples:

Confort et équipement:

Intérieur particulièrement spacieux, servo-frein, sièges-couchettes, poignées de maintien, lave-glace électrique, phares de recul, serrure de réservoir d'essence, allume-cigarettes, montre, compteur kilométrique journalier, tapis-moquette, plusieurs vide-poches, etc. (voir aussi sécurité et visibilité)

Tenue de route:

nouvelle suspension à 4 ressorts hélicoïdaux, guidage soigné de l'essieu arrière, direction précise, pneus à carcasse métallique

Sécurité:

habitacle rigide avec zones d'absorption, pare-brise en verre feuilleté, ceintures à enrouleur, appui-tête incorporés, rétroviseur jour et nuit, etc.

Visibilité:

larges vitres panoramiques teintées, glace arrière chauffante, dégivreur-désembueur des vitres latérales avant

Maniabilité:

direction douce et précise avec volant gainé, diamètre de braquage réduit, parcage facile

Finition:

luxeuse pour sa catégorie, extraordinairement soignée dans la tradition Mazda, peintures en 15 phases, construction robuste pour usage économique et sans problème



○ La nouvelle Mazda 323: la seule de sa catégorie avec 2 sièges arrière rabattables séparément



9990.-
Qui dit moins?

○ La Mazda 323: toujours la seule 1300 avec hayon pour moins de 10'000 fr.

Autres versions (* automatique + 900.-):
Mazda 323 1000 E 3 portes 8990.-
Mazda 323 1000 3 portes 9590.-
Mazda 323 1300 GL 3 portes 10700.-
Mazda 323 1300 GL 5 portes 11200.-*

Par ses qualités exceptionnelles, la nouvelle Mazda 323 est une voiture que vous ne pouvez négliger d'essayer. Un simple coup de téléphone à votre agent le plus proche suffit. Si vous le désirez, il viendra vous chercher sans engagement de votre part. A bientôt!

Mazda, une large gamme et une solide réputation de longévité et d'économie.

15 modèles de 1000 à 2600 cm³ de 8990.- à 27500.-.
(Garantie: 1 an avec tous les km que vous voudrez)

Importateur: Blanc & Païche S.A., 1217 Meyrin/GE

MAZDA

Offre plus pour moins

FRIBOURG • Matran Garage de l'Autoroute, 037 24 86 83 • Bulle M. Santini, 029 2 60 00 • Charmey E. Mooser, 029 7 11 68 • Corcelles/Payerne J.-J. Rapin, 037 61 44 77 • Estavayer-le-Lac S. Krattinger, 037 63 15 67 • St-Aubin - FR R. Dahler, 037 77 25 66 • Saint Silvester H. Zosso, 037 38 16 88 • GENEVE • Genève Garage de Tranchées,

Blanc & Païche SA, Bd, des Tranchées 50, 022 46 89 11 • C. Lozzi, rue Dancet 10, 022 29 80 10 • Grand-Lancy Comauto SA, av. des Communales-Réunies 40, 022 94 20 31 • Meyrin Garage des Champs-Frêchets, 022 82 33 89

DURS D'OREILLES GRANDE NOUVEAUTÉ

Enfin, nous pouvons vous présenter un appareil acoustique avec le nouveau microphone directionnel, qui vous procure une excellente audition même dans une ambiance très bruyante.

Venez l'essayer, sans aucun engagement chez

OPTICIEN RUTSCHMANN

MERCREDI 24 AOUT, de 14 h. à 17 h.

Av. de la Gare 5, Fribourg. ☎ 037-22 27 91

Etant fournisseur de l'Assurance Invalidité, nous nous occupons de toutes les démarches.

J.P. SCHMID
OPTIQUE ACOUSTIQUE

Petit-Chêne 33 (face cinéma Georges V)
Lausanne - ☎ 021-23 49 33

Bon : pour une documentation _____

Nom : _____

Adresse : _____ ☎ : _____

83-358



HORIZON
4 1/2 pièces
Fr. 141 000.-

Surface habitable 105 m²
Sous-sol 40 m²

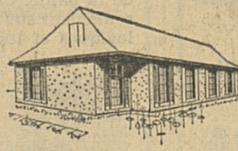
A FORFAIT
Entièrement équipées
CAPRICE
6 pièces

Fr. 187 000.-

Surface habitable 132 m²
Sous-sol 83 m²
y compris aménagement intérieur luxe

BERCI S.A., 2028 VAUMARCUS
Téléphone (038) 55 20 49

28-356



INSTITUT STAVIA
à Estavayer-le-Lac

engage pour l'automne prochain

UN PROFESSEUR

de français et de branches commerciales

Faire offre par écrit avec curriculum vitae et références à la Direction de l'Institut STAVIA.

17-27324

WANDER

Wir suchen für die Betreuung der Grossverbraucher-Kundschaft (Hotels, Restaurants, Kantinen etc.) einen

JUNIOR - VERTRETER

- Sind Sie begeisterungsfähig?
- Möchten Sie in einem dynamischen Verkaufsteam arbeiten?
- Sind Sie bereit, als Einsatzvertreter überall dort einzuspringen, wo die Situation es erfordert?
- Lieben Sie den Kontakt mit Ihren Mitmenschen?
- Legen Sie Wert auf eine Daueranstellung?
- Sind sie swischen 23 und 30 Jahren jung ,
- Sind Sie zweisprachig (deutsch und französisch)?
- Haben sie Berufserfahrung als Koch, Patissier, Konditor, oder sind Sie Kaufmann mit Flair für diese Berufe?
- Liegt Ihr Wohnort zentral im schweizerischen Mittelland?

Wenn Sie diese Fragen mit Ja beantworten können, schreiben Sie uns.

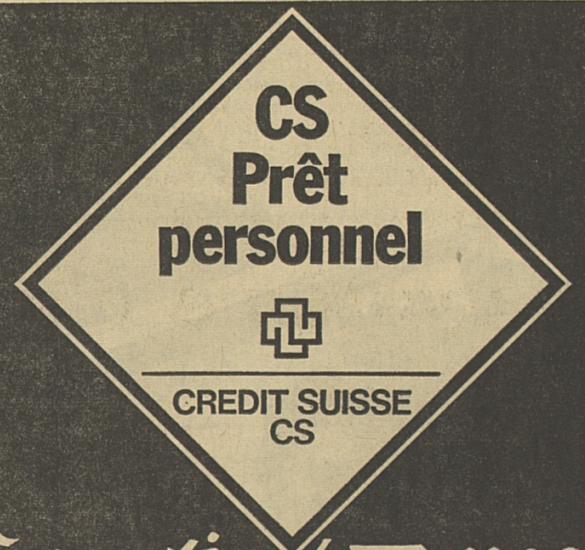
Wir bieten Ihnen:

- Zeitgemässe Entlohnung
- Gründliche Einarbeitung und Ausbildung als Vertreter
- Verkaufsunterstützung
- Geordnete Arbeitszeit
- Gute Sozialleistungen
- Pauschale Spesenentschädigung
- Pauschale Autoentschädigung

Wir erwarten gerne Ihre Bewerbung mit den üblichen Unterlagen.

WANDER AG
Personalabteilung A
Postfach 2747
3001 Bern

05-13016



*à partir de Fr. 1000.-
rapide et avantageux*

Comparez, cela en vaut la peine!

Quelques exemples de notre tarif:

Crédit	12 mois Mensualité	24 mois Mensualité	36 mois Mensualité	48 mois Mensualité
10 000.-	887.50	468.75	329.15	259.40
15 000.-	1331.25	703.15	493.75	389.05
18 000.-	1597.50	843.75	592.50	466.90
25 000.-	2218.75	1171.90	822.90	648.45

Intérêt, tous frais et prime pour exonération des mensualités ou du solde de la dette inclus.

52 Je désire un prêt personnel de

Fr. _____ remboursable par mensualités de Fr. _____

Nom _____ Prénom _____

NP/Localité _____ Rue/no _____

Habite ici depuis _____ Téléphone _____

Domicile précédent _____

Date de naissance _____ Etat civil _____ Profession _____

Lieu d'origine _____ Chez l'employeur Revenu mensuel

Loyer mensuel _____ actuel depuis _____ total _____

Date _____ Signature _____

A envoyer au CREDIT SUISSE 1701 Fribourg, Place de la Gare 8, 037/81 11 51, ou à une autre succursale du Crédit Suisse

La base de Thulé: une « position clé » de l'Arctique

Extraordinaire assurance-vie nucléaire des Américains

Face à la Sibérie septentrionale et à la mer de Norvège, donc tenant une position unique au monde, lui conférant une suprématie incontestée sur toutes les autres bases américaines, la base aérienne de Thulé, au Groenland, peut contrôler tous les satellites de reconnaissance survolant l'URSS et déceler tous les satellites soviétiques, même ceux dont le lancement n'est pas publiquement annoncé !

En bref, Thulé est pour le peuple américain — au prix de 3 dollars par tête d'habitant — une assurance-vie antinucléaire de 15 minutes.

Déjà, la base est par elle-même un exploit technique unique au monde au temps présent. Allons à Thulé...

« Terre sainte » terrestre des Anciens, Tula transformée en Thulé par les Grecs, est aussi appelée l'« île Blanche ». Le Groenland où elle se trouve est l'une des plus grandes îles du monde (2 175 000 km² dont 1 833 900 km² sont couverts par une épaisse calotte de glace: l'Inlandsis), avec aujourd'hui 400 000 habitants dont la plupart sont issus du métissage entre Esquimaux et Danois. Découvert, le Groenland est devenu en 1953 une province danoise.

C'est en 1910 que l'explorateur danois Knud Rasmussen fonda la base polaire de Thulé, devenue point de départ de plusieurs expéditions polaires menées, entre autres, par Knud Rasmussen (1912-1924) et Jean Malaurie (1950-1951).

Un reportage de Kurt HAUSER

En 1945, les USA, avec l'accord du Danemark, ont aménagé à Thulé une importante base aérienne transformée en base stratégique en 1951.

Dès 1952, les pistes de 3500 m peuvent recevoir des bombardiers stratégiques porteurs de bombes nucléaires et, depuis 1960, l'équipement radar permet de surveiller les bases soviétiques de la presqu'île de Kola.

Thulé était peuplé de près de 2000 derniers primitifs de l'île. Contrairement à ce qu'ont fait les Anglais avec la population indigène de Diego Garcia, dans l'océan Indien, en l'expulsant de l'île, les Américains, à Thulé, ont seulement déplacé le village indigène de 200 km au nord, à Kranak, afin de laisser la population dans un même environnement.

UNE VILLE FORTERESSE CONGELÉE !

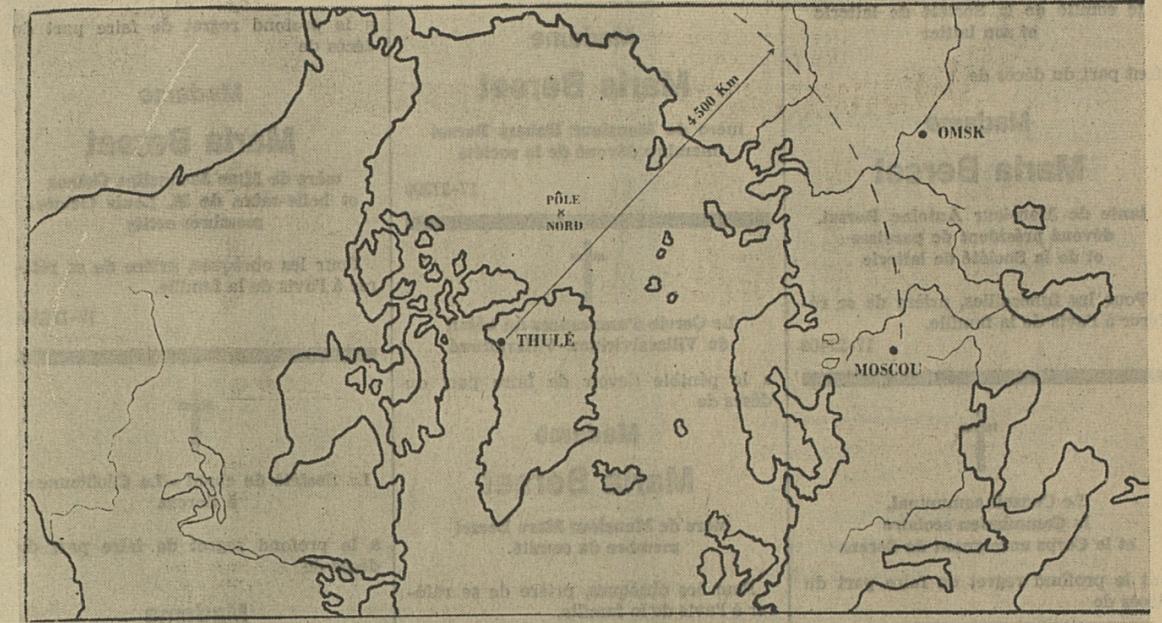
Thulé est une position clé dans l'Arctique. Elle permet de contrôler tout le trafic maritime de la mer de Norvège ainsi que celui de l'Atlantique-Nord vers le Pacifique, ainsi que tout le trafic aérien transpolaire d'Europe vers le Japon et l'Asie.

Par ses installations et ses équipements radio-électriques et radars, la base de Thulé est en mesure de détecter toute pénétration aérienne de l'URSS au-dessus de l'Arctique vers le Canada ou les USA. Cette stupéfiante base aérienne américaine est doublée, ce que l'on sait moins, par un laboratoire, véritable ville souterraine « Century Camp », premier centre mondial de recherches glaciologiques !...

Qui commande à Thulé contrôle donc l'Arctique, l'Atlantique-Nord et la mer de Norvège. Bien évidemment, l'intérêt stratégique d'une telle position clé, unique au monde, ne pouvait échapper aux Américains.

Ces derniers n'en ignoraient pas non plus les servitudes, elles aussi, uniques au monde: une température moyenne normale de -35° et, par vent violent -45° et même -60° (le 8 mars 1972, l'anémomètre a été arraché par un vent de 330 km/h...). Toute chair nue exposée au froid gèle en moins de 30 secondes. En été +20°. Le soleil ne se couche jamais d'avril à août. En revanche, c'est la nuit permanente de novembre à mars.

Le sol est gelé jusqu'à 300 mètres de profondeur ! Déjà, la couche superficielle (permafrost) possède la



Thulé, une position clé dans l'Arctique; une position qui met cette base américaine à quelque 4500 km de Moscou ou à quelques secondes de radar... (Carte B.I.P.)

consistance du béton ! La baie de Thulé n'est accessible aux navires (parce que dégagée des glaces flottantes) que deux mois par an.

Et pourtant — ô paradoxe — là-bas, l'ennemi no 1 n'est pas le froid, mais... l'incendie car l'eau gèle instantanément au contact de l'air.

Il n'empêche cependant que les Américains, retrouvant leur esprit pionnier, vont avoir raison de tous ces handicaps. Et une ville forteresse congelée va naître à Thulé.

Le « Century Camp »

En janvier 1951, arrivé à Thulé, le colonel de l'armée du génie, Berni Balchen, accompagné de 8700 hommes, avec mission de réaliser sur place l'opération « Blue Jay »... Dix-huit mois plus tard, la mission est accomplie !

Sur la glace millénaire apparaît la stupéfiante base de Thulé: 28 immeubles répartis de part et d'autre de 21 rues avec tunnels débouchant sur une avenue centrale de 335 m de long, pavée en bois (pour véhicules à chenilles). Rien n'y manque pour une garnison de 6000 hommes l'été — mais environ 3000 hommes en hiver et pour moitié des personnels civils danois; les militaires

américains sont 1200 — puisque l'on trouve sur 900 hectares: piscine, bibliothèque, hôpital, gymnase géant, cinémas, clubs divers, centres de loisirs et de bricolage, chapelles, supermarché, électricité et eau courante. Une centrale thermonucléaire maintient une température ambiante et alimente les installations militaires. Pour l'hiver, une horloge spéciale a été même créée, afin de permettre à tous de distinguer le jour de la nuit.

Dans le même temps étaient construits 150 km de routes jalonnées tous les kilomètres d'une baraque refuge de survie pour imprudents ! Parallèlement des mesures de sécurité très strictes étaient édictées: interdiction de sortir seul, équipement radio sur tous les véhicules, installation de cataphotes tous les 10 mètres le long des routes. Il en avait coûté aux contribuables américains 720 millions de dollars (valeur 1959)...

Voyaient aussi le jour plus de 500 000 km² de pistes d'aviation articulés autour d'une piste centrale de 3000 m de long sur 60 m de large; ainsi qu'un extraordinaire radar.

Il s'agit là du BMEWS (Ballistic missiles early warning system): Système de détection lointaine de missiles balistiques: ce radar géant de Thulé a été, depuis, complété par deux autres stations identiques à Clear en Alaska et à Fylingdales Moor, en Grande-Bretagne (Yorkshire).

UN SYSTEME TRES SOPHISTIQUE D'ALERTE

Ce système de détection et d'alerte avancée antimissiles nucléaires est un ensemble de radars de grandes performances reliés à des ordinateurs très sophistiqués capables, dès l'apparition d'un missile, de restituer sa trajectoire, de connaître son point de chute et l'heure de l'impact... Toutes ces données sont obtenues en quelques microsecondes !...

La situation est transmise au commandement de la Défense aérienne américaine (à Colorado Springs) où elle est synthétisée avant transmission au Pentagone et au SAC (Strategic Air Command). Dans le même temps, sont informés: la Défense nationale du Canada, le Quartier général de la RAF à Stanmore, et le Grand quartier général allié en Europe (SHAPE) à Bruxelles.

Deux sortes de radars assurent la détection: 4 radars de détection et 1 « Tracker ». Les 4 radars de recherche ont une portée de 5000 km, leurs quatre antennes dressent chacune vers le ciel leurs gigantesques superstructures métalliques et surveillent chacune 40 degrés de l'espace. Le radar de poursuite automatique — appelé aussi « tracker » — d'une portée de 3000 km, peut, à cette distance extrême, distinguer tout mobile aérien de la taille d'un ballon de football. Le « tracker » se cache sous un énorme radôme sphérique — haut comme un immeuble de 15 étages — de fibres de verre laminées de 42 m de diamètre.

L'alerte peut ainsi être donnée avec un préavis allant de 15 à 20 minutes. Autrement dit, ce système d'alerte très sophistiqué constitue, pour les populations américaines, une assurance-vie antimissiles nucléaires d'un quart d'heure leur permettant de gagner les abris antiatomiques les plus proches.

Mais qui aurait pu penser jamais que c'est un appareil américain, le B-52 Hobo 28, porteur de 4 bombes nucléaires qui, le 21 janvier 1968, ayant pris feu en vol et étant venu s'écraser à 15 km de Thulé (6 des 7 aviateurs à bord ayant pu s'éjecter à temps de l'appareil avant sa chute) allait profondément affecter les personnels de Thulé, et faire connaître à l'opinion mondiale affolée par la presse, l'existence de la fameuse base de Thulé.

Une véritable mobilisation fut déclenchée, sous le nom de code « Crested Ice », et, sous la direction d'autorités scientifiques danoises et américaines mondialement connues, qui établirent une planification prospective rigoureuse pour ces travaux de caractère exceptionnel, afin de récupérer les débris des 4 bombes nucléaires dans toute la zone contaminée... Le 10 avril, l'opération « Crested Ice » était terminée.

UNE AUTRE ACTIVITE EXPERIMENTALE

Mais Thulé n'est pas seulement une base unique au monde. Une autre activité expérimentale y a aussi vu le jour: la glaciologie.

En effet, dans la banlieue est de Thulé, à 180 km, est née, sous ce climat polaire d'une impitoyable rigueur que nous avons souligné plus haut, une véritable ville souterraine: « Century Camp ».

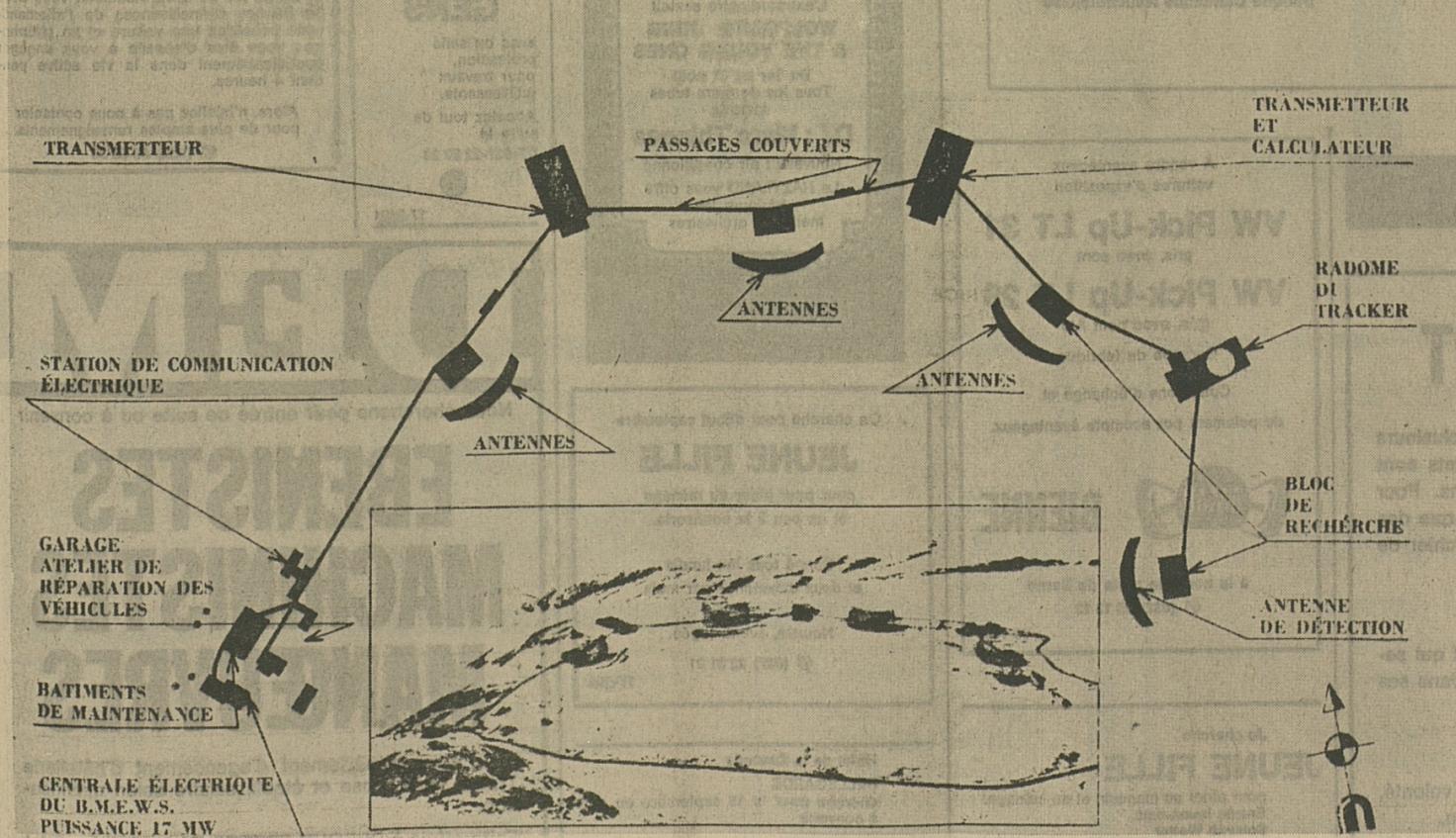
C'est une unité spéciale militaire du génie (Snow-ice permafrost research establishment) qui a creusé en pleine glace, et bâti en vraie grandeur nature « Century Camp », ville polaire prototype, et centre de recherches glaciologiques le plus important du monde et où des savants étudient la glaciologie et, par sondages successifs, l'histoire de la Terre.

Peut-être est-ce aussi à Thulé que survivront les terriens rescapés d'une éventuelle apocalypse nucléaire...

K. H.

Un système d'alerte très sophistiqué

SITE B.M.E.W.S. de THULÉ



Thulé, c'est un système d'alerte très sophistiqué: un ensemble de radars à très longue portée, reliés à des ordinateurs qui sont capables dès l'apparition de missiles de calculer tout une série de données dans un minimum de temps. (Copyright by B.I.P.)

(Copyright by BIP)



Monsieur le curé
et le Conseil paroissial
de Villarsviriviaux,
le comité de la Société de laiterie
et son laitier

font part du décès de

**Madame
Maria Berset**

tante de Monsieur Antoine Berset,
dévoté président de paroisse
et de la Société de laiterie

Pour les funérailles, prière de se référer à l'avis de la famille.
17-27408



Le Conseil communal,
la Commission scolaire
et le Corps enseignant de Sorens

ont le profond regret de faire part du décès de

**Madame
Maria Berset**

belle-mère de M. Louis Geinoz,
conseiller communal
et membre de la Commission scolaire

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.
17-122806

**favorisez
les annonceurs qui
nous soutiennent !**



Le groupe folklorique
« La Chanson du Lac » de Courtepin
a le regret de faire part du décès de

**Madame
Maria Berset**

mère de Monsieur Robert Berset
membre dévoué de la société

17-27399



Le Cercle d'assurances du bétail
de Villarsviriviaux-Villargiroud

a le pénible devoir de faire part du décès de

**Madame
Maria Berset**

mère de Monsieur Marc Berset
membre du comité.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.
17-27362



Le Conseil communal de Villarsviriviaux

a le pénible devoir de faire part du décès de

**Madame
Maria Berset**

mère de Monsieur Marc Berset
dévoté conseiller communal.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.
17-27364



Le Cercle démocrate-chrétien
de Sorens

a le profond regret de faire part du décès de

**Madame
Maria Berset**

mère de Mme Jacqueline Geinoz
et belle-mère de M. Louis Geinoz,
membres actifs

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.
17-122804



La Société de chant « La Cécilienne »
à Sorens

a le profond regret de faire part du décès de

**Madame
Maria Berset**

belle-mère de M. Louis Geinoz,
son dévoué caissier

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.
17-122805

**Toutes vos annonces
par Publicitas,
Fribourg**

E. SAINT-PIERRE - J. CORREARD
en collaboration avec une équipe



1 vol. 362 pages illustrations par Camille Fr. 16.80

« C'est la première fois que je trouve un art de mieux aimer ainsi replacé dans la vie quotidienne et expliqué de manière très simple par le commentaire de faits vécus. »

(Panorama aujourd'hui)

« A tous ceux qui se sentent opprésés devant les difficultés de la vie, ce livre donne des éléments de réponse, car il est très pédagogique, plein de bon sens et de sens du spirituel. »

(L'écho - La liberté, de Lyon)



En vente dans les librairies

EDITIONS ST-PAUL, PARIS - FRIBOURG

Grande Dixence S.A., Sion

Emprunt 5 3/4% 1967-83 de fr. s. 25 000 000

(Numéro de valeur 109 079)

L'emprunt mentionné ci-dessus a été dénoncé au remboursement anticipé par la débitrice, en vertu du chiffre 3 des conditions d'émission, pour le

20 février 1978 à 100%

A partir de la date mentionnée ci-dessus, les obligations munies de tous les coupons non encore échus au 20 février 1979 et suivants peuvent être présentées au remboursement auprès de tous les guichets en Suisse des banques mentionnées ci-après; dès le 20 février 1978, ces titres cessent de porter intérêt.

Les obligataires de cet emprunt auront la faculté de convertir leurs titres en obligations du nouvel emprunt que Grande Dixence S. A. émettra du 9 au 15 septembre 1977.

Société de Banque Suisse

Crédit Suisse
Banque Populaire Suisse
Groupement des Banquiers Privés Genevois
Banque Cantonale de Bâle
Banque Cantonale de Zurich
Banque Cantonale du Valais

Union de Banques Suisses
Banque Leu SA
Banque Cantonale Vaudoise
Banque Cantonale de Berne
Banque de l'Etat de Fribourg
Banque Cantonale Neuchâtelaise

En août 1977

ING. DIPL. EPF FUST SA

Reprise maximale pour votre réfrigérateur usagé !

A l'achat d'un réfrigérateur neuf, nous vous accordons une remise de Fr. 60.- à 400.- sur le prix du catalogue des marques connues :

ELECTROLUX, BAUKNECHT, SIEMENS, ELAN, SIBIR, NOVAMATIC, *vaste choix *livraison à domicile *conseils neutres *montage, raccordement *service *location, crédit.

Villars S. Glâne Jumbo, Monacor
Tel. 037/24 54 14
Bern City-West Passage, Leupenstr. 19
Tel. 031/25 86 86
et 23 succursales

HAZYLAND

Dancing au Pavillon
Montreux
Tél. (021) 62 56 46

Du 17 au 31 août
L'extraordinaire sextett
**WOLFGANG JUNG
& THE YOUNG ONES**

Du 1er au 31 août
Tous les derniers tubes
avec le

DJ : Marc Thinnes
Nouveau : air conditionné
Le HAZYLAND vous offre
toujours les
meilleurs orchestres

17-2401

Offres et demandes d'emploi

Jeune fille
ou personne retraitée
est
cherchée

pour s'occuper
du ménage, du jardin
et des animaux
domestiques.
Campagne.
Faire offre sous
chiffre AS 81-62070 F,
aux **Annonces**
Suisse SA « ASSA »,
Pérolles 8,
1700 Fribourg

Cherchons
d'URGENCE
**JEUNES
GENS**

avec ou sans
profession,
pour travaux
intéressants.
Appelez tout de
suite le
037-22 23 28

17-2401

NOUS
sommes un groupe de
FEMMES
qui nous engageons activement
pour une cause commune.

Nous
AVONS
une activité intéressante et indépendante
nous permettant d'aménager nous-mêmes
le temps que nous y consacrons. Notre
engagement nous apporte plus qu'un argent
de poche et nous donne

LA CHANCE
de mieux connaître le monde qui nous
entoure sans pour autant négliger notre mé-
nage.

Vous habitez
la région de Fribourg
Vous avez 25 à 40 ans ; vous êtes aimable
et aimez les contacts humains ; vous avez
de bonnes connaissances de l'allemand ;
vous possédez une voiture et un télépho-
ne ; vous êtes disposée à vous engager
quotidiennement dans la vie active pen-
dant 4 heures.

Alors, n'hésitez pas à nous contacter
pour de plus amples renseignements.
0 (022) 43 55 30

Offres et demandes d'emploi

REPRESENTANT

Maison bien connue et introduite depuis plusieurs années, cherche un représentant. Nos clients sont les commerces, bureaux et administrations. Pour soutenir notre réputation nous ne vendons que des articles de qualité. Pas de porte-à-porte. Fichier de clientèle existant.

Nous accueillerons avec plaisir un débutant qui sera formé sur nos produits, nous l'aiderons dans ses premiers pas.

Nous attendons qu'il fasse preuve de bonne volonté, de dynamisme et qu'il aime le contact humain. Si ce poste vous intéresse et que vous avez entre 25 à 40 ans, veuillez nous écrire sous chiffre PR 902193-22 à Publicitas SA, 1700 Fribourg.

A vendre avantageux
voitures d'exposition

VW Pick-Up LT 31
gris, avec pont

VW Pick-Up LT 28
gris, avec pont Alu

Garantie de fabrique.

Conditions d'échange et
de paiement par acompte avantageux.



à la nouvelle route de Berne
0 (032) 25 13 13

06-1497

Je cherche
JEUNE FILLE

pour aider au magasin et au ménage.
Entrée immédiate.
Schwab Walter
Boulangerie-Pâtisserie
Crêt-des-Fleurs 50
Biemme. 0 (032) 25 20 85

06-21699

On cherche pour début septembre
JEUNE FILLE

pour pour aider au ménage
et un peu à la confiserie.

Congé tous les lundis
et deux dimanches par mois.

Nourrie, évent. logée.
0 (037) 22 31 31

17-694

Hôtel de la Cascade
BELLEGARDE
cherche pour le 15 septembre ou date
à convenir

SERVEUSE
bon gain, congés réguliers.

0 (029) 7 82 06
17-122776

DEM

Nous cherchons pour entrée de suite ou à convenir

**EBENISTES
MACHINISTES
MANŒUVRES**

pour notre département d'agencement d'hôtellerie
Travail varié, pose et établi, salaire selon qualifica-
tion.

Faire offres à DUFOR FRERES SA Meubles DEM
1022 Chavannes-Renens
Téléphone 021-34 45 31
(Discrétion assurée).

22-1078

REGARDEZ
à deux sous près



35.90

25.90

49.90

Notre garantie: satisfait ou remboursé!

Les ensembles qui font plaisir.

Pullover rayé à col roulé et jupe unie, acryl brun/beige, rouge/noir, bleu/marine, violet/noir, pastel/gris Gr. 38-46 35.90

Veste et jupe, shetland beige, brun, bleu Gr. S-XL 49.90

Chemisier uni assorti coton/polyester blanc, beige, brun, marine, noir Gr. 36-46 25.90



PLACETTE
(anciennement aux 3 tours)

Tous les samedis, la Placette Fribourg vous offre le parking gratuit au grand Parking des Grands-Places

No 1 en Suisse Romande

Affaires immobilières

Appartements meublés

A louer à 15 km de Fribourg et 10 km de Bulle deux

appartements meublés

tranquilles et très ensoleillées de deux et cinq chambres, grande terrasse et balcons, tout confort. Location au mois ou à l'année.

Ecrire sous chiffre P 17-500 463, à Publicitas SA, 1701 Fribourg

A LOUER A LA ROCHE

magnifiques appartements de 3 pièces

et cuisine. Prix intéressants ☎ (037) 46 49 69 entre 17 h et 19 h. 17-1622

A louer

pour 1 pers. dans villa tranquille, à Villars-sur-Glâne, à 5 min. trolley

1 studio-chambre meublée

avec WC et douche, sans cuisinette, le tout indépendant. ☎ (037) 24 87 53

81-62064

Studios

A louer à 5 minutes de la gare, de l'Université et de l'Hôpital cantonal, jolis studios tranquilles bien ensoleillés à un et deux lits, tout confort. Libres de suite ou le 1er septembre 1977.

☎ 24 86 80 ou 22 56 17

17-4001

A proximité de l'Université

A LOUER joli STUDIO meublé

complètement agencé. Prix très avantageux.

☎ (037) 22 64 31

17-1706

A louer à proximité de Guin nouvel, bel

APPARTEMENT d'une pièce

avec cuisine, douche, eau chaude et chauffage.

☎ 037-43-20 19

17-1700

A remettre pour cause imprévue au Schœnberg

APPARTEMENT confortable et spacieux 3 pièces

hall, cuisine, bain, WC. Vue sur la ville et les Alpes. Prix Fr. 715.— tout compris Libre de suite ou à convenir.

Tél. le soir dès 19 h au ☎ (037) 22 35 20

17-27336

Fribourg Rue St. Pierre-30 Tél. 22.61.82

Impasse de la Colline Marly

Appartement de 2 1/2 pièces

à louer de suite.

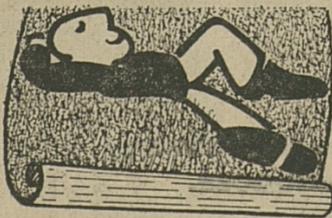
Renseignements par : ☎ 17-1124

Agence immobilière

GESTIMME S.A.

LES MOQUETTES DE TAPISOL

Sans chercher loin, TAPISOL dispose à Fribourg du plus grand choix de moquettes immédiatement livrables. De plus, TAPISOL vous assure conseils et installation soignée aux conditions des plus avantageuses.



Moquettes à l'emporter profitez de nos rabais si vous emportez et payez comptant. 20 000 m² en stock.

Tapisol

Fribourg, Pérolles 29, tél. 22 34 45 Marly-Centre, tél. 46 16 45

Bühler



NOUS LOUONS

à l'av. J.-M.-Musy 8, 10, 12 à Fribourg pour le 1er OCTOBRE 1977 ou date à convenir

4 1/2 pièces dès Fr. 510.- + charges

Garage individuel Fr. 50.—

- Appartements magnifiques
- Situation tranquille
- Raccordé à Télénét
- Grande place de jeux pour les enfants
- Utilisation de la buanderie gratuite

Pour visiter : M. Jean Büschi, ☎ 23 37 93

Pour tous renseignements : **REGIE DE FRIBOURG SA**

Pérolles 5a

☎ 037-22 55 18 17-1617

A LOUER

dans immeuble neuf Bel Air, Estavayer-le-Lac

2 pièces et cuisine

grand confort loyer intéressant.

SSGI J.Ed. Krammer SA Place de la Gare 8, Fribourg.

☎ 037-22 64 31

17-1706

A LOUER, pour le 30 septembre 1977, route de Villars 115,

APPARTEMENT 3 pièces

avec grande cuisine, 2 balcons, cave. Fr. 450.— plus charges.

(Place de parc, arrêt bus).

Pour visiter s'adr. au ☎ 037-24 29 14

17-306

... pour Nouvel-An, je cherche

CHALET ou APPARTEMENT de vacances

régions Charmey ou Lac-Noir, proximité remontées mécaniques.

☎ 037-22 14 22 (Int. 38) heures de bureau

17-27315

L'ANNONCE



Droit au but

On sait aujourd'hui à qui s'adressent les journaux.

Aux jeunes ou aux moins jeunes. Au financier ou à l'ouvrier. A l'entrepreneur ou au détaillant.

A l'homme ou à la femme. Nul autre moyen publicitaire ne garantit une diffusion aussi rigoureusement canalisée. Nul autre ne s'est préoccupé avec une telle rigueur de connaître ses lecteurs et leurs caractéristiques. Votre annonce atteindra à coup sûr son destinataire. Où qu'il se trouve.



**Publicité intensive –
Publicité par annonces.**

Les journaux et périodiques suisses

* Les éditeurs suisses de journaux et périodiques consacrent chaque année de gros montants à l'analyse détaillée de leurs lecteurs.

Ceci vous permet de réduire au minimum les pertes de diffusion de votre publicité par voie de presse.

Deux importants projets en voie de réalisation à Morat

PISCINE COUVERTE ET MUSEE: C'EST POUR BIENTOT

Conférence de presse hier après midi à Morat où le Conseil communal faisait le point de la situation dans la construction d'une piscine couverte et la transformation du vieux moulin en musée historique. Au cours de la réunion, divers documents relatifs à l'extension des installations de la plage de Morat furent emmurés par M. Ernest Kuster, conseiller communal, à l'intention des générations futures qui se souviendront ainsi de la volonté des Moratois du 20e siècle de doter leur cité d'une infrastructure touristique de premier plan. On reconnaissait parmi les invités quelques membres de l'autorité locale emmenés par le syndic, M. Albert Engel, député.

L'idée d'agrandir la plage communale de Morat remonte à décembre 1971 lorsque le Conseil général se vit présenter par l'Exécutif trois projets d'extension. Le 13 octobre 1972, le Conseil général acceptait un message pour la construction d'une piscine couverte et bains publics, accordant à cet effet un crédit de sept millions. La question de la patinoire devait par contre être provisoirement écartée. Le 15 février 1973, les travaux démarraient. En septembre de la même année, le bassin olympique était ouvert. Le 9 septembre 1976, le chantier pour la construction de la piscine couverte prenait vie. Le mois dernier, la période des travaux intérieurs et des installations techniques importantes commençait enfin. Le programme établi par le maître de l'œuvre prévoit en octobre-novembre prochains le début des essais, en novembre les travaux de finition et, séduisant cadeau de Noël pour les Moratois, l'ouverture de toutes les installations vers la mi-décembre. A ce jour, des travaux ont été attribués pour une somme de 4 233 000 fr, les entreprises ayant leur siège dans la localité ayant bénéficié de commandes pour 3 259 000 fr, dans le canton de Fribourg pour 539 000 fr et hors du canton pour 435 000 fr.

La future piscine couverte de Morat abrite trois bassins ainsi qu'une pataugeoire. L'ensemble de la piscine a été conçu selon les recommandations de l'Association des invalides suisses, diverses installations étant spécialement réservées aux handicapés comme un ascenseur par exemple. A signaler le bassin de 25

m sur 12,5 m (4 couloirs) ainsi que les équipements de sauna, solarium, massage et fitness. Enfin, le restaurant self-service doit pouvoir accueillir 3 à 4000 personnes alors que le restaurant de la piscine couverte fonctionnera durant l'hiver avec un personnel réduit.

Jetons maintenant un coup d'œil sur le chapitre des statistiques qui nous apprennent que la fréquence des visiteurs a triplé depuis l'ouverture des deux bassins extérieurs, passant d'une moyenne de 30 000 à 89 000 en 1975 et 104 000 l'an dernier. Au 20 août 1977, en raison des journées pluvieuses, ce chiffre atteint les 60 000. La piscine couverte sera chauffée à l'électricité, permettant une récupération totale de la chaleur à l'aide d'une pompe à chaleur. Et pour procéder à d'autres économies d'énergie pendant les périodes de basse température, on utilisera la chaleur d'eau de la station d'épuration qui favorisera une économie d'environ 25% des frais d'énergie.

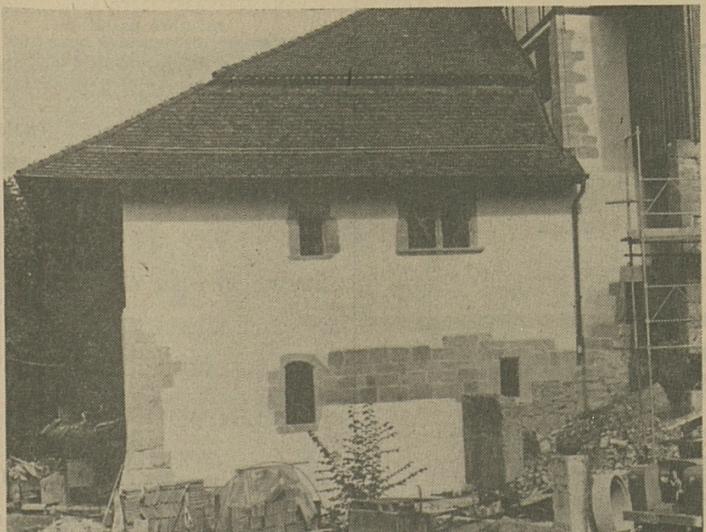
LE MUSEE AU PRINTEMPS

Quittant ensuite la piscine, les hôtes du Conseil communal de Morat se dirigèrent vers le vieux moulin qui abritera dès le printemps prochain le musée historique en faveur duquel le Conseil général avait accordé le 11 février 1976 un crédit de construction de 2 035 000 fr, les divers subsides laissant finalement à charge de la ville un montant d'environ un million. Ce musée abritera quelques collections qui valent toutes une mise en valeur adéquate: collections archéologiques, collections d'armes dont quelques souvenirs de la bataille, collections numismatiques et legs Faucherre soit vues gravées, mobilier et documents historiques. Pour M. Michel Terrapon, conservateur, le Musée de Morat remplira une triple mission dans le cadre de la communauté des musées fribourgeois: histoire militaire, spécialement en rapport avec les guerres de Bourgogne, archéologie (lacustre spécialement) et histoire du Moratois. « La revitalisation du musée, relève encore M. Terrapon, confèrera à Morat une dimension culturelle qui s'ajoute à son prestige et à celui du canton tout entier ».

(gd)

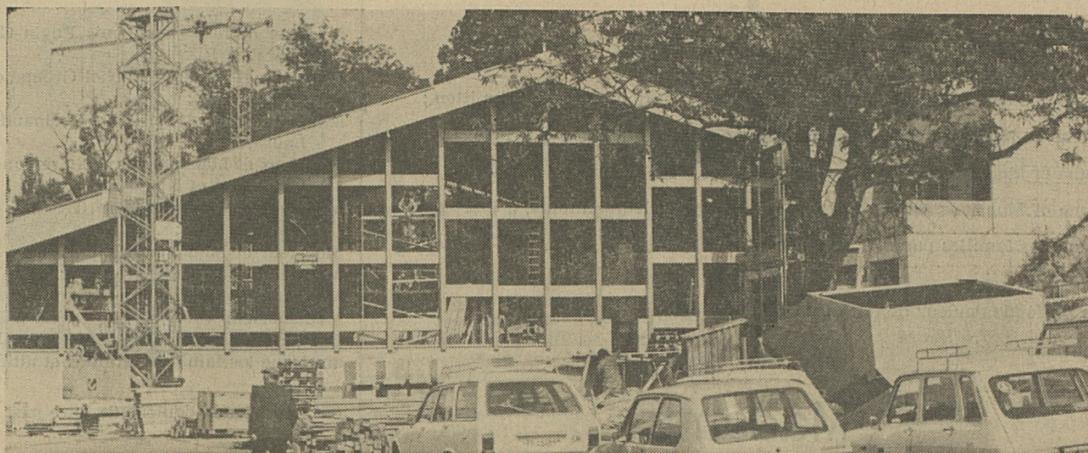


Les documents désormais emmurés présentés par M. Ernest Kuster, conseiller communal.



Le vieux moulin qui va devenir un musée.

(Photos G. Périsset)



La piscine couverte en construction ouvrira ses portes à la mi-décembre.

Ville de Fribourg Ville de Fribourg Ville de Fribourg

Rencontres folkloriques internationales de Fribourg

TROIS SPECTACLES DE GALA

Cette année, à nouveau, le programme des Rencontres folkloriques internationales de Fribourg sera va-

rié, les présentations en plein air alternant avec les spectacles en salle. Ces derniers se dérouleront tous à l'Aula de l'Université et seront au nombre de trois:

- Mercredi 31 août (20 h. 15): gala d'ouverture, d'une durée de plus de deux heures, par les cinquante danseurs, danseuses et musiciens du « Groupe folklorique de l'Université de Guadalajara », l'un des meilleurs ensembles du Mexique;
- Jeudi 1er septembre (20 h. 15): premier spectacle de gala avec la participation de cinq groupes étrangers: les « Exeter Morris Men » (Angleterre), l'ensemble folklorique « Garatarrak » (France-Pays Basque), le « Groupe folklorique de l'Université de Guadalajara » (Mexique), le « Schlitzlerländer Trachten- und Volkstanzkreis » (Allemagne fé-

dérale) et l'« Ensemble de danse et de chant de l'académie d'agriculture de Lublin » (Pologne) — voir la présentation de ce dernier groupe ci-dessous;

- Samedi 3 septembre (20 h. 15): deuxième spectacle de gala également avec la participation de quatre groupes étrangers et suisse: le « Groupe de danse de Saragosse (Espagne) — voir la présentation de ce groupe dans notre édition d'hier, le « Shanahan Group of Irish Dancing » (Irlande); le « Brigham Young University American Folk Dancers » (Etats-Unis) et le « Gruppo Canzoni E Costumi Ticinesi » (Bellinzone).

Pour ces trois spectacles, la location est ouverte à l'Office du tourisme de la Ville de Fribourg, tél. (037) 22 11 56. C. J.



PRESENTATION DES NEUF GROUPES INVITES

2. L'ensemble de danse et de chant de l'académie d'agriculture de Lublin (Pologne)

Formé d'étudiants de l'Académie d'agriculture de Lublin, cet ensemble de danse et de chant a été fondé en 1960 par un groupe de fervents amateurs du folklore, sous la direction du chorégraphe Jozef Dzik. La même année, le groupe donnait déjà son premier spectacle pour les habitants de Lublin et, depuis lors, il ne tarda pas à acquérir une solide réputation dans toute la Pologne, puis dans les pays de l'Est et, depuis quelques années, dans divers pays de l'Ouest (Italie, Allemagne fédérale, Suède, etc.). En dix-sept ans d'activité, ce sont plus de 900 étudiants polonais qui ont fait partie de cet ensemble et ont contribué à son succès.

Le répertoire de danses de ce groupe est particulièrement riche et intéressant et c'est un inventaire très large de danses populaires polonaises que l'ensemble de danse et de chant de l'Académie d'agriculture de

Lublin présentera à Fribourg. Expliquons brièvement les danses les plus caractéristiques:

- la Polonaise, ancienne danse nationale de Pologne, pleine de grâce, de délicatesse et de gravité, qui se danse sur un rythme à trois temps et présente d'intéressantes formes chorégraphiques;
- la Mazurka d'Uhlans (principauté de Varsovie), une ancienne danse de la noblesse;
- la Cracovienne, danse paysanne de la région de Cracovie qui se danse sur un rythme syncopé à deux temps. Le fond musical de cette danse est constitué par un choix de mélodies de cette région de la Pologne;
- les danses de la « Grande Pologne » qui présentent, par la chorégraphie et les chansons, une sorte de revue du folklore de cette région. Cette série de danses commence par une danse au fouet très spectaculaire;

● les danses de la région de Rzeszow, particulièrement originales, les danseurs disposant de libertés d'improvisations. Il se crée un spectacle entrecoupé de couplets humoristiques qui porte la marque d'une authenticité réelle. Au cours de ces danses de Rzeszow, l'ensemble fait un large étalage de ses grandes capacités techniques;

● il en va de même dans l'Oberek, l'une des plus anciennes danses populaires de Pologne. Cette danse, très rapide, est particulièrement difficile à exécuter sur le plan technique. Elle s'entremêle avec la lente mélodie du Kujawiak. Les deux forment une composition chorégraphique au rythme varié qui se termine par des figures très spectaculaires.

Ce prestigieux groupe polonais présentera également diverses danses de la région de Lublin dont le folklore est très riche. C.J.



Un groupe prestigieux: l'ensemble de danse et de chant de l'académie d'agriculture de Lublin.

Les Rencontres folkloriques internationales de Fribourg

sont organisées en collaboration avec LA LIBERTÉ



Madame et Monsieur Hildy Progin-Baeriswyl et leurs enfants, à Schmitten ;
Monsieur et Madame Hugo Baeriswyl-Jungo et leurs enfants, à Fribourg ;
Madame et Monsieur Gaby Schib-Baeriswyl et leurs enfants, à Aarau ;
Madame et Monsieur Elisabeth Piguet-Baeriswyl et leurs enfants, à Martigny ;
ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

**Madame
Agnès BAERISWYL**
née Waeber

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, belle-sœur, tante et cousine, enlevée à leur tendre affection le lundi 22 août 1977, dans sa 75e année, munie des sacrements de la sainte Eglise.

L'office d'enterrement sera célébré le mercredi 24 août 1977, à 14 heures en l'église paroissiale de Tavel.

La défunte repose en la chapelle mortuaire de Tavel.

Veillée de prières : mardi, à 20 heures en l'église de Tavel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Le Conseil d'administration de l'Imprimerie et Librairies Saint-Paul SA

a le profond regret de faire part du décès de

**Madame
Agnès BAERISWYL**
née Waeber

mère de Monsieur Hugo Baeriswyl, son dévoué administrateur-délégué, directeur de l'Imprimerie

L'office d'enterrement sera célébré en l'église de Tavel, le mercredi 24 août 1977, à 14 heures.



L'Association du personnel de l'Imprimerie et Librairies Saint-Paul SA

a le profond regret de faire part du décès de

**Madame
Agnès BAERISWYL**
née Waeber

mère de Monsieur Hugo Baeriswyl, leur dévoué directeur

L'office d'enterrement sera célébré en l'église de Tavel, mercredi 24 août 1977, à 14 heures.



Madame et Monsieur Louis Pugin-Gremaud et leurs enfants Jacquy, Nicolas et Pascal, à Riaz ;
Monsieur et Madame Michel Gremaud-Purro et leurs enfants Félix, Patrice et Colette, à Riaz ;
Monsieur et Madame Félix Gremaud-Servais et leurs enfants Marco et Daniel, à Lausanne ;
Monsieur et Madame Gérard Gremaud-Kolly et leurs enfants Germaine, Jean-Luc, Véronique et Nadia, à Riaz ;
Monsieur et Madame Jean Gremaud-Charrière et leurs enfants Chantal et Jean-Marie, à Riaz ;
Monsieur et Madame Julien Pittet, à Vuadens ;
Monsieur Charles Pittet et famille, à Vaulruz ;
Mademoiselle Claire Blattmann, à Bernex (Genève) ;
Mademoiselle Françoise Marchon, à Bulle ;
Les familles Pittet, Gremaud et Karth ;
ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

**Madame
Elise GREMAUD-PITTET**

leur très chère maman, grand-maman, belle-maman, sœur, belle-sœur, tante, marraine, cousine et parente, que Dieu a rappelée à Lui, le 21 août 1977 dans sa 75e année, munie des saints sacrements de l'Eglise.

L'église étant en rénovation, l'office de sépulture sera célébré en la salle communale de Riaz, le mercredi 24 août 1977, à 15 heures 30.

Domicile mortuaire : Riaz.

R.I.P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

17-122807



« Seigneur, dans ta bonté, accueille dans la vie éternelle, l'âme de ta fidèle servante ».

**Madame
Marguerite EMMENEGGER**

née Limat

notre très chère et regrettée maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Tu as rappelée auprès de Toi, le 22 août 1977, dans sa 72e année, réconfortée par les sacrements, après une longue maladie et de grandes souffrances acceptées dans la Foi.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église paroissiale de Broc, le mercredi 24 août 1977, à 16 heures.

La défunte repose en la chapelle mortuaire de l'église à Broc.

De la part de :

Jeanine et Otto Mauron-Emmenegger et leurs filles, à Broc ;
Madame et Monsieur Clément Rossier-Limat, à Domsdidier, et famille ;
Monsieur et Madame Alfred Limat, à Granges-Paccot, et famille ;
Madame et Monsieur Henri Giabani-Limat, à Fribourg, et famille ;
Madame et Monsieur Fernand Baeriswyl-Limat, à Estavayer-le-Lac, et famille ;
Monsieur et Madame Meinrad Limat, à Granges-Paccot et famille ;
Madame Marie Limat, à Fribourg et famille ;
Monsieur l'Abbé Maurice Fragnière, à Bulle ;
ainsi que toutes les familles parentes et alliées,

Repose en paix !

Le présent avis tient lieu de faire-part.

17-1601



Monsieur et Madame Eloi Rey-Broye et leurs enfants Laurence et Christian, à Aumont ;
Monsieur et Madame Pierre Broye-Jorand, à Nuvilly ;
Les tantes, oncles, parents et amis,

ont le grand chagrin de faire part du décès de

Francis REY

leur cher fils, frère, petit-fils, filleul, neveu, cousin, camarade, survenu accidentellement le 21 août 1977 à l'âge de 11 ans.

L'office d'enterrement sera célébré le mercredi 24 août 1977, à 14 h 30, en l'église d'Aumont.

Domicile mortuaire : église d'Aumont.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

17-1601

LES POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES

Joseph Bugnard Arcades de la Gare, Fribourg se chargent lors d'un décès de toutes les formalités et assurent la dignité des derniers devoirs. Tous articles de deuil. Transports funèbres.



Téléphonez (jour et nuit) au

71.22



Madame docteur Janine Jaeger-Nimhin ;
Madame Pierre Jaeger-Boldini ;
Madame et le professeur Georges Langrod-Nimhin ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, en Suisse et en Angleterre,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

**Monsieur le docteur méd.
Hubert Jaeger**

professeur honoraire de l'Université de Lausanne

leur très cher époux, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur affection, le 21 août 1977.

L'ensevelissement aura lieu à Fribourg, le mercredi 24 août.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église du Sacré-Cœur, Ouchy-Lausanne, à 14 h. 15.

Honneurs à 15 h.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à Pro Senectute, CCP 10-3166.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

R.I.P.

22-43



La direction et le personnel de l'entreprise P. Bouquet et Fils SA à Courtepin

ont le regret de faire part du décès de

**Madame
Emile Filistorf**

mère de leur dévoué collègue Monsieur Roger Filistorf

L'office d'enterrement sera célébré en l'église de Courtepin, le mercredi 24 août 1977, à 14 h 30.

17-27365



Le groupe folklorique « La Chanson du Lac » de Courtepin

a le regret de faire part du décès de

**Madame
Julie Filistorf**

membre passif, mère de Monsieur Roger Filistorf membre fondateur et de Monsieur Joseph Filistorf membre bienfaiteur

17-27398



La Caecilia du Rosaire de Courtepin

a le pénible devoir de faire part du décès de

**Madame
Julie Filistorf**

membre passif

La messe d'enterrement aura lieu mercredi 24 août 1977, à 14 h. 30, en l'église de Courtepin.

17-27409



Le Chœur mixte de Massonnens

fait part du décès de

**Monsieur
Armand Gobet**

membre actif, titulaire de la médaille Bene Merenti

L'office d'enterrement aura lieu en l'église de Massonnens, le mercredi 24 août 1977, à 14 h. 30.

17-27367



De gauche à droite : Mmes et MM. Fernand Comte, Robert Pochon et Joseph Bongard. (Photo G. Périsset)

Gruyère Gruyère Gruyère Gruyère Gruyère

Championnat suisse d'acrobatie d'avions modèles réduits

Le gruyérien P. Progin ira aux mondiaux

« On a bataillé pendant deux ans pour que l'on nous confie l'organisation de ce concours national », nous disait M. Willy Moret, le président des modélistes de la Gruyère. L'obstination des responsables du groupe des modèles réduits de la Gruyère a été payante puisque, ce dernier week-end, ils pouvaient mettre sur pied le championnat suisse d'acrobatie d'avions modèles réduits. Sur la piste gazonnée de Tronchebellon, sur les premiers contreforts de la Chia, c'était samedi la journée des entraînements, les concours s'étant disputés dimanche dès 7 h. Ces journées furent une réussite, aussi bien sur le plan des concours que sur celui des multiples à-côtés rattachés à semblable rencontre. Ce championnat est d'importance. En effet, c'est dans ce cadre que s'opère la sélection des trois meilleurs modélistes pour la participation au championnat du monde. En se classant 2e, le Gruérien Philippe Progin, 20 ans, de Neirivue, s'est inscrit pour le voyage.

fait partie le groupe de modèles réduits; M. Philippe Yerly, président d'Aéro-Gruyères; M. Gérard Gremaud, conseiller communal et député à Bulle, et la marraine du groupe, Mme Marcelle Gothuey, de Bulle.

Participants et experts ont relevé la qualité de la piste, longue de 80 mètres sur 15 mètres de large, que le groupe a étrennée en 1973. Les utilisateurs la considèrent comme ce que l'on a réalisé de mieux en Suisse. Le groupement de Bulle s'y retrouve tous les week-ends. C'est en tous les cas le fait de Philippe Progin, qui, quotidiennement, s'est entraîné à ces épreuves suisses. Et l'on convenait dimanche que son vol fut le plus beau de tous. Les juges aussi éminent semblable appréciation. Mais, il fallut que quelques-uns d'entre eux contestent la limite de son atterrissage. Philippe Progin dut pour cela céder la 1re place à Alex Meier de Wohlen. Cette décision ne fut pas enregistrée sans discussion. La 3e place revient à Christophe Zubler de Muenchenbuchsee.

Une vingtaine de concurrents, soit deux par région, s'affrontaient dans trois manches, sous l'œil des sept juges. La compétition fut, le matin, rendue plus difficile par le mauvais temps, la pluie perturbant singulièrement les vols télécommandés qui, l'après-midi retrouvèrent des conditions favorables. Bien des visiteurs étaient montés à Tronchebellon. Parmi eux, le président de la Fédération suisse de modèles réduits, M. Emile Geizendanner; M. Robert Dumas, représentant l'Office fédéral de l'air et Aéro-Gruyères, dont

Philippe Progin est constructeur-serurier. Il vient de terminer son Ecole de recrues. Tout naturellement, le modélisme le conduit au pilotage. Il en est à ses débuts dans une classe de vol d'Aéro-Gruyères où il est considéré comme un élève doué. Pour l'heure, il a le mérite d'être un des as du modélisme suisse. Ses admirateurs le verront le week-end prochain au lac de Schiffenen où il participera au concours international d'hydravions, modèles réduits. Y. Charrière

Léchelles: sept fois le tour du monde...

Ambiance de fête samedi soir à l'hôtel de la Gare de Léchelles, où le buraliste postal de la localité, M. Robert

Pochon, recevait l'hommage de quelques personnes à l'occasion de son quart de siècle d'activité au service de

la population de Léchelles, Russy et Chandon. A raison de 35 kilomètres de déplacement par jour, M. Pochon a effectué sept fois le tour du monde, comme le précisait le reste, au cours du repas, M. Joseph Bongard, administrateur à Fribourg et délégué de la direction d'arrondissement.

La partie oratoire que dirigea M. Pascal Joye, de Montagny-la-Ville, permit à MM. Fernand Comte, de Broc, président de la Société cantonale des buralistes postaux; Edgar de Gottrau, syndic; Raphaël Ducry, buraliste à Dompière, et Joseph Bongard de souligner les qualités de M. Pochon, soit sa ponctualité, sa précision et sa serviabilité. Et l'on n'oublia pas, bien sûr, Mme Pochon qui reçut fleurs et compliments. Ce fut M. Bernard Pochon qui remercia au nom de la famille les invités à cette soirée.

Originaire de Dompière, M. Pochon assumait naguère les fonctions d'agent de police à Estavayer avant de « monter » à Léchelles, où, le 1er août 1951, il reprenait le bureau postal de Mme Valérie Marmy, qui l'avait occupé durant 43 ans. M. Pochon préside actuellement la Société broyarde d'apiculture. (GP)

Tapisseries enfantines: une fois sur le métier...

On commence à un bout et on finit à l'autre: c'est une des caractéristiques de l'art naïf, qui a si bonne presse en notre époque de désarroi. L'expression se commence et s'achève sans calcul, sans « préméditation ». On aime, et on sublime souvent cette manière d'exécution dégagée, empreinte de fraîcheur, de spontanéité. L'enfant est roi.

Comme elle l'a fait, ces dernières années, la galerie Mara présente durant l'été une série de tapisseries tissées par des enfants égyptiens. En Egypte comme à l'étranger, Wissa Wassef avait influencé maints at-

entre ces deux formes d'expression: couleurs vives se détachant sur des fonds unis, contraste des vides et des pleins. Mais ici s'arrête l'analogie plastique:

le sens de l'abstraction propre aux anciens Egyptiens (des formes que l'on peut juger uniquement décoratives, alors qu'elles arrangent l'espace en lui conférant sa profondeur), ce sens ne se retrouve pas dans les œuvres modernes. Les enfants s'expriment dans le concret seulement, chaque surface a son sens



Tapiserie réalisée par des enfants égyptiens

terrien. Tout au plus l'esthète pourra-t-il trouver un penchant inné, pour l'harmonie, dans cette imagerie naïve.

Imagerie qu'il faut prendre pour ce qu'elle est. Je crois que le monde de l'enfance demeure, pour les adultes, impenétrable. On aurait tort de vouloir expliquer. Il faut, se laisser enchanter, simplement, par une si naturelle capacité de vivre de mystères. (A la galerie Mara, visites sur rendez-vous, jusqu'au 31 août).

(Pierre Gremaud)

ACTUALITES CULTURELLES

A la galerie Mara

liers. Ce professeur s'était établi près des pyramides de Guizah, à Harrania. Pour lui, la création d'œuvres textiles en dehors de toute école ou courant artistique était primordiale. Mais il ne négligeait pas non plus le caractère social: procurer du travail et quelques ressources à des enfants démunis. Wassef décédé (il y a un peu plus de deux ans), de nouveaux professeurs se sont trouvés en la personne de certains enfants, devenus adultes.

Les tapisseries égyptiennes présentées à Fribourg sont des évocations naïves. Les teintes, vives, se détachent avec franchise de fonds le plus souvent neutres. Quelques rares flammèches activent çà et là la vibration du support. Et dans la trame se lisent les caractères de l'art copte, dont ces tapisseries sont directement issues.

Florissant en Egypte dès le 4e siècle après J.-C., l'art copte était essentiellement populaire. Il utilisait dans ses motifs aux couleurs franches l'opposition des pleins et des vides, contraste particulièrement remarquable dans les tissus qui sont, avec les reliefs en pierre, les principales productions de cet art.

On repère d'emblée le parallèle



Détail d'une tapisserie égyptienne

(Photos Pierre Gremaud)

Sarine-Campagne

Ordination sacerdotale à l'Abbaye d'Hauterive

Samedi 20 août, jour de la fête de saint Bernard, Mgr Pierre Mamie, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, a conféré, à l'abbaye d'Hauterive, l'ordination sacerdotale au frère Bruno (Patrice) Wildhaber, d'Aigle (VD). La Communauté d'Hauterive, à laquelle s'étaient joints de nombreux prêtres, amis de l'ordinand, a concélébré sous la présidence de l'évêque du diocèse.

Le lendemain, le Père Bruno a célébré sa première messe conventuelle. Une nombreuse assistance, priante et recueillie, a participé à la joie du nouveau prêtre et de sa communauté. (Ip)

Les accidents

Villars-sur-Glâne: inattention à un carrefour

Hier, vers 12 h. 45, un automobiliste de nationalité allemande circulait de la route des Préalpes en direction du carrefour de Belle-Croix. A ce lieu, il marqua le stop et aperçut sur sa gauche une automobile qui montrait son intention d'obliquer sur Villars-sur-Glâne, son déflecteur droit clignotant. Alors qu'il s'engageait sur la voie prioritaire, le conducteur allemand entra en collision avec l'automobile susnommée, conduite par un habitant de Marly, M. Alois Grandjean, 71 ans. A la suite de l'accident, ce septuagénaire et son épouse, âgée de 66 ans, furent blessés. M. Grandjean, souffrant d'une commotion cérébrale, fut conduit à l'hôpital cantonal de Fribourg. Les dégâts concernant les deux véhicules se montent à 2000 francs. (Lib.)

Fribourg: carambolage en chaîne

A 13 h. 30, hier, un automobiliste d'Euville traversait la route des Arsenaux, se rendant de la route de la Fonderie vers la route des Charmettes. Il n'accorda pas la priorité à une voiture conduite par un habitant de Tinterin, lequel circulait normalement de Marly en direction de la gare. A la suite du choc, la première automobile était rejetée sur la gauche et heurtait une voiture à l'arrêt. Le passager du premier véhicule fut légèrement blessé et transportée à la clinique Garcia. Les dégâts des trois véhicules s'élèvent à 6 200 francs. (Lib.)



En se classant 2e, Philippe Progin de Neirivue (à gauche) s'est qualifié pour les championnats mondiaux. A droite, Willy Moret, le président du groupe.



Le compte à rebours.

(Photos Charrière)

Les accidents Les accidents Les accidents

Matran: tête-à-queue et collision

Hier, vers 11 h. 30, un automobiliste fribourgeois, qui sortait de l'autoroute, à Matran après avoir emprunté le tronçon venant de Fribourg, vit soudain l'arrière de son véhicule se déporter sur la gauche. Malgré un contre-braquage énergique, sa voiture effectua un demi-tour et percuta violemment un réverbère sis sur la bande qui sépare les voies de circulation. Les dégâts au véhicule et les frais du réverbère, complètement démolé, s'élèvent à 5 000 francs. (Lib.)

Haute-Gruyère: voiture contre les rochers

Dans la soirée de dimanche, une automobiliste genevoise, Mme Marie Lier, âgée d'une soixantaine d'années, circulait en direction de Bulle. A la sortie de Montbovon, dans une courbe à gauche, sa machine mordit la banquette, puis alla heurter le rocher bordant la route avant de se renverser sur le flanc. Blessée, Mme Lier a été transportée à l'hôpital de Château-d'Éx. L'auto a subi des dommages. (YC)



Madame Jean Zumwald et ses enfants Jean-Marc et Pierre-Alain, Impasse de la Colline 3, à Marly ;
 Monsieur Christian Zumwald, Tilleul 13, à Fribourg ;
 Monsieur Maurice Meyer, à Carouge ;
 Monsieur et Madame Pius Zumwald et leurs enfants, à Fribourg ;
 Monsieur et Madame Albin Zumwald, à Neuchâtel ;
 Monsieur et Madame Meinrad Zumwald, à Mutschellen ;
 Monsieur et Madame Emile Baechler-Zumwald, à Villars-sur-Glâne ;
 Monsieur et Madame Willy Baumberger-Zumwald et leurs enfants, à Bienne ;
 Monsieur et Madame Otto Bucher-Zumwald et leurs enfants, à Adliswil ;
 Monsieur et Madame Louis Foresti-Zumwald et leurs enfants, à Bâle ;
 Monsieur et Madame Willy Bertschy, à Interlaken ;
 Monsieur Pierre Zumwald, à Bulle ;
 Monsieur et Madame Alfred Meyer et leur fille, à Carouge ;
 Monsieur et Madame Victor Meyer et leur fils, à Meyrin ;
 Monsieur et Madame Michel Meyer et leurs enfants, à Genève ;
 Monsieur et Madame Georges Meyer et leur fils, à Carouge ;
 ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

**Monsieur
 Jean ZUMWALD**

représentant de la Maison Henkel SA

leur très cher époux, papa, beau-fils, frère, beau-frère, oncle, parrain, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé subitement à Lui, à la suite d'un accident.

L'office d'enterrement sera célébré en l'église paroissiale de Marly, le mercredi 24 août 1977, à 15 h 30.

Le défunt repose en la chapelle mortuaire de Marly.

Veillée de prières : mardi à 19 h 45 en l'église de Marly.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

17-1600



Monsieur et Madame Marcel Pochon-Eichenberger, à Viège ;
 Madame et Monsieur André Piccand-Pochon et leurs enfants Roger et Christine à Bulle ;
 Les enfants et petits-enfants de feu Rosa Rotzetter-Pochon, à Dompierre ;
 Monsieur Amédée Pochon, à Bussy, ses enfants et petits-enfants ;
 Monsieur et Madame Fernand Pochon, à Dompierre, leurs enfants et petits-enfants ;
 Monsieur Hubert Pochon, à Dompierre, ses enfants et petits-enfants ;
 Madame Vve Emma Moura-Pochon, à Dompierre, ses enfants et petits-enfants ;
 Monsieur et Madame Paul Pochon, à Fétigny, leurs enfants et petits-enfants ;
 Les familles Pochon, Lachat, Page, Berdat, Piccand ;
 ainsi que les familles parentes et alliées,

ont le pénible devoir de faire part du décès de

**Monsieur
 Aimé POCHON**

ancien maréchal-ferrant

leur très cher papa, grand-papa, beau-père, frère, beau-frère, parrain, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur affection, le 21 août 1977, dans sa 82e année, muni des secours de la religion.

L'office d'enterrement sera célébré en l'église de Saint-Pierre-aux-Liens, à Bulle, le mercredi 24 août 1977, à 14 h 30.

Domicile mortuaire : rue des Jordils 28, Bulle.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

17-122797



Madame et Monsieur Georges Chevalley-Berset et leurs enfants, à Attalens ;
 Madame et Monsieur Gaston Bertschy-Berset au Bry et leur fille, à Lausanne ;
 Madame et Monsieur René Barras-Berset et leurs enfants, au Bry ;
 Monsieur et Madame Léon Berset-Meuwly et leurs enfants, à Clarens ;
 Monsieur et Madame Robert Berset-Bosson et leurs enfants, à Courtepin ;
 Monsieur et Madame Marc Berset-Berset et leurs enfants, à Villarsviriaux ;
 Madame et Monsieur Louis Geinoz-Berset et leurs enfants à Sorens ;
 Monsieur Simon Berset, à Genève ;
 Monsieur et Madame Claude Berset-Cotting, à Grandson ;
 Mademoiselle Claire Crausaz à Oxford (GB) ;
 Les familles Crausaz, Berset, Chassot, Chenaux ;
 ainsi que les familles parentes et alliées,

ont le grand chagrin de faire part du décès de

**Madame veuve
 Maria BERSET-CRAUSAZ**

leur très chère et inoubliable maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, marraine, tante, cousine, parente et amie, enlevée accidentellement à leur tendre affection le dimanche 21 août 1977, à l'âge de 72 ans, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Villarsviriaux, le mercredi 24 août, à 14 h. 30.

Domicile mortuaire : Marc Berset, Villarsviriaux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

R.I.P.



Madame et Monsieur Philippe Martin-Rossier, à Lausanne, et leurs filles ;
 Madame et Monsieur Aloys Schorro-Rossier, et leurs filles Claudine, Nicole et Myriam, à Fribourg, rue Guillimann 26 ;
 Madame Vve Léon Rossier et sa fille, à Neuchâtel ;
 Les familles parentes, alliées et amies,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

**Monsieur
 Raymond ROSSIER**

leur très cher et regretté papa, beau-papa, grand-papa, beau-frère, oncle, parrain, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection le 22 août 1977 à l'âge de 74 ans, après une longue maladie chrétiennement supportée, muni des sacrements de la sainte Eglise.

L'office de sépulture sera célébré en l'église du Christ-Roi, à Fribourg, le jeudi 25 août 1977, à 14 h 30.

Le défunt repose en la chapelle mortuaire de l'église.

Une veillée de prières nous rassemblera en l'église le mercredi 24 août 1977, à 19 h 45.

R. I. P.

Selon le désir du défunt, la famille ne portera pas le deuil.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

17-1601



Le Club de tennis de table de Fribourg

a le pénible devoir de faire part du décès de

**Monsieur
 Jean ZUMWALD**

père de Monsieur Jean-Marc Zumwald, membre actif

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-1600



Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

**Monsieur
 Albert ROTZETTER**

exprime sa très vive gratitude à toutes les personnes qui, par leur présence aux funérailles, leurs messages, leurs dons, leurs offrandes de messes, leurs envois de couronnes et de fleurs, l'ont entourée dans cette douloureuse épreuve. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Un merci spécial s'adresse à l'Union chorale « La Mutuelle », ainsi qu'à l'Association cantonale fribourgeoise des maîtres-coiffeurs, à la Section Fribourg et environs des maîtres-coiffeurs, au Boccia-Club « Amical », aux Amis du FC Central, aux contemporains de 1923, et à l'Amicale de la Cp IV-15.

L'office de trentième

sera célébré en l'église du Christ-Roi à Fribourg, le samedi 27 août 1977 à 18 h 30.



22 août 1976 - 22 août 1977

La messe d'anniversaire

pour le repos de l'âme de notre très cher époux, papa et fils

**Monsieur
 Roger ROULIN**

sera célébrée en l'église de Treyvaux, le vendredi 26 août 1977, à 20 heures.

Que tous ceux qui t'ont connu et aimé aient une pensée pour toi en ce jour.

Ton épouse, tes enfants et tes parents

Faire-part de deuil

Imprimerie Saint-Paul - FRIBOURG



Le bureau Clément et Bongard et son personnel

ont le pénible devoir de faire part du décès de

**Monsieur
 Jean Zumwald**

père de Monsieur Jean-Marc Zumwald leur apprenti et collègue.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-27368



Les Fils d'Olivier Kolly à La Roche et leur personnel

ont le regret de faire part du décès de

**Monsieur
 Bernard Remy**

père de leur dévoué contremaître Monsieur Jean Remy

L'enterrement à lieu ce mardi, 23 août 1977, à 14 heures, à Dirlaret.

17-27369



La direction et le personnel de Charmag SA à Estavayer-le-Lac

ont le regret de faire part du décès de

Francis Rey

fils de leur dévoué employé et collaborateur, Monsieur Eloi Rey

L'office d'enterrement aura lieu mercredi 24 août, à 14 h 30 à Aumont.

17-27363



La section des samaritains d'Aumont

a le pénible devoir de faire part du décès de

**l'enfant
 Francis Rey**

fils de Madame Catherine Rey, membre actif.

Pour l'office de sépulture, prière de se référer à l'avis de la famille.



L'Association des Enfants de Marie de la Maison de la Providence à Fribourg

fait part du retour à Dieu de

**Mademoiselle
 Jeanne Egger**

qui fut de longues années sa présidente dévouée et dynamique.

L'office d'enterrement est célébré en l'église Saint-Pierre à Fribourg, ce mardi 23 août 1977, à 15 heures.

Elle contemple maintenant l'Immaculée qu'elle a si bien servie.

17-27396



La section FCOBB de Siviliez

a le regret de faire part du décès de

**Monsieur
 Marcel Chassot**

membre de la section et oncle du collègue Joseph Buchs

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-27370

Manifestations du jour

FRIBOURG

Musée d'art et d'histoire : exposition « Trésors révélés - un musée pour demain ». Ouverte de 10 à 12 h et de 14 à 19 h.

Musée d'histoire naturelle : exposition « Le canton de Fribourg et l'aménagement du territoire » et exposition temporaire « Mouvements pendulaires de la commune de Marly », ouvertes de 8 à 11 h et de 14 à 17 h.

Atelier J.-J. Hofstetter : exposition permanente de bijoux sculptés en argent massif. Dessins de J.-P. Humbert, ouvertes de 9 à 12 h et de 15 à 18 h 30.

Galerie Mara : accrochage « Tapis égyptiens ». Visite sur rendez-vous : tél. (037) 22 23 87 ou 22 28 10.

Calendrier

Mardi 23 août

SAINTE ROSE DE LIMA, vierge (autrefois le 30 août)

Rose la première sainte de l'Amérique latine naquit en 1586 à Lima, capitale du Pérou. Elle était fille de Gaspar des Florès et Maria del Oliva. Baptisée sous le nom d'Isabelle, elle reçut très tôt le surnom de Rose à cause de la fraîcheur de son teint. Mais ses parents ayant prévu pour elle un mariage distingué, Rose qui avait, dès son âge le plus tendre, conçu le projet de se consacrer au Seigneur demanda à Dieu que son teint perde les couleurs qui rendaient son visage si séduisant. Tout en aidant par son travail ses parents qui étaient tombés dans le besoin, elle se livra aux pénitences les plus héroïques. Elle entra dans le tiers ordre de saint Dominique et prit pour modèle sainte Catherine de Sienne. Sa vie fut une suite continue d'épreuves et de grâces mystiques. Elle mourut en 1617 et fut proclamée patronne de l'Amérique.

Météo Météo Météo

TEMPS PROBABLE JUSQU'À CE SOIR

Nord des Alpes : à part quelques éclaircies en plaine, ciel souvent très nuageux et averses ou orages.

Au sud des Alpes : assez ensoleillé.

SITUATION GENERALE

Une zone dépressionnaire affecte toujours l'Europe centrale. En altitude de l'air frais entraîné dans un courant du nord-ouest se dirige vers l'ouest de l'Europe.

TEMPS PROBABLE JUSQU'À CE SOIR

Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons : à part quelques éclaircies en plaine, le ciel sera souvent très nuageux et des averses ou localement des orages se produiront. En plaine la température sera voisine de 12 degrés la nuit et de 18 le jour. En altitude la limite de zéro degré sera proche de 2600 m. Vents faibles d'ouest.

Sud des Alpes et Engadine : le temps sera assez ensoleillé.

EVOLUTION POUR MERCREDI ET JEUDI

Au nord : partiellement ensoleillé malgré une nébulosité changeante.

Au sud : ensoleillé en général.

Cinéma

Age, décision de la police administrative, section cinéma. Entre parenthèses : appréciation de l'Office catholique français du cinéma.

FRIBOURG

Capitole. — Le jour de gloire : 16 ans.

Corso. — Pictures at an Exhibition : 16 ans.

Eden. — La marche triomphale : 18 ans.

Alpha. — Le grand restaurant : 7 ans.

Rex. — Le gendarme se marie : 7 ans.

Studio. — L'amour en transit : 18 ans.

— Détective privé : 18 ans. — Le châteaun de l'horreur : 16 ans.

PAYERNE

Apollo. — Ursula l'antigang : 16 ans.

Glâne Glâne Glâne

Noces d'or à Romont

C'est dans la joie et la simplicité que M. et Mme Paul Passalli-Progin entourés de leurs enfants et petits-enfants ont fêté dernièrement à Romont les 50 ans de leur mariage. Nous leur adressons nos félicitations (Ip)

Tournez les personnes sans connaissance sur le côté!



Memento cantonal Memento cantonal

VILLE DE FRIBOURG

Administration communale : 81 21 11

Police appel urgent : 17

Poste d'intervention : 037 21 17 17

Police de sûreté jour : 037 21 13 22

Police de sûreté nuit : 037 21 17 17

Police de circulation : 037 21 19 11

Préfecture de la Sarine : 037 21 11 11

Permanence médicale (Grand-Fribourg) tous les jours de 20 h au lendemain à 7 h. Jeudi et samedi dès 12 h. Dimanche et jours fériés toute la journée. Pour urgences et en l'absence du médecin traitant ☎ 23 38 22. Patientez, l'appel est dévié.

Médecins-dentistes : dimanches et jours fériés de 10 à 11.30 h ; samedi de 8 à 11.30 ; autres jours : de 8 à 11.30 h et de 14 à 16 h ☎ 22 33 43.

Ambulances : ☎ 24 75 00. Dessert également la Haute et la Moyenne-Singine.

Feu : abonnés de Fribourg No 18. Autres réseaux : ☎ 22 30 18.

Pharmacie de service du mardi 23 août : pharmacie Saint-Barthélémy (route de Tavel 2, ☎ 22 53 73).

Ouverte sans interruption de 8 à 22 h (sans surtaxes) ; de 22 à 8 h (cas urgent seulement). ☎ Police No 17.

HOPITAUX

Cantonal : ☎ 82 21 21. Heures de visites : chambres communes, tous les jours de 14 à 15 h et de 19 à 20 h ; chambres privées, tous les jours de 14 à 20 h.

Daler : ☎ 82 21 91, heures de visites : chambres communes en semaine de 13.30 à 15 h et de 19 à 19.30 h ; dimanches et jours de fête de 10.30 à 11.30 h et de 13.30 à 15.30. Chambres à 1 ou 2 lits : tous les jours de 10 à 21 h.

Garcia : ☎ 81 31 81 tous les jours de 12 à 21 h (dimanche aussi).

Sainte-Anne : ☎ 81 21 31, chambres privées : de 10 à 20.30 h tous les jours et dimanches ; chambres communes : de 13.30 h à 15.30 h et de 18 à 19 h tous les jours et dimanches.

Aides familiales de l'Office familial : ☎ 22 10 14. **Aides familiales du Mouvement populaire des familles :** ☎ 24 56 35. **Aides familiales de la paroisse réformée :** 46 18 45

Service de soins à domicile : ☎ 22 93 08.

Service de babysitting : ☎ 22 93 08.

SOS futures mères : tous les jours permanence ☎ 23 44 00.

Consultations conjugales, square des Places 1 : ☎ 22 54 77 ; mardi et mercredi pour les personnes de langue française. Lundi et jeudi pour les personnes de langues allemande et française de 14 à 17 h. Prière de téléphoner pour prendre rendez-vous.

Centre de planning familial, square des Places 1 : ☎ 22 83 22 de préférence sur rendez-vous de 9 à 11 h et de 14 à 17 h ; ouvert les lundi, mardi, mercredi et vendredi.

Service d'adoption du Mouvement enfance et foyer : ☎ 22 84 88.

Fondation « Pour la vieillesse - Pro Senectute » : rue St-Pierre 26, bureau ouvert de 8 à 12 h et de 14 à 18 h ☎ 22 41 53.

Pro Infirmis, Service social fribourgeois et ligue fribourgeoise contre le rhumatisme, Pérolles 8 : ☎ 037 22 27 47 ; réception : mercredi de 9 à 12 h, jeudi de 15 à 19 h et sur rendez-vous.

Ligue fribourgeoise contre la tuberculose et les maladies de longue durée - Ligue contre le cancer : réception : du lundi au vendredi de 9 à 12 h et de 14 à 17 h. Radiophotographie publique : chaque premier jeudi du mois, de 10 à 12 h. Daillettes 1. ☎ 037 24 99 20.

Release, centre d'accueil et d'informations pour jeunes, rue des Alpes 30 : mercredi et jeudi de 14 à 19 h, vendredi et samedi de 14 à 23 h. ☎ 22 29 01.

A.A. Alcooliques anonymes : peut-être une aide, case postale 29, 1700 Fribourg, ☎ 26 14 89.

Villa Myriam : (accueil de la mère et de l'enfant), avenue de Rome 2 ☎ 22 64 24.

Service consultatif des locataires, rue Pierre-Aeby 217 : le lundi de 17 à 20 h et le mercredi de 18 à 20 h.

Le Consommateur information, Pérolles 8. ☎ 22 98 27 tous les mercredis de 14 à 17 h.

Crèche universitaire pour enfants d'étudiants : se renseigner auprès de Pierre Fleiner-Gerster, Le Riedel 9, 1723 Marly.

Crèche de la paroisse réformée : chemin des Bains 1 ☎ 22 28 44 (pour enfants de toutes confessions).

Office du tourisme et Société de développement de la ville de Fribourg, Grand-Places : ☎ 22 11 56. Location spectacles : ☎ 22 61 85.

Union fribourgeoise du tourisme (UFT) Route-Neuve 8 : ☎ 23 33 63.

Minigolf : ouvert tous les jours de 13 à 23 h.

Piscine du Levant : heures d'ouverture : lundi-vendredi de 8 à 22 heures. Samedi et dimanche de 8 à 20 h.

Piscine du Schönberg : ouverte de 8 à 22 h en semaine et de 8 à 20 h le samedi et le dimanche et jours fériés.

Aérodrome d'Ecuvillens : ☎ 31 12 14.

Bibliothèque cantonale universitaire : ouverte le lundi de 10 à 22 h, du mardi au vendredi de 8 à 22 h, le samedi de 8 à 16 h. Le prêt à domicile est ouvert du lundi au samedi de 10 à 12 h et de 14 à 16 h.

Le service de prêt de la Société de lecture et bibliothèque pour tous, avenue de Rome : ouverte le lundi et le mardi de 14 à 18 h, le mercredi et le jeudi de 10 à 12 h et de 14 à 18 h ; le vendredi de 14 à 18 h et le samedi de 10 à 12 h.

Bibliothèque Saint-Paul : fermée du 8 août au 5 septembre.

Deutsche Bibliothek, Gambachstrasse 27 ouverte lundi, mardi, mercredi et jeudi, de 15.30 h à 19 h, vendredi fermée, samedi de 9 à 11 h et de 14 à 17 h.

Archives de l'Etat de Fribourg : ouvertes de 9 à 12 h et de 14 à 18 h du lundi au vendredi.

Jardin botanique : fermé à 17 h.

Musée d'histoire naturelle : ouvert du lundi au vendredi de 8 à 11 h et de 14 à 17 h, jeudi, samedi et dimanche de 14 à 17 h entrée libre. Samedi et dimanche fermé le matin.

Musée d'art et d'histoire : lundi fermé, ouvert mardi et mercredi de 14 à 19 h, jeudi et vendredi de 14 à 22 h, samedi et dimanche de 10 à 12 h et de 14 à 19 h.

Protection des animaux :

- refuge pour chiens à Montécu : 33 15 25.
- inspecteur cantonal : ☎ 24 84 61 (lundi, mercredi et vendredi entre 8 et 10 h).

DANS LE CANTON

Hôpital de Riaz : ☎ 2 84 31. Jours de visites en chambres communes : dimanche, jeudi et samedi de 13 à 15.20 h, tous les jours de 19.30 h à 20.30 h ; chambres privées et semi-privées : tous les jours de 10 à 20 h 30.

Hôpital de Billens : ☎ 037 52 27 71, horaire de visites : tous les jours de 13.30 h à 15.30 h et tous les soirs de 19 à 20 h. Pour les chambres privées, horaire inchangé. Pédiatrie : pas de visites le soir. Les enfants ne sont pas admis le soir s'ils n'ont pas atteint la scolarité.

Hôpital de Meyriez : ☎ 037 72 11 11, heures de visites : jours ouvrables de 13.30 h à 15 h et de 19 à 20 h ; dimanches et jours fériés de 10 à 11 h et de 13.30 à 15 h (pas de visite le soir).

Hôpital Saint-Joseph, à Tavel : ☎ 037 44 13 83, heures de visites : tous les jours de 13 à 16 h et de 19 à 20 h.

Hôpital d'Estavayer-le-Lac : ☎ 037 63 21 21. Heures de visites : tous les jours de 13 à 15.30 h, les samedi et dimanche jusqu'à 16 h et tous les soirs de 19 à 20 h.

Hôpital de Châtel-Saint-Denis : heures de visites : chambres communes de 13.45 à 15 h et de 19.30 à 20.30 h du lundi au samedi et de 13.45 à 15.30 h le dimanche et jours fériés ; chambres semi-privées idem qu'en chambres communes ; chambres privées : visites libres jusqu'à 20.30 h en semaine et jusqu'à 15.30 h les dimanches et jours fériés.

Pharmacies du Centre commercial d'Avry et du Centre commercial «Jumbos», à Villars-sur-Glâne : ouvertes de 9 à 20 h, du lundi au vendredi.

POSTES DE GENDARMERIE

SARINE

Fribourg : 21 17 17

Belfaux : 45 11 28

Cottens : 37 11 25

Farvagny : 31 11 23

le Mouret : 33 11 12

Prez-vers-Noréaz : 30 11 56

LAC

Morat : 71 20 31

Courtepin : 34 11 45

Gempnach : 031 95 02 70

Cormondes (Gurmels) : 74 12 60

Châtres : 031 95 51 73

Sugiez : 71 24 38

BROYE

Estavayer-le-Lac : 63 13 05

Cheyres : 63 11 86

Cousset : 61 24 83

Cugy : 61 40 21

Domdidier : 75 12 51

Saint-Aubin : 77 11 36

GLANE

Romont : 52 23 59

Châtonnaye : 68 11 17

Orsonnens : 53 11 40

Rue : 021 93 50 21

GRUYERE

Bulle : 029 2 56 66

Broc : 029 6 15 45

Charmey : 029 7 11 48

Neirivue : 029 8 11 18

La Roche : 037 33 21 46

Vaulruz : 029 2 78 12

SINGINE

Tavel : 037 44 11 95

Guin : 43 11 72

Bœsingen : 031 94 72 43

Planfayon : 39 11 35

Flamatt : 031 94 01 96

Lac-Noir : 32 11 06

VEVEYSE

Châtel-Saint-Denis : 021 56 72 21

Attalens : 021 56 41 21

Porsel : 021 93 72 21

Semsaes : 029 8 51 22

AMBULANCES

Bulle : 029 2 84 31 (hôpital) ou 029 2 56 66 (police).

Tavel : 037 24 75 00

Estavayer : 037 63 21 21

Romont : 037 52 13 33 - 52 27 71

Châtel-St-Denis : 021 56 71 78

SAUVETAGE

Colonne de secours du Club alpin suisse ☎ 029 2 56 66.

Sauvetage par hélicoptère : ☎ 029 6 11 53

Sauvetage sur le lac de la Gruyère : ☎ 029 2 56 66.

Sauvetage sur le lac de Neuchâtel : ☎ 037 63 13 05.

Sauvetage sur le lac de Morat : ☎ 037 71 29 10

Infirmier de Charmey : ☎ 029 7 15 89.

CURIOSITES

Bulle - Musée gruérien : fermé pour cause de déménagement.

Bulle - Bibliothèque publique : salle de lecture : mardi, mercredi et vendredi, de 16 à 18 h. Salle de lecture et prêt des livres : mercredi, de 19 h 30 à 21 h 30 ; jeudi de 9 à 12 h et de 14 à 17 h.

Gruyères, château : exposition à la salle de l'Arsenal.

Gruyères - Fromagerie modèle : visites en permanence.

Estavayer-le-Lac - Musée historique : ☎ 037 63 10 40, ouvert tous les jours sauf le mercredi de 9 à 11 h et de 14 à 16.30 h et le dimanche de 14 à 18 h.

Gruyère Gruyère Gruyère Gruyère Gruyère

L'accident de Vuippens a fait une seconde victime

Nous avons relaté dans notre édition d'hier la terrible collision survenue dimanche à 19 h. 10, à l'entrée sud de Vuippens. Le conducteur d'une des autos, M. Jean Zumwald, de Marly, avait été tué sur le coup, tandis que les cinq occupants de l'autre voiture étaient blessés. Dans ce dernier véhicule, piloté par Mme Jacqueline Geinoz, de Sorens, se trouvait notamment la mère de la conductrice, Mme Maria Berset, âgée de 72 ans.

Veuve d'Elie, agriculteur à Villarsviriviaux, Mme Berset devait décéder dans la nuit de dimanche à lundi, à l'hôpital de Riaz, où furent également transportés le fils de la conductrice, Michel, âgé de 3 ans, et deux jumelles, des Algériennes, âgées de 3 ans également, placées dans la famille Geinoz par « Terre des Hommes »

Quant à M. Zumwald, il était marié et père de deux enfants de 7 et 18 ans. (YC)



L'auto que conduisait Mme Jacqueline Geinoz, et dans laquelle Mme Maria Berset fut mortellement blessée. (Photos Charrière)



L'auto dans laquelle M. Jean Zumwald trouva la mort.

Semaine musicale de Gruyères : une ouverture en beauté



Nous avons rendu compte dans notre édition d'hier du splendide concert donné par la maîtrise de Saint-Pierre-aux-Liens de Bulle en ouverture de la 5e Semaine musicale de Gruyères. Notre photo montre cet ensemble, dirigé par son chef, Roger Karth, dans la belle église de Gruyères. (Lib.) (Photo Charrière)

TOMATES DU VALAIS

TOMATES par plateau
 2^e choix le kg —.60
 1^{er} choix le kg —.95
POMMES DE TERRE nouvelles
 du pays par sac 30 kg, le kg —.50
VIN CUIT DE POIRE la bt 7/10 8.—
 le litre 10.—

MARCHE GAILLARD
MARLY 037-46 13 49
 17-52

A chacun son taxi: Puch Maxi!

Venez l'essayer!

Nouveau modèle avec jantes en alliages
 Conseils, vente, service :



CYCLES—MOTOS VUICHARD SA
 Agent officiel
 Route des Arsenaux 22 18 67
 1700 FRIBOURG 17-632

A vendre OPEL KADETT

peu roulé, expertisée
 ☎ (037) 46 46 62 17-2510

VOLVO 144 S

mod. 1971, orange, expertisée, garantie.
 ☎ 24 67 68 17-626

A vendre faute d'emploi VW 1302 S

1970, expertisée, toit ouvrant
 ☎ (029) 2 66 82 entre 12 et 13 heures 17-303421

J'ai trouvé l'endroit où faire mes photocopies à 10 centimes

au Pronto Print Copy-shop.
 Rue de Lausanne 64 Fribourg 17-953

Offres et demandes d'emploi



LE CAFE DU MIDI FRIBOURG
 cherche pour de suite

SERVEUSE

pour le café
 Débutante exclue
 Libre le soir, éventuellement logée.
 Eventuellement libre le dimanche.
 ☎ 037-22 31 33 17-2377



Pour une entreprise fribourgeoise, nous recherchons un

JEUNE EMPLOYÉ DE COMMERCE

qualifié, de langue française avec de bonnes connaissances de l'allemand, capable de prendre des responsabilités et de travailler d'une façon indépendante.
 Nous vous offrons un poste stable, un travail varié au sein d'un team jeune et dynamique avec possibilité d'avancement.

Appelez Denise Piller pour de plus amples renseignements ou pour un rendez-vous. Nous vous garantissons une absolue discrétion.

Ideal Job de Profil Conseils en personnel SA
 2, Pérolles, 1701 Fribourg, (037) 22 5013

17-2414

Nicolas MOOSBRUGGER MEDECIN-DENTISTE DE RETOUR

17-26767

DOCTEUR HAUSCH

Vétérinaire

de retour

☎ 26 23 13 17-27207

FLUTES TRAV

CLARINETTES

TROMPETTES

chez LOCHER

MUSIQUE

r. de Lausanne 29 Fribourg 17-757

Voyages Jean-Louis Chardonnens 1531 Fétygny

vous présente ses courses organisées d'automne.
Samedi 3 septembre
 Einsiedeln, lac des Quatres-Cantons, Sachseln, Brunig Fr. 32.—
Dimanche 11 septembre
 Grand prix de Monza Fr. 50.—
Lundi 12 septembre
 Comptoir à Lausanne Fr. 15.—
Vendredi 23 au dimanche 25 septembre
 Aux Pays des Grands Vins de Bourgogne et Beaujolais. Tout compris Fr. 245.—
Samedi 24 et dimanche 25 septembre
 Alsace et ses vendanges. Tout compris Fr. 150.—
Mardi 27 septembre
 Chute du Rhin. Course gratuite pour les bons boissons (20 bons).
 Inscrivez-vous assez rapidement 17-1626

Actuallement joli choix de tables rondes anciennes

ø 100, 117, 120 cm, noyer massif, soigneusement restaurées, à partir de Fr. 600.—
 G. Guex, 1754 Rosé
 ☎ (037) 30 16 22 17-322

A vendre gravière

en exploitation.
 Faire offre sous chiffre 17-303 434
 à Publicitas SA, 1701 Fribourg.

Petites Annonces

A VENDRE HONDA 750 cmc

modèle 76, carénage Rickman jantes en alliage, 16 000 km.
 ☎ (037) 31 10 09 17-461405

Erfahrene Stundenfrau, sucht ARBEIT

zum Waschen, Glätten und Flickern. Anfragen erbeten.
 an ☎ 22 40 66 17-303425



Route de Villars 26 ☎ 24 26 98

un ou une aide de cuisine

Age indifférent
un apprenti cuisinier

Se présenter ou téléphoner
 (037) 24 26 98 17-1081

URGENT !

Nous cherchons pour tout de suite, des **maçons qualifiés manœuvres de chantier ouvrières d'usine**

Appelez-nous au
 ☎ (037) 23 33 32 17-2414

Four collectif Fribourg Rte du Jura 27 cherche UN OUVRIER BOULANGER

pas de travail le dimanche.
 Faire offre au tea-room David, rue de Romont 33, 1er étage. ☎ (037) 22 91 30. 17-657

Cherchons pour ménage soigné

EMPLOYEE DE MAISON

sachant faire la cuisine et diriger seule la maison.
 Nourrie et logée
 Congés : samedi après-midi et dimanche
 Date d'entrée à convenir
 ☎ (037) 24 07 44 bureau, 24 40 66 privé 17-758

Auberge de campagne cherche SERVEUSE

Bon gain, congés réguliers. Nourrie, logée.
 Auberge de l'Etoile Vesin
 ☎ (037) 65 10 35 17-27279

Maison de repos et convalescence ouverte toute l'année située en Suisse romande cherche CUISINIER ou (ERE) et FILLE DE SALLE

qualifiés(es).
 Certificats indispensables.
 Ecrire avec curriculum vitae sous chif. P. 17-461 396, à Publicitas, 1630 Bulle.

Jeune entreprise fribourgeoise cherche

EMPLOYÉ

TECHNICO-COMMERCIAL

de la branche électrique.

Notre futur collaborateur, bilingue, sera responsable du service expédition et de la gestion des stocks.
 Nous offrons à un homme dynamique et capable des possibilités d'avenir.
 Entrée immédiate ou à convenir.

Offre manuscrite avec curriculum vitae et copies de certificats sous chiffre P 17-27313 à Publicitas SA, 1701 Fribourg.



URGENT !

Nous recherchons **Des ouvrières d'usine** pour des postes fixes et temporaires
 Nous sommes à votre entière disposition pour tous renseignements complémentaires.

Ideal Job de Profil Conseils en personnel SA
 2, Pérolles, 1701 Fribourg, (037) 22 5013

17-2414

Nouvelle industrie à Domdidier

cherche pour début octobre ou date à convenir

PERSONNEL MASCULIN ET FEMININ POUR TRAVAIL A DOMICILE

L'activité comprend le montage de pièces électriques.
 Salaire à la pièce.

Les personnes intéressées sont priées de s'adresser à :

WAGO CONTACT SA, case postale 76
 1564 DOMDIDIER 17-1642

Imprimerie St-Paul Impressions en tous genres

Affaires immobilières - Affaires immo



A LOUER pour le 1er septembre à la rue des Alpes, à FRIBOURG, dans immeuble rénové

superbes studios meublés

Fr. 344.—

Agencement moderne.

Raccordé à Télénét

Renseignements :

REGIE DE FRIBOURG

Pérolles 5a - Fribourg - ☎ 037-22 55 18

17-1617

STUDIO

A LOUER à la route de la Pisciculture.

Entrée : date à convenir.

Loyer avantageux.

Renseignements par : 17-1124

Agence immobilière



Bubenbergstrasse Morat

à louer pour date à convenir

appartement de 5 pièces

Aménagement de classe.

Renseignement par : 17-1124

Agence immobilière



A vendre splendide VW 1300

état impeccable, expertisée, bas prix.

☎ (037) 23 47 04 17-2504



A LOUER à Fribourg

local 120 m2

Fr. 610.— par mois charges comprises, convient particulièrement bien à l'usage de dépôt ou d'atelier.

Accès facile, à plein pied.

Libre tout de suite.

Renseignements : **Régie de Fribourg**
 Bd de Pérolles 5a - 1700 Fribourg
 ☎ (037) 22 55 18 17-1616

A vendre

B M W 2000

pour bricoleur
 ☎ (037) 30 16 51 17-27341

VOLVO 144 GL

mod. 1974, brun métal., expertisée, garantie.
 ☎ 24 67 68 17-626

Fribourg Rue St. Pierre 30 Tél. 22 81 82

Courtaman Appartement de 4 1/2 pièces

à louer pour date à convenir

Loyer très avantageux

Renseignements par :

Agence immobilière



Ch. de la Forêt 22 A LOUER

immédiatement ou à convenir appartement

3 1/2 pièces

Grand confort. Arrêt du bus à proximité.

☎ 037-22 55 18 17-1617

A LOUER appartement 2 1/2 et 4 p.

à la route des Vieux-Chênes. Libre de suite ou à convenir.

S'adresser au ☎ 037-22 44 10 17-4015

19 Suisses aux championnats du monde au Venezuela UN PARI AMBITIEUX POUR LE QUATUOR DE LA PISTE

Avec ses 19 coureurs, la délégation helvétique aux championnats du monde de San Cristobal ne sera pas la plus importante. Mais la qualité est cette année en son sein avec notamment le quatuor de poursuite par équipes qui est capable de signer une grande performance et dont les éléments s'illustreront certainement dans l'individuelle aux points.

Depuis quelque 50 jours, Daniel Gisiger, Robert Dill-Bundi, Hans Kaenel, Walter Baumgartner et Eric Waelchli (ce dernier est prévu comme remplaçant) s'entraînent ensemble. Les automatismes ont été réglés, l'homogénéité a été travaillée et même Daniel Gisiger a repris du poil de la bête après avoir connu une période de lassitude.

Il faut dire que la saison du Biennois a été bien remplie car après avoir dominé les premières épreuves sur route, il s'est ensuite attaqué victorieusement au record du monde de l'heure. Un effort terrible qui aurait mérité une plus longue période de récupération.

Les poursuivants de Josef Helbling ont dès lors constamment été sur la



Les pistards s'entraînent sur le vélodrome de San Cristobal et notre photo montre en discussion au bord de la piste, deux grands sprinters: l'amateur français Daniel Morelon (à gauche) et le professionnel italien Giordano Turri. Plusieurs fois champions du monde et olympique, le Français va tenter de décrocher un dernier titre avant de mettre fin à sa carrière. Dès la prochaine saison, il deviendra en effet le responsable des pistards français.

(Keystone)

brèche: à Erlikon, à Vienne, à Copenhague, où ils ont sans cesse cherché à s'améliorer avec pour objectif une médaille au Venezuela. Un tel exploit ferait réfléchir les responsables du CNSE qui, en 1976, ont refusé au quatuor sa sélection pour les JO de Montréal malgré un chrono de 4'26"64 (record suisse) sur la piste du Hallenstadion zurichois.

Pour effacer les traces de cette déception légitime, Gisiger, Dill-Bundi, Baumgartner et Kaenel se sont remis à l'ouvrage avec conviction, désireux de prouver leur valeur. Un pari ambitieux mais sympathique que même Dill-Bundi a voulu tenir. Après avoir été sacré à deux reprises champion du monde junior, le jeune Valaisan ne voulait plus entendre parler de poursuite. Par amitié pour les autres, et parce qu'il a su prendre conscience qu'il représente un pion important, il a accepté de jouer une nouvelle fois le jeu, jusqu'au bout.

Eu égard aux efforts consentis jusque-là, il est à souhaiter que les quatre Suisses réussissent dans leur entreprise. Mais à ce niveau de la compétition, les places sont très chères: la RFA, championne olympique, la RDA et l'URSS notamment ont pour elles un potentiel humain que ne possède pas la modeste Helvétie.

Les responsables décideront sur place pour ce qui concerne la participation à l'épreuve individuelle. L'entraîneur national Oscar Plattner penche pour Dill-Bundi et Kaenel, champion suisse de la spécialité, en souhaitant aligner dans la course aux points Gisiger, dont il fait l'un des favoris, et Baumgartner (ce dernier s'était imposé l'an passé à Monteroni mais le titre n'était pas encore officiel). Mais Gisiger, champion suisse 1975-76-77 de l'individuelle, préférerait s'aligner dans le tournoi de poursuite individuelle avant de passer l'an prochain chez les professionnels.

Les ambitions de Hans Ledermann sur le kilomètre et de Fritz Joost en vitesse sont plus modestes. Mais les deux

Schuiten: clavicule cassée

Le Hollandais Roy Schuiten, qui s'est brisé la clavicule droite à l'entraînement, à San Cristobal, ne pourra pas participer aux prochains championnats du monde. Schuiten, qui a fait une chute dans la banlieue de la ville qui organise cette année les championnats, souffre également d'une blessure à la tête.

champions suisses peuvent faire bonne figure. Ledermann a déjà réussi 1'07"33 au Hallenstadion de Vienne mais le ciment du vélodrome vénézuélien risque de le laisser moins à l'aise. Quant à Joost, nommé tardivement Plattner a tenu à lui donner une chance, ce qu'a admis le CNSE, en sachant qu'en vertu de ses multiples qualités il peut en faire un remplaçant pour les autres disciplines.

Salm: une carte à jouer

Avec les pistards amateurs s'est envolé, mardi dernier, le professionnel René Savary. Double champion suisse du demi-fond, le St-Gallois défendra ses chances dans une spécialité où il s'était classé 6e de la finale en 1976. Il n'est pas impossible qu'on retrouve Savary au départ de la course sur route où les espoirs reposeront essentiellement sur Roland Salm, Bruno Wolfer et Ueli Sutter. Sur un parcours sans difficulté, Salm a une carte à jouer pour autant qu'il ait retrouvé son efficacité du printemps. Il en va de l'avenir du champion suisse chez les professionnels puisqu'on sait que ses patrons italiens tardent à renouveler son contrat.

En revanche, il faut s'attendre à ce que Josef Fuchs et Eric Loder œuvrent pour leur leader: Francesco Moser d'une part et Freddy Maertens d'autre part. Le championnat du monde disputé par équipes nationales ne saurait remettre en question la structure actuelle du cyclisme «pro» qui repose sur le système des équipes de marque. Pour cette raison, les instances helvétiques ont demandé au Schwytz et au Genevois de faire payer leur voyage par leurs employeurs. Et comme ceux-ci ont accepté, cela prouve qu'ils tiennent les deux Suisses en haute estime. Même si Fuchs doit se chercher une nouvelle équipe en raison de l'arrivée chez Sanson de Roger de Vlaeminck et ses équipiers.

Les routiers amateurs ne partiront que le 26 août après avoir disputé le GP Guillaume Tell et fait la connaissance de certains de leurs adversaires. Après sa démonstration au championnat suisse, on attend beaucoup de Robert Thalman qui a su doser sa saison avec intelligence. En forme étincelante, le Lucernois du groupe «Allegro» mériterait de connaître à 28 ans cette consécration qui couronnerait une carrière qu'il souhaite interrompre.

La formation helvétique a belle allure: elle peut compter aussi bien sur la fraîcheur de Mutter, Glaus et Berger que sur l'expérience de Thalman, Fretz et Nyffeler. Tous ont fait leurs preuves au cours d'une saison bien remplie à l'exception peut-être de Berger qui doit sa sélection tardive au renoncement de Trinkler. Le jeune Zurichois a suivi pendant longtemps des cours du soir ce qui explique son arrivée tardive en forme. Il est aussi allé parfaire sa condition en Belgique où il s'était déjà rendu en 1976 à ses frais en espérant une sélection olympique qui lui fut refusée.

Programme des épreuves sur piste

Voici le programme horaire des championnats du monde sur piste qui auront lieu du 25 au 30 août à San Cristobal (Venezuela):

MERCREDI, 24 AOUT

23 h, cérémonie d'ouverture.

JEUDI, 25 AOUT

15 h, qualification poursuite amateurs. — 17 h, vitesse dames, 8es de finale, demi-fond amateurs, 1re série, et poursuite amateurs 8es de finale. — 24 h, vitesse dames, quarts de finale, demi-fond amateurs 2e série et 3e série, poursuite amateurs quarts de finale. — 2 h 20, finale du km contre la montre.

VENREDI, 26 AOUT

15 h, éliminatoire vitesse amateurs, poursuite amateurs demi-finales, vitesse dames demi-finales, vitesse amateurs 16es de finale. — 24 h, vitesse amateurs 8es de finale, demi-fond amateurs repêchages, vitesse dames finale, poursuite amateurs (finale à 3 h 30).

SAMEDI, 27 AOUT

15 h, vitesse amateurs quarts de finale, qualification poursuite dames, qualification poursuite professionnels. — 24 h, demi-finales vitesse amateurs, quarts de finale poursuite

dames, vitesse amateurs finale à 1 h 30, poursuite professionnels quarts de finale, demi-fond amateurs finale.

DIMANCHE, 28 AOUT

15 h, éliminatoire tandem, qualification poursuite par équipes, demi-fond professionnels, 1re série. — 24 h, vitesse professionnels 8es de finale, quarts de finale du tandem, poursuite professionnels, demi-finales, demi-fond professionnels 2e série, poursuite par équipes quarts de finale, poursuite professionnels finale à 4 h 15.

LUNDI, 29 AOUT

24 h, poursuite dames demi-finales, tandem demi-finales, vitesse professionnels quarts de finale, demi-fond professionnels repêchages, tandem finale à 3 h, poursuite dames finale à 3 h 15.

MARDI, 30 AOUT

24 h, vitesse professionnels demi-finale, poursuite par équipes demi-finales, demi-fond professionnels finale à 1 h 10, vitesse professionnels finale à 2 h 45, poursuite par équipes finale à 3 h.

Les heures indiquées sont celles de la Suisse. A titre indicatif, l'heure vénézuélienne est GMT moins 4.

6e étape du Prix Tell: doublé allemand à Melchnau GILBERT GLAUS (10e) TOUJOURS LEADER

Thalman, un des grands battus

Les Allemands de l'Ouest ont fêté un double succès à l'arrivée de la 6e étape du grand Prix Guillaume Tell, à Melchnau. Peter Weibel a battu au sprint son compatriote Olaf Paltian qui à 10 km de la ligne était encore seul en tête. Les autres places d'honneur sont revenues au Tchecoslovaque Hrazdira et au Roumain Ramascanu. L'avant-garde du peloton a terminé avec un retard de 10". Au sein de ce groupe de poursuivants se trouvait le Suisse Gilbert Glaus qui a pu conserver son maillot de leader avec 8" d'avance sur l'italien Corti et 32" sur le Tchecoslovaque Bartolisc. Le peloton principal a accusé un retard de près de 18 minutes...

C'est Paltian qui plaça l'attaque décisive à quelque 60 kilomètres de l'arrivée, dans une descente. Au pied du col du Passwang, il avait porté son avance à 1'30" sur les premiers poursuivants. A ce moment-là, le

peloton était déjà pointé avec un retard de près de 8 minutes. Sous l'impulsion du Suisse Mutter, de l'Espagnol Belda et de l'italien Corti, ceux du groupe de chasse purent reprendre du terrain dans la montée. Et à 10 km de l'arrivée Paltian fut rejoint par Weibel, Ramascanu et Hrazdira qui terminèrent en sa compagnie.

Cette 6e étape s'est disputée sur un parcours accidenté dans la région de Bâle et d'Aarau. Les coureurs essuyèrent des orages (le mauvais temps les accompagna depuis plusieurs jours) et ils cherchèrent plutôt à se protéger du froid qu'à lancer des actions de grande envergure. Après 38 km, le Suisse Mutter, dans la montée de la Stafflegg, tenta de se décaler en compagnie des Espagnols Belda et Lopez-Cerron mais tous trois furent rattrapés dans la descente. Dans la montée sur

Rothenfluh, 21 coureurs se retrouvèrent en tête de la course, soit tous les favoris à l'exception du champion suisse Robert Thalman, l'un des grands battus de la journée.

RESULTATS

6e étape, Sempach-Melchnau, 160 km: 1. Peter Weibel (RFA) 4 h 10'57 (moyenne 38,254 km/h). 2. Olaf Paltian (RFA) même temps. 3. Milos Hrazdira (Tch). 4. Mircea Ramascanu (Rou), tous même temps. 5. Vicente Belda (Esp) à 32". 6. Wilfried Trott (RFA) à 33". 7. Salvatore Maccali (It) même temps. 8. Jiri Bartolisc (Tch). 9. Claudio Corti (It). 10. Gilbert Glaus (S). 11. Yordan Yordanov (Bul). 12. Miroslav Sykora (Tch). 13. Stanislaw Czaja (Pol). 14. Werner Blaudzun (Dan). 15. Jostein Wilmann (Nor), tous même temps.

16. Stefan Mutter (S) même temps; 17. Sergio Gerosa (S); 19. Werner Fretz (S), tous même temps, puis les autres Suisses; 24. Heinrich Bertschi même temps; 33. Juerg Luchs à 17'43; 49. Markus Meinen même temps; 50. Viktor Schraner; 51. Robert Thalman; 55. Daniel Mueller; 67. Erwin Lienhard, même temps; 74. Alex Frei à 23'54.

CLASSEMENT GÉNÉRAL

1. Gilbert Glaus (Suisse) 18 h. 06'57; 2. Claudio Corti (Italie) à 8"; 3. Jiri Bartolisc (Tch) à 32"; 4. Miroslav Sykora (Tch) à 1'48; 5. Vicente Belda (Espagne) à 2'14; 6. Friedrich von Loeffelholz (RFA) à 2'31; 7. Werner Fretz (S) à 2'32; 8. Jostein Wilman (Nor) à 2'49; 9. Stefan Mutter (S) à 5'07; 10. Salvatore Maccali (Italie) à 6'14; 11. Mircea Ramascanu (Rou) à 6'50; 12. Lechoslaw Michalek (Pol) à 10'52; 13. Milos Hrazdira (Tch) à 10'57; 14. Sergio Gerosa (S) à 11'29; 15. Jose-Luis Lopez-Cerron (Esp) à 11'41; puis les Suisses: 19. Juerg Luchs à 13'46; 30. Robert Thalman à 19'20; 32. Heinrich Baertschi à 20'42; 34. Erwin Lienhard à 22'35; 36. Daniel Mueller à 25'34; 38. Alex Frei à 28'20; 43. Viktor Schraner à 34'05; 45. Markus Meinen à 34'47.



Des fleurs pour le Fribourgeois Gilbert Glaus, qui a réussi à conserver son maillot de leader.

LA FINALE ROMANDE DU TEST DU KILOMETRE A PAYERNE Un Fribourgeois qualifié pour la finale suisse

Un Fribourgeois participera au mois de septembre à la finale suisse du Test du kilomètre au vélodrome de la Pontaise à Lausanne: en effet, Emmanuel Ansermot du VC Fribourg a obtenu une excellente quatrième place samedi après midi, lors de la finale romande, qui s'est disputée à Payerne et qui a souffert d'une organisation lamentable. Si l'on songe que plus d'une vingtaine de coureurs ont été contraints d'effectuer une deuxième fois leur parcours à la suite d'une défection du chronométrage.

Il est inadmissible que, pour une manifestation aussi importante, le chronométrage ne soit pas doublé afin d'assurer une sécurité en cas de panne d'un appareil, comme cela s'est produit à Payerne. Parmi les victimes de cette situation on trouve six Fribourgeois,

dont trois d'entre eux au moins pouvaient prétendre à une place parmi les dix premiers: Cuennet de la Pédales fribourgeoise, vainqueur de l'éliminatoire et qui courut une première fois en 1'12"80 (à ce moment-là le chronomètre ne faisait, semble-t-il, pas encore de fantaisies), Nydegger de la Pédales fribourgeoise, très près de son camarade dans le premier parcours, Girod du VC Fribourg, 2e de l'éliminatoire fribourgeoise, Schaerer du VC Fribourg, Fontana de la Pédales fribourgeoise et Moret du VC Estavayer, qui allait améliorer son temps sur le 2e parcours, après avoir remis en ordre son vélo. Peu de coureurs, qui ont dû refaire leur parcours, ont réussi à faire mieux, si ce n'est le non-licencié Daniel Blesch de Gossens, qui se permit même de partir en toute dernière position, contrairement à l'ordre indiqué...

Cinq qualifiés

Mais revenons à la course proprement dite pour signaler que la victoire est revenue à l'amateur nyonnais Gilbert Fischer, qui fait partie du cadre romand de la piste et qui a été le seul coureur à descendre en dessous des 1'12" (1'11"68). Fischer a d'ailleurs terminé très fort, puisqu'à mi-parcours il comptait plus d'une seconde de retard sur l'amateur jurassien Sylvain Maître, le 2e de l'épreuve en 1'12"08 devant Blesch 1'12"32. Le Fribourgeois Ansermot, sixième temps aux 500 m, a terminé 1er cadet de l'épreuve en 1'12"49 et sa qualification est amplement méritée tout comme celle du junior lausannois Schaer, battu pour un centième de seconde, et qui a été rebêché pour la finale suisse, qui verra donc la participation de cinq Romands.

Parmi les Fribourgeois, on notera encore la brillante 7e place du non-licencié de Marly, Jean-Claude Pesse, en 1'13"40 qui a longtemps flirté avec une qualification puisque, à mi-parcours, il était encore quatrième. A Fribourg, Pesse avait déjà réussi le 3e temps derrière Cuennet et Girod. Plus loin on trouve encore Pascal Savoy de Bulle

● Cyclisme. — critérium pour élite à Frauenfeld: 1. Marcel Summermatter (Birsfelden) les 81 km en 2 h 08'50 (moyenne 37,723 km-h). 2. Max Huerzeler (Gippingen) 30. 3. Richard Trinkler (Winterthur) 16. 4. Marc Locatelli (Zurich) 14. 5. Peter Egolf (Meilen) 10. 6. Roland Gloor (Winterthur) 10. 7. Urs Berger (Zurich) 7. 8. Christian Vinzenz (Coire) 6. 9. Urs Dietschi (Hochdorf) 5. 10. Peter Baelsterli (Schlatt) 5.

13e en 1'14"13, Girod du VC Fribourg 17e en 1'14"59, Wyssa du VC Fribourg 19e et 2e cadet en 1'15"37, Yvan Baudet de Belfaux, 21e et 4e non-licencié en 1'15"45, Schlegel du VC Fribourg 22e en 1'15"63, Buntschu du VC Fribourg 24e et 4e cadet en 1'16"17, Schaerer du VC Fribourg 26e en 1'16"52 et Nydegger de la Pédales fribourgeoise 29e en 1'16"64, alors que Cuennet n'est que 35e. A noter que 63 coureurs dont 17 Fribourgeois ont pris part à cette épreuve organisée par la Semaine Sportive en collaboration avec le VC Payerne.

M. Berset

HIPPISME

● Epreuves de dressage à Maiefeld: Cat. M 12: Ulrich Lehmann (Berne), Werder, 830 p. 2. Barbara von Grebel (Hombrechtikon), Silver Shadow, 739. 3. Silvia Ikle (Hombrechtikon), Maroc, Cat. M 14: 1. Von Grebel avec Cracker, 799. 2. Von Grebel, Silver Shadow,

AUTOMOBILISME

Rolf Egger lésé

Le pilote fribourgeois Rolf Egger gardera un souvenir mitigé de la course de côte St-Ursanne - Les Rangiers disputée le week-end dernier. Samedi lors des essais, il réussit un exploit avec un temps de 2'07"66. Il obtenait ainsi le 5e meilleur temps absolu des essais juste derrière le Britannique Franklin et loin devant ses collègues de la formule 3.

Dimanche, lors de la première montée, Rolf Egger fut contraint de «couper» totalement son effort. En effet, dans un virage, des commissaires lui signifiaient à l'aide de drapeaux jaunes qu'il y avait danger sérieux, une voiture étant prise dans les glissières. Egger termina sa montée au ralenti et logiquement s'apprêtait à recourir cette 1re manche. Le directeur de course et un commissaire de l'ACS en décidèrent autrement et Egger, éccouré, décida alors de plier bagages et de ne pas courir la 2e manche. Il va d'ailleurs porter cette affaire devant l'ACS. En attendant, il se prépare pour la prochaine épreuve, à Dijon, où il entend prendre une cinglante revanche.

G.B.

FC CENTRAL: UNE EQUIPE RAJEUNIE MAIS CONFIANTE

Depuis son accession aux finales de promotion en Ligue nationale B, il y a trois saisons, Central est toujours resté au nombre des équipes les plus redoutées de son groupe et il compte bien s'y maintenir cette année en dépit des nombreux changements qui sont intervenus dans son effectif durant l'entre-saison.

Raoul Burch, Nicolas Déglise, Roland Dafflon, Paul Mauron et Jean-Pierre Zaugg ont en effet été remplacés par Peter Hartmann, Antonio Peres, Bruno Stulz, Roger Vonlanthen et Jacques Wütrich. Ces modifications ont eu pour premier effet de diminuer la moyenne d'âge du contingent de l'équipe (un peu plus de 23 ans), ce d'autant plus que deux juniors du club, Jean-François Bouquet et Giulio Cunto, y ont été incorporés. Des trois compartiments de jeu de l'équipe, la défense est évidem-

ment la plus touchée par les mutations de l'entre-saison et, pour ce prochain championnat, seul Broillet subsistera de la ligne de défense qui a fait, ces dernières saisons, la force de l'équipe de la Motta. Les rencontres d'entraînement comme les deux matches de Coupe de Suisse ont cependant prouvé que Central n'avait pas trop de soucis à se faire pour ses arrière-lignes: Wütrich semble à même d'assurer avec succès la relève de ses brillants prédécesseurs, Meier est un libero d'expérience et Ba-



Le FC Central 1977-1978: devant, de gauche à droite: Louis Perez, Antonio Perez, Markus Baschung, Daniel Dousse, Jacques Wütrich, Peter Hartmann, Joseph Broillet, Giulio Cunto, Georges Zilwegger; au deuxième rang, de gauche à droite: Gérard Gaillard, Roger Vonlanthen, Renaldo Vogelsang, Bruno Stulz, Hervé Bovet, Jean-François Bouquet et Martin Meier (entraîneur). (Photo J.-J. Robert)

schung et Vogelsang font preuve d'une application qui devrait leur permettre de marcher sur des traces de Déglise et de Mauron. Enfin la défense centralienne pourra disposer de solutions de rechange intéressantes lorsque Gisler sera à nouveau disponible et Schmitt remis de la blessure qui l'a écarté des terrains de jeu depuis le début du deuxième tour du dernier championnat.

Au printemps dernier, Central avait éprouvé passablement de peine à se défendre des défenses adverses, ne marquant que cinq buts dans ses huit dernières rencontres. Il importait donc d'étoffer ce compartiment de jeu mais trouver des attaquants efficaces n'est pas chose aisée à l'heure où ces derniers deviennent une espèce de plus en plus rare, surtout pour un club peu décidé à compromettre son équilibre financier par de coûteux transferts. Quantitativement, Central n'a donc pu faire beaucoup mieux que remplacer ceux qui s'en allaient. Qualitativement, il semble encore tôt pour juger des possibilités des nouveaux venus. Ceux-ci sont cependant tous de petite taille, ce qui ne peut rester sans conséquence sur le jeu de l'équipe de Martin Meier. Tant face à Duerrenast que contre Martigny, les Centraliens ont pu se rendre compte qu'ils n'avaient que peu de chances de résister victorieusement aux charges de leurs adversaires dans les duels.

devoir être la préoccupation des attaquants centraliens qui ne pourront le faire tant qu'ils ne recevront pas de leurs coéquipiers un appui plus constant que celui qu'ils ont reçu dans leurs deux matches de Coupe de Suisse. A défaut de pratiquer ce jeu direct qui devrait convenir à la petite taille de ses attaquants, Central pourra toujours user de la contre-attaque à laquelle il est plus accoutumé et dans laquelle excellent des éléments comme Dousse ou Gaillard. Le jeu en contre ne saurait cependant être payant sans joueurs habiles à lancer leurs attaquants dans les meilleures conditions et si, à Central, nombreux sont ceux qui peuvent tenir une place au milieu du terrain, plus rares sont ceux qui ont la lucidité et la vista nécessaires pour assumer le rôle de régisseur. L'absence d'un patron n'est du reste pas un fait nouveau dans l'équipe de la Motta qui a peut-être déniché l'oiseau rare en la personne de Stulz, un joueur qui a montré face à Duerrenast de remarquables qualités. Jelk, si sa condition physique le lui permet, ou Dousse, si sa présence au milieu du terrain ne dégarne pas l'attaque, pourraient également jouer ce rôle de pourvoyeur de balles.

Moins riche en expérience mais plus enthousiaste, Central a de toute manière les moyens de jouer à nouveau l'un des rôles les plus intéressants dans son championnat que la nouvelle augmentation du nombre des équipes de première ligue ne va certainement pas

rendre plus difficile. Conserver la sympathie de leur public grâce à leur générosité dans l'effort, favoriser l'intégration des jeunes joueurs au sein de leur équipe sont d'autres objectifs que les Centraliens peuvent raisonnablement espérer mener à bien dans un championnat qui, pour eux, commencera par un périlleux déplacement à Rarogne. André Viell

CALENDRIER DE LIGUE B 15 octobre: derby City - Marly

BASKETBALL

1er OCTOBRE Neuchâtel - Marly Sportive F. - Champel Vernier - Bellinzone Renens - Saint-Paul Muraltese - Martigny City Fr. - Uni-Bâle	28 JANVIER Renens - Champel Vernier - Saint-Paul Sportive F. - Bellinzone Neuchâtel - Uni Bâle City Fr. - Martigny Muraltese - Marly
8 OCTOBRE Champel - Renens Saint-Paul - Vernier Bellinzone - Sportive F. Uni-Bâle - Neuchâtel Martigny - City Fr. Marly - Muraltese	11 FEVRIER Saint-Paul - Sportive F. Champel - Vernier Marly - City Fr. Uni-Bâle - Muraltese Martigny - Neuchâtel Bellinzone - Renens
15 OCTOBRE Sportive F. - St-Paul Vernier - Champel City Fr. - Marly Muraltese - Uni-Bâle Neuchâtel - Martigny Renens - Bellinzone	18 FEVRIER Sportive F. - Martigny Vernier - Marly Renens - Uni-Bâle Neuchâtel - Bellinzone Muraltese - Saint-Paul City Fr. - Champel
22 OCTOBRE Martigny - Sportive F. Marly - Vernier Uni Bâle - Renens Bellinzone - Neuchâtel Saint-Paul - Muraltese Champel - City Fr.	25 FEVRIER Marly - Sportive F. Saint-Paul - City Fr. Martigny - Renens Uni-Bâle - Vernier Bellinzone - Muraltese Champel - Neuchâtel
29 OCTOBRE Sportive F. - Marly City Fr. - Saint-Paul Renens - Martigny Vernier - Uni Bâle Muraltese - Bellinzone Neuchâtel - Champel	11 MARS Renens - Marly Neuchâtel - Saint-Paul Muraltese - Champel City Fr. - Bellinzone Vernier - Martigny Sportive F. - Uni-Bâle
5 NOVEMBRE Marly - Renens Saint-Paul - Neuchâtel Champel - Muraltese Bellinzone - City Fr. Martigny - Vernier Uni-Bâle - Sportive F.	18 MARS Renens - Sportive F. Champel - Saint-Paul City Fr. - Vernier Muraltese - Neuchâtel Uni-Bâle - Marly Bellinzone - Martigny
12 NOVEMBRE Sportive F. - Renens Saint-Paul - Champel Vernier - City Fr. Neuchâtel - Muraltese Marly - Uni-Bâle Martigny - Bellinzone	1er AVRIL Vernier - Renens Saint-Paul - Bellinzone Marly - Champel Sportive F. - Muraltese Neuchâtel - City Fr. Martigny - Uni-Bâle
26 NOVEMBRE Renens - Vernier Bellinzone - Saint-Paul Champel - Marly Muraltese - Sportive F. City Fr. - Neuchâtel Uni-Bâle - Martigny	8 AVRIL City Fr. - Sportive F. Muraltese - Renens Neuchâtel - Vernier Marly - Bellinzone Martigny - Saint-Paul Uni-Bâle - Champel
3 DECEMBRE Sportive F. - City Fr. Renens - Muraltese Vernier - Neuchâtel Bellinzone - Marly Saint-Paul - Martigny Champel - Uni-Bâle	22 AVRIL Saint-Paul - Marly Renens - City Fr. Champel - Martigny Vernier - Muraltese Bellinzone - Uni-Bâle Sportive F. - Neuchâtel
10 DECEMBRE Marly - Saint-Paul City Fr. - Renens Martigny - Champel Muraltese - Vernier Uni-Bâle - Bellinzone Neuchâtel - Sportive F.	29 AVRIL Vernier - Sportive F. Neuchâtel - Renens Champel - Bellinzone Uni-Bâle - Saint-Paul City Fr. - Muraltese Marly - Martigny
17 DECEMBRE Sportive F. - Vernier Renens - Neuchâtel Bellinzone - Champel Saint-Paul - Uni-Bâle Muraltese - City Fr. Martigny - Marly	COUPE DE SUISSE MASCULINE 22 octobre 19 novembre (avec LNB) 14 janvier (16e de finale avec LNA) 4 février (1/8) 4 mars (1/4) 15 avril (1/2) 6 mai: finale
DEUXIEME TOUR 21 JANVIER 1978 Marly - Neuchâtel	

Un nouveau « patron »

Eviter les contacts, telle paraît donc

A Sofia, S. Leonard battu par C. Edwards sur 200 m

ATHLETISME

Le Cubain Silvio Leonard, l'une des vedettes du sprint mondial actuel, a été battu par l'Américain Clarence Edwards en finale du 200 m. des épreuves universitaires de Sofia. Clarence a apporté la première médaille d'or aux Etats-Unis par une chaleur de 33 degrés. Cette brusque montée de la température semble avoir joué un mauvais tour à Leonard qui avait enlevé le 100 m. Le Suisse Peter Muster a également été un peu décevant (6e) avec son temps de 21"41. Les performances d'ailleurs ne furent pas exceptionnelles: 20"46 pour Edwards et 20"64 pour Leonard.

Dans les séries, Muster avait obtenu 20"97 et 21"26. Quant à Urs Gisler, il s'est classé 8e de la finale après avoir réalisé 21"00 et 21"26 auparavant. L'Allemand Michael Karst s'est illustré en enlevant le 3000 m. steeple et la Cubaine Silvia Chivas le 200 m. Tous deux, ainsi que Leonard, seront mercredi soir à Zurich.

Le concours du triple saut, qui a bénéficié d'un vent trop favorable (3,02 m./seconde), a donné lieu à des performances exceptionnelles. Le Soviétique Piskuline s'est imposé avec 17 m.30. Au décathlon, total excellent aussi pour l'Autrichien Zeilbauer (8097 points). A relever encore les 66 m.34 au disque féminin par Maria Vergova. Au décathlon, le Zurichois René Wyttenbach n'a pas pu se classer parmi les dix premiers.

RÉSULTATS

Messieurs
3000 m. steeple: 1. Michael Karst (RFA) 8'25"9; 2. Paul Copu (Roumanie) 8'28"3; 3. Ron Addison (Australie) 8'29"4.
Triple saut: 1. Anatoli Piskuline (URSS) 17 m.30 avec vent trop favorable; 2. Ron Livers (EU) 16 m.96; 3. Willie Banks (EU) 16 m.94; 4. Juan

Velasquez (Cuba) 16 m.90; 5. Alexandre Ikulev (URSS) 16 m.83.

Décathlon: 1. Josef Zeilbauer (Aut) 8097 points (11"01/7 m. 17/2 m. 01/14 m. 74/48"84/14"35/43 m. 52/4 m. 70/62 m. 08/4'43"7); 2. Valeri Katchanov (URSS) 7958; 3. Rumen Petrov (Bul) 7949.

WATER-POLO

HORGEN CHAMPION SUISSE

A une journée de la fin du championnat suisse de LN A, le SK Horgen a obtenu l'assurance de décrocher une nouvelle fois le titre. C'est la 14e consécration pour les Zuricois.

Résultats et classement:

LN A - Tour final: Lugano-Soleure 13-12 (protêt). Horgen-Soleure 9-7. Lugano-Genève Natation 14-4.

Classement: 1. SK Horgen 4-11 (3 points de bonif.). 2. Lugano 5-8 (2). 3. Genève Natation 4-4 (1). 4. Soleure 5-1 (0).

Tour de relégation: Old Boys Bâle-Lausanne Natation 13-3. Frosch Aegeri-Zurich-Ville 12-7. Old Boys-Zurich-Ville 13-4.

Classement: 1. Frosch Aegeri 4-10 (3). 2. Old Boys 5-9 (2). 3. Zurich-Ville 5-4 (0). 4. Lausanne Natation 4-1.

BOXE

Estaba conserve son titre

Le Vénézuélien Luis «Lumumba» Estaba a conservé son titre de champion du monde (WBC), version Conseil mondial de la boxe (WBC), des poids mi-mouche. A Puerto La Cruz (Ven), Estaba a en effet battu son challenger, le Mexicain Juan Alvarez, par k.o. technique à la dixième reprise d'un combat prévu en quinze reprises.

C'est la neuvième fois qu'Estaba défend victorieusement la couronne qu'il avait conquise le 13 septembre 1975, à Caracas, en triomphant du Paraguayen Rafael Lovera, par k.o. au quatrième round.

LE CONTINGENT Vingt joueurs

Gardiens: Jacques Wütrich (1957), Gérard Spicher (1954), Georges Zilwegger (1958).

Défenseurs: Joseph Broillet (1947), Markus Baschung (1956), Martin Meier (1944), Jacques Schmitt (1954), Renaldo Vogelsang (1956).

Demis: Hervé Bovet (1956), Jean-François Bouquet (1958), Jean-Robert Gisler (1951), Peter Hartmann (1954), Yvan Jelk (1948), Luis Peres (1955), Bruno Stulz (1957).

Attaquants: Giulio Cunto (1958), Daniel Dousse (1948), Gérard Gaillard (1952), Antonio Peres (1957), Roger Vonlanthen (1953).

Av

200 m.: 1. Clarence Edwards (EU) 20"46; 2. Silvio Leonard (Cub) 20"64; 3. William Snoddy (EU) 21"17 puis: 6. Peter Muster (S) 21"41; 8. Urs Gisler (S) 21"44.

Dames
200 m.:

1. Silvia Chivas (Cub) 23"08; 2. Marina Sidorowa (URSS) 23"09; 3. Andrea Lynch (GB) 23"23; 4. Tatiana Propotenko (URSS) 23"30.

Disque: 1. Maria Vergova (Bulgarie) 66 m.34; 2. Svetlana Melnikowa (URSS) 61 m.78; 3. Radostina Bachtchevanowa (Bul) 61 m.08.

● **Escrime.** — Fleuret masculin par équipes: 1. URSS (Isakov, Fomenko, Kosenko, Rusiev); 2. Pologne; 3. Italie (la Suisse éliminée après des défaites contre la Pologne (13-3), la Grande-Bretagne (10-6) et la France (10-6).

CYCLISME

TOUR DE HOLLANDE A Knetemann, le prologue

Le Hollandais Gerrie Knetemann, vainqueur de l'épreuve l'an dernier, portera aujourd'hui lors de la première étape le maillot de leader du Tour de Hollande à la suite du prologue remporté par sa formation «Ti-Raleigh» à laquelle appartiennent Henrie Kuiper et Dietrich Thurau. Il s'agit d'une course par équipes sur 4,4 km. La formation du Belge Freddy Maertens, avec Eric Loder dans ses rangs, a concédé 11".

Classement du prologue disputé à Alkmaar:

1. Raleigh 5'59"74; 2. Ijsboerke à 6'06; 3. De Onderneming (Ho) à 6'09; 4. Ebo à 6'09; 5. Peugeot à 6'10; 6. Miko à 6'10; 7. Flandria à 6'10; 8. Frisol à 6'13; 9. Maes à 6'15; 10. Kas à 6'21.

FOOTBALL. — LA 3e JOURNEE DU CHAMPIONNAT DE LIGUE A

Tête d'affiche: Grasshopper-Bâle

Semaine anglaise pour les footballeurs de Ligue nationale A qui disputent ce soir leur troisième journée de championnat, Etoile Carouge recevant Zurich demain soir afin de ne pas concurrencer le derby genevois entre Servette et Chênois. Le choc entre Grasshopper et Bâle, au Hardturm, tient bien sûr la tête d'affiche.

Helmuth Benthaus, l'entraîneur bâlois, n'est pas très content de ses hommes distancés samedi à la Fontenette. « Ils oublient, dit-il, ce qui a fait leur force au printemps: s'engager sur toutes les balles, ne pas laisser jouer l'adversaire et se battre pendant les nonante minutes que dure un match ». La mésaventure carougeoise doit provoquer une réaction de la part des champions suisses contre un Grasshopper qui a le vent en poupe. Pourtant, les coéquipiers d'Elsener ont piétiné une mi-temps durant contre les jeunes Sédunois et ils n'ont trouvé la faille qu'avec la complicité d'un défenseur adverse. Tout alla plus facilement par la suite.

L'engagement de GC

Les Zurichois, qui totalisent le maximum de points et possèdent l'attaque la plus percutante, ont un avantage certain sur leurs adversaires. Leur engagement de tous les instants contraste singulièrement avec l'apathie coupable dont ont fait preuve jusque-là certains Bâlois et non des moindres. Extrêmement mobiles avec et sans la balle,

jouant de manière collective et démontrant une belle efficacité, les joueurs du Hardturm ne laissent aucun répit à leurs opposants qu'ils harcèlent jusque dans leurs derniers retranchements.

Les Bâlois se sont entraînés deux fois hier, le matin et l'après-midi, avant de s'en aller prendre leurs quartiers à Bad Schinznach. Benthaus veut motiver ses hommes et leur redonner cette envie du ballon que, selon lui, ils n'ont pas encore eu, du moins, pas assez. Il n'a de plus jamais été fréquent que Bâle concède deux défaites consécutives et c'est finalement GC qui pourrait payer les conséquences du camouflet carougeois.

Chênois: des trous dans la défense

Genève, de son côté, s'appête à vivre — déjà — son deuxième derby de la saison. Vainqueurs chanceux du premier, les Servettiens sont évidemment favoris malgré l'énorme peine qu'ils ont à marquer des buts. Trinchero n'est-il pas pour l'instant leur meilleur réalisateur? Chênois, de son côté, n'a récolté qu'un point contre Saint-Gall. A Genève, les hommes de Sommer ont cruellement mis à nu les lacunes d'une défense chenoise qui n'a pas encore trouvé son assise ni un système de jeu véritablement rationnel et efficace. Pour l'instant Gurtner bouche tant bien que mal ces trous mais contre des attaquants plus lucides que les Saint-Gallois (Rub, Cucinotta, Ponte ou Leuzinger), l'addition aurait été plus sévère et la défaite consommée.

Sur le plan du jeu, par contre, Chênois témoigne indiscutablement d'un esprit sain et son souci constant est bien de jouer à football. Contre un Servette qui gagne et ne convainc pas, les protégés d'André Bosson joueront leurs chances comme ils l'ont toujours fait par le passé, même si ce ne fut généralement pas avec beaucoup de bonheur.

Les Servettiens, de leur côté, veulent terminer sans faute le programme « facile » que leur a réservé ce début de championnat. Il reste à espérer que ce deuxième derby genevois soit de plus grande qualité que le premier dans une cité qui se targue souvent de posséder le meilleur football du pays.

Young Fellows: programme difficile

Young Fellows, seule équipe sans point, jouera son deuxième match « à domicile » sur le terrain d'Aarau. Les « jeunes compagnons » n'ont pas été gâtés par le sort puisque, après avoir affronté Zurich et Servette, ils reçoivent aujourd'hui un Xamax meurtri par son échec du week-end et se rendront samedi à Bâle. On aurait donc tort de tirer des conclusions trop hâtives de ce difficile départ du deuxième néo-promu, même si un bilan négatif trop lourd peut avoir des conséquences néfastes pour la suite de la compétition.

Battus sur leur terrain après avoir

assuré la majeure partie du spectacle, les Neuchâtelois ne feront pas de quartier au néophyte zurichois. Ils comptent sur leur attaque percutante et leur remarquable milieu de terrain pour faire rapidement la décision contre une défense zurichoise qui n'a craqué qu'à un quart de la fin contre Servette.

Sion: confirmer

Remis en selle par son résultat de Glasgow, Young Boys n'a pas pu prendre la mesure de Lausanne malgré un nombre élevé d'occasions. En déplacement à Sion, les Bernois miseront à nouveau sur une carte défensive tandis que les Valaisans s'efforceront de confirmer la bonne impression laissée il y a dix jours, au public de Tourbillon toujours prompt à s'enflammer. Szabo remaniera probablement sa défense après les cadeaux concédés samedi à GC. Contre une équipe pratiquant le « contre » de façon systématique, les Sédunois ne pourront répéter les mêmes erreurs sinon les rapides Leuzinger et Kuettel et le tenace Muller ne tarderont pas à les mettre à profit.

Lausanne: justifier les ambitions

Enfin, à la Pontaise, Lausanne reçoit Saint-Gall qui vient de récolter son premier point à l'extérieur. Sommer a, semble-t-il, modifié un peu le visage de son équipe. Même s'il met toujours l'accent sur la rigueur défensive — mais quelle équipe ne le fait-elle pas? — le jeu saint-gallois apparaît comme plus élaboré, le souci de construction plus constant. Pour l'instant, cela n'a guère été payant. Grasshopper, d'abord, a marqué six buts après avoir été la plupart du temps dominé tandis que Chênois, nettement moins bon qu'à Bâle, a sauvé un point grâce aux bonnes interventions de son gardien et à la maladresse des joueurs saint-gallois qui n'ont su concrétiser les excellentes occasions qu'ils s'étaient créées.

Lausanne, pour sa part, court après sa première victoire. Ayant les deux fois mené à la marque, il a été dépassé à Tourbillon, rejoint au Wankdorf. Il doit absolument, pour justifier les gros transferts qu'il a faits et reconquérir un public qui commence à se méfier des déclarations fracassantes de Blazevic, glaner des points et offrir un spectacle digne des ambitions affichées. La venue de Saint-Gall doit être l'occasion de le faire même si les « Brodeurs » n'ont guère l'habitude de jouer les faire-valoir.

Zurich et Carouge, qui s'affronteront demain soir à la Fontenette, suivront bien sûr avec intérêt ces diverses empoignées même s'il est encore un peu tôt pour se faire une idée précise de la valeur exacte de chaque équipe. La différence dans la difficulté des programmes et la longueur du championnat sont des éléments qui peuvent modifier singulièrement les impressions laissées par ces premières journées.

Marcel Gobet

Motocross. Mikkola se blesse à Schupfart

UNE NETTE DOMINATION DE BRAD LACKEY

En remportant les trois manches, l'Américain Brad Lackey a été le grand dominateur du motocross international de Schupfart dans la catégorie 250-500 cc. Cette épreuve comptant pour le championnat suisse s'est déroulée devant 14 000 personnes et dans des conditions bonnes.

Le Finlandais Heikki Mikkola, nouveau champion du monde des 500 cc, a fait une chute dans la 2e manche et il s'est blessé à une main. Cet accident l'a contraint à déclarer forfait pour la 3e manche.

RESULTATS

250-500 cc international (1re manche a eu lieu samedi). 2e manche: 1. Brad Lackey (EU), Honda, 31'13"3. 2. Herbert Schmitz (RFA), KTM, 31'34"5. 3. Willy Bauer (RFA), KTM, 31'35"8. 4. Fritz Graf (Graenichen), Yamaha, 31'36"2. 5.

GP D'AUTRICHE DES SIDE-CARS: LA DEUXIEME MANCHE BOYCOTTEE PAR LES EQUIPAGES SUISSES

BÖHLER/PEPPINGHAUS A 6 PTS DE GROGG-HUESSER

La pluie a perturbé le déroulement du motocross de Feldkirch (Autriche), 6e manche du championnat d'Europe des side-cars. Les concurrents helvétiques notamment boycottèrent la 2e manche. Mais le jury a pris la décision de valider les 2 manches malgré les conditions irrégulières.

RESULTATS

1re manche: 1. Reinhard Böhler-Hans-Georg Peppinghaus (RFA), Yamaha-Wasp. 2. Robert Grogg-Andreas Huesser (S), Norton-Wasp. 3. Eugen Siegle-Siegfried Mueller (RFA), Yamaha. 4. Herbert Bohren-Christoph Laengle (S-Aut). 5. Boudewijn de Kort-Karel Tores (Be), Kawasaki-SPP. 6. Nick

Walter Kalberer (Bichelsee), Husqvarna, 31'38"5. 6. Josef Loetscher (Movelier), KTM, 31'46"6.

3e manche: 1. Lackey 30'42"8. 2. Bauer 30'53"4. 3. Walter Gruhler (RFA) 31'06"5. 4. Graf 31'09"2. 5. Loetscher 31'10"2. 6. Martin Wichser (Dielsdorf), CCM, 31'16"4.

Classement après 3 manches: 1. Lackey 3 p. 2. Bauer 7. 3. Graf 13. 4. Loetscher 18. 5. Walter Gruhler 23. 6. Kalberer 24.

Side-cars, national: 1. Bolliger-Bolliger (Schmiedrued) 2 p. 2. Steinmann-Steinmann (Sursee) 6. 3. Herren-Rinderknecht (Waengi) 9.

Coupe FMS pour juniors, 125 cc: 1. Roland Buehrer (Bibern), Husqvarna, 2 p.

Positions en championnat suisse 250-500 cc international: 1. Fritz Graf 137 p. 2. Walter Kalberer 132. 3. Max Buentner 100.

Thompson-Gary Withers (GB), Norton-Wasp. 7. Ernst Ruegg-Karl Buesser (S), EML-Norton.

2e manche: 1. Böhler-Peppinghaus. 2. Siegle-Mueller. 3. Dietmar Weber-Josef Frois (Aut), Yamaha-Wasp. 4. Sergei Cherbini-Sergei Lygine (URSS), Ural. 5. Leif Sylwan-Bengt Persson (Sue), Norton. 6. Franz Bichler-Werner Steinbach (RFA), Norton.

Les positions en championnat d'Europe: 1. Grogg-Huesser 108 p. 2. Böhler-Peppinghaus 102. 3. Cor den Biggelaar-Cor Van der Beijl (Ho) 76. 4. Thompson-Withers 66. 5. Ruegg-Buesser (S) 64. 6. Emil Bollhalder-Roland Bollhalder (S) 60.

ATHLÉTISME. — BELLES PERFORMANCES A NICE

Stones et Beilschmidt (2m30) à l'assaut du record du monde

L'Américain Dwight Stones et l'Allemand de l'Est Rolf Beilschmidt se sont livrés un duel au sommet à l'occasion de la réunion internationale de Nice. Ce concours de saut en hauteur est monté haut puisque tous deux ont franchi 2 m 30. Mais leur tentative contre le record du monde, à 2 m 34, a échoué pour un rien. La victoire revint finalement à Stones qui n'eut besoin que d'un essai pour franchir 2 m 30.

Les concours, dans l'ensemble, ont été d'un niveau élevé puisque le champion olympique Arnie Robinson a franchi 8 m 10 en longueur. Son compatriote Mike Tully a enlevé le saut à la perche avec 5 m 55.

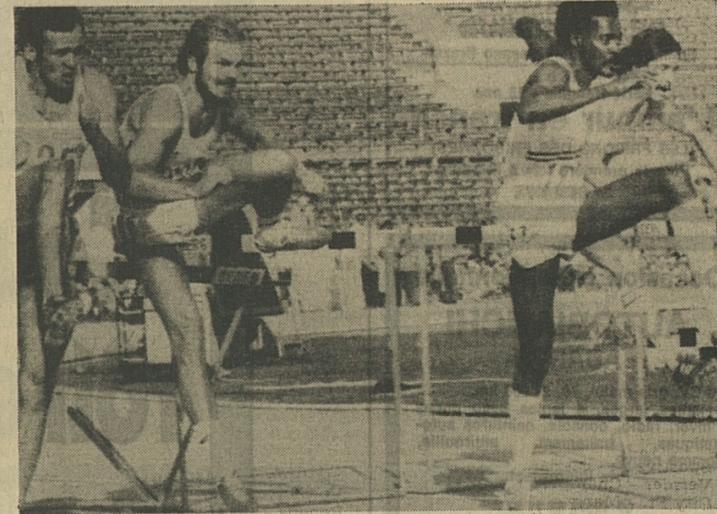
A trois jours du grand meeting international de Zurich, les sprinters n'ont pas été gâtés puisqu'ils durent affronter un vent contraire. L'Américain Steve Riddick notamment s'est illustré avec deux succès sur 100 et 200 m (10"30 et 20"38), les deux fois aux dépens de Steve Williams. Sur

200 m féminin, l'Allemande de l'Est Marita Koch a menacé la meilleure performance mondiale d'Irena Szewinska de 6 centièmes. Elle a d'ailleurs battu la Polonaise en 22"55 mais cette dernière a tout de même gagné le 100 m en 11"81, un chrono moyen.

Les Kényans dictèrent le train sur 3000 m où John Ngeno a battu de 2 dixièmes de seconde le recordman du monde du 10 000 m, Kimombwa dans le temps de 7'47"6. Sur 1500 m, Marty Liquori s'est imposé en 3'38"6 en l'absence de Mike Boit engagé à Edimbourg.

Sur 400 m, série B, le Suisse Peter Haas n'a pas brillé (51"65) et a été dominé par le Grec Tziortzis. Ce fut tout autrement avec le champion olympique Edwin Moses dans la série A, lequel a signé un excellent chrono: 49"05. Quant au Fribourgeois Gérard Vonlanthen, sur 800 m, il n'a terminé que huitième de la 1re série dans le temps moyen de 1'50"6.

Deux records du monde cubains



A Sofia, Casanas prit d'emblée le pas sur ses adversaires dans une course extraordinaire qui devait le mener au record du monde. (Keystone)

L'Universiade de Sofia a été marquée de l'empreinte cubaine. Dimanche en effet, Alberto Juantorena et Alejandro Casanas ont tous deux établi un nouveau record du monde, le premier sur 800 m. en 1'43"43, améliorant de 7 centièmes (1'43"50) celui qu'il détenait déjà depuis les JO de Montréal; le second, sur 110 m. haies, en 13"21 contre 13"24 à Rod Milburn.

15.10.1968 à Mexico; Dave Wottle (EU) le 1.7.1972 à Eugene/USA; 1'43"7: Marcello Fiasconaro (IT) le 27.6.73 à Milan; 1'43"50 Alberto Juantorena (Cuba) le 25.7.1976 à Montréal; 1'43"44 Alberto Juantorena (Cuba) le 21.8.1977 à Sofia.

Chronologie du record du monde du 800 m

1'49"7: Glenn Cunningham (EU) le 20.8.1936 à Stockholm; 1'49"6: Elroy Robinson (EU) le 17.7.1937 à New York; 1'48"4: Sydney Wooderson (GB) le 20.8.1938 à Londres; 1'46"6: Rudolf Harbig (RFA) le 15.7.1939 à Milan; 1'45"7: Roger Moens (BE) le 3.8.1955 à Oslo; 1'44"3: Peter Snell (NZ) le 3.2.1962 à Christchurch; Ralph Doubell (AUS)

Mathias Andres champion suisse de pentathlon

A Sion, 88 concurrents ont participé au championnat suisse masculin de pentathlon. Le titre est revenu au Bernois Mathias Andres avec 3432 points devant son frère Philipp. Juniors: 1. Christian Juriens (Yverdon) 3104 points (6 m. 78/50 m. 95/24"23/34 m. 38/4'45"75).

NATATION

Record du monde du 1500 m pour l'Américaine Alice Brown (15 ans)

Le record du monde tant attendu aux championnats des Etats-Unis à Mission Viejo est tombé lors de la dernière journée, dans le 1500 m nage libre féminin.

La jeune Américaine Alice Brown (15 ans), vedette de l'équipe locale de mission Viejo, a pulvérisé, en 16'24"60, l'ancien record (16'33"94) établi par l'Australienne Jenny Turrall aux championnats des Etats-Unis 1974 à Concord.

Alice Brown, qui avait battu le record américain il y a deux semaines dans la même piscine en 16'37"90, s'est portée d'emblée en tête de la

course, passant en 4'19"45 aux 400 m et en 8'43"33 aux 800 m, nettement en avance sur les temps intermédiaires de Jenny Turrall.

Alice Brown est l'une des plus brillantes nageuses de la « nouvelle vague » américaine. Elle a établi le seul nouveau record du monde des championnats des Etats-Unis 1977.

Chez les messieurs, c'est le Sud-Africain Jonty Skinner qui a tenu la vedette lors de cette ultime journée. Le recordman mondial du 100 m libre s'est imposé dans sa spécialité dans l'excellent temps de 50"60, meilleure performance de la saison.

Cinémas

ALPHA 20.30. Mercredi dernier jour
Parlé français — Couleurs
La galeté triomphe à l'ALPHA avec
LOUIS DE FUNES

Le Grand Restaurant
C'EST DROLE, FOLLEMENT DROLE...

CAPITOLE 20.30. Dimanche mat. 14.30

JEAN LEFEBVRE
PIERRE TORNADE — DARRY COWL
Le jour de gloire

PRIX BOURVIL 1977
LA GUERRE EN FOU-RIRE I

CORSO 20 h 30 - Mercr. dernier jour

1re VISION — Dès 16 ans
Un rock-show gigantesque

PICTURES

AT AN EXHIBITION

EMERSON — LAKE — PALMER

EDEN 20.30. mercredi dernier jour

Parlé franç. — Dès 18 ans
Le nouveau film du cinéaste de la révolte
MARCO BELLOCCHIO

LA MARCHÉ TRIOMPHALE

Avec FRANCO NERO et MIOU-MIOU

REX 20 h 30 jusqu'à mercredi

100 minutes de gage
avec LOUIS DE FUNES

Le gendarme se marie

UNE CASCADE DE RIRES...
Dès jeudi : **EASY RIDER**

STUDIO 15 h

Parlé français - 1re Vision
Dans la série
des grands films d'épouvante

LE CHATEAU

DE L'HORREUR

Edmund Purdom - Rossano Brazzi

21 h

Parlé français - 18 ans

L'amour en transit

(LES FRISONS DES FRISONNES)

Pour la première fois à Fribourg
— 2e SEMAINE —

Occasion exceptionnelle
AUTOBIANCHI
ABARTH
70 CV, gris métal, 76, 22 000 km,
4 jantes larges, 4 jantes avec pneus
d'hiver, radio, console, ceintures auto-
matisées, traitement antirouille,
comme neuve.
Prix intéressant.
☎ (037) 56 11 87 17-2532



**Cou de porc,
rôti et tranches**
1 kg 11.90

ACTION

Lard maigre fumé	kg	5.90
Hachis de bœuf	kg	8.50
Cuisses de poulet (cong. imp.)	kg	6.50
Escalopes de dinde (cong. imp.)	kg	13.50

Agneau frais

Gigot paré	1 kg	15.90
Côtelettes	1 kg	15.90
Epaule entière	1 kg	9.90
Epaule roulée, s. os.	1 kg	13.90
Ragoût	1 kg	5.90

Charcuterie

Charcuterie délicatesse assortie, 1er choix	100 g	-.75
Jambon cru 1er choix	100 g	2.75
Salami tipo Milano «VAL-MARA», 1er choix	1 kg	16.90
Grill-Pic s. vide	paire 300 g	1.75
Juliette, Saucisse à manger cru (100 g Fr. 1.16)	pce. 250 g	3.25

Porc

Côtelettes	1 kg	13.50
Filet	1 kg	19.50
Filet mignon	1 kg	24.50
Emincé	1 kg	14.50
Saucisse à rôtir	1 kg	8.50

CITROEN
Dyane 6, 1974, bleue
CITROEN
D Super, 70-71, beige
CITROEN
GS 1100, 1972, beige
PEUGEOT
304 S, 1974, verte
PEUGEOT
504 GL, 1974, brune
PEUGEOT
504 break
1971-72, blanche
PEUGEOT
404 Camionnette
1969, grise
Fourgon
PEUGEOT
J 7, légèrement
accidenté
aménagé en
frigorifique, 1970
RENAULT
4 TL, 1975, bleue
RENAULT
12 TS, 73-74, jaune
RENAULT
12 TS, 1973, rouge
AUDI 60 L
1971, pour bricoleur
RENAULT
20 GTL
Jubilé, voit.
d'exposition neuve,
forte reprise.
1977, beige mét.
Expertisées, facilités
Garage
STULZ
Frères SA
1680 ROMONT
☎ 037-52 21 25
17-635

VOLVO
144 DL
mod. 1973,
orange
expertisée,
garantie.
☎ 24 67 68 17-626

A VENDRE
cause départ
B M W
automatique
3.0, 47 000 km,
gris foncé,
avec pneus d'hiver.
☎ 037-83 11 81
interne 39.
heures de bureau
17-27309

A vendre
voitures d'occasion
Chrysler
2 I.
aut., vert mét.,
mod. 74,
radio + stéréo,
4 pneus neufs,
88 000 km,
très bon état,
expertisée
récemment,
Fr. 6700.—
Chrysler
180
brun mét.,
radio + stéréo,
mod. 73,
4 pneus neufs,
95 000 km,
très bon état,
expertisée
récemment,
Fr. 5550.—
Sunbeam
1500 GT
brun mét., mod. 72,
90 000 km,
4 pneus neufs,
moteur révisé,
Fr. 2400.—
FRITZ MUSTER,
GARAGE,
3175 FLAMATT
☎ (031) 94 00 41
17-27273

A vendre
FIAT 127
11.1971
Prix Fr. 2800.—
Touring-Garage
Schweingruber
1712 Tavel
☎ (037) 44 17 50
17-1767

Prix valables du 23 au 27.8.77

PLACETTE
(anciennement aux 3 tours)

No 1 en Suisse Romande

Tous les samedis, la Placette Fribourg vous offre le parking gratuit au grand Parking des Grands-Places

Notre garantie: satisfait ou remboursé!

FEUILLETON



Librairie des Champs-Élysées 28

« Et vous n'aviez eu aucune correspondance préalable à ce sujet ? » demanda M. Hautet.

Jack Renaud secoua la tête.

« C'est le seul avis que j'aie reçu. Je savais, bien entendu, que mon père avait vécu longtemps à Buenos Aires, et qu'il devait nécessairement y avoir de nombreux intérêts. Mais il n'avait jamais auparavant manifesté l'intention de m'envoyer là-bas.

— Vous connaissez naturellement fort bien l'Amérique du Sud, monsieur Renaud ?

— J'y ai demeuré tout enfant. Mais j'ai fait mon éducation en Angleterre et j'y passais la plupart de mes vacances, de sorte que je connais l'Amérique du Sud moins bien qu'on ne le supposerait. Vous comprenez, j'avais dix-sept ans quand la guerre a éclaté.

— Vous avez servi dans l'aviation britannique, je crois ?

— Oui, monsieur.

M. Hautet hochait la tête et continua son interrogatoire méthodique. En réponse, Jack Renaud déclara nettement qu'il ne connaissait point à son père d'ennemis, soit à Santiago, soit ailleurs sur le continent sud-américain, et qu'il ne l'avait jamais entendu faire allusion à un secret. Il avait cru que la mission en Amérique du Sud se rapportait à des intérêts d'affaires.

Lorsque M. Hautet s'interrompit un instant, la voix tranquille de Giraud s'éleva :

« Monsieur le juge, j'aimerais poser à mon tour quelques questions à M. Renaud.

— Je vous en prie, monsieur Giraud », répondit le magistrat froidement.

Giraud approcha sa chaise de la table.

« Etiez-vous en bons termes avec votre père, monsieur Renaud ?

— Certainement, répliqua le jeune homme avec hauteur.

— Vous l'affirmez positivement ?

— Oui.

— Pas de petites disputes ?

Jack haussa les épaules.

« Tout le monde peut avoir des différences d'opinion de temps à autre.

— C'est juste ! Mais si quelqu'un affirmait que vous avez eu une violente querelle avec votre père la veille de votre départ pour Paris, sans doute cette personne mentirait-elle ?

Je ne pouvais qu'admirer l'ingéniosité de Giraud. Il ne s'était pas vanté en vain de « tout savoir ». Jack Renaud était clairement très déconcerté par sa question.

« Nous avons... nous avons eu une discussion, reconnut-il.

— Ah ! une discussion. Et au cours de cette discussion, avez-vous employé cette phrase : « Quand vous serez mort, je pourrai faire ce que je voudrai ? »

— C'est possible, murmura l'autre. Je ne sais pas.

— En réponse, votre père a-t-il dit : « Mais je ne suis pas encore mort ! » A quoi vous avez répondu : « Je souhaiterais que vous le fussiez ! »

Le jeune homme ne répondit pas. Il déplaçait nerveusement les objets posés devant lui sur la table.

« Je vous prie de me répondre, monsieur Renaud », dit Giraud sèchement.

Le jeune homme balaya un lourd coupe-papier en poussant une exclamation de colère.

« Qu'est-ce que cela fait ? Autant vous le dire ! Oui, je me suis querellé avec mon père. J'ai peut-être dit toutes ces choses. J'étais si exaspéré que je ne sais même plus ce que j'ai dit ! J'étais furieux, j'aurais presque pu le tuer à ce moment ! Voilà ! Déduisez-en ce que vous voudrez.

Et très rouge, il s'appuya contre le dossier de sa chaise d'un air de défi.

Giraud sourit et, reculant un peu sa chaise, il dit :

« C'est tout. Sans doute, préférez-vous résumer l'interrogatoire, monsieur Hautet ?

— Ah ! oui, précisément, dit M. Hautet. Quel était le sujet de votre querelle ?

— Cela, je me refuse à le dire », M. Hautet se redressa sur son siège.

« Sachez, monsieur Renaud, qu'il n'est pas permis de se dresser contre la loi ! Quel était le sujet de votre querelle ? »

Le jeune Renaud demeura silencieux. Son jeune visage était sombre et boudeur. Mais une autre voix s'éleva, imperturbable et calme, la voix d'Hercule Poirot.

« Je vous renseignerai, si vous le désirez, monsieur.

— Vous savez ?

— Certainement. Le sujet de cette querelle était Mlle Marthe Daubreuil », Renaud tressaillit violemment. Le magistrat se pencha en avant vers lui.

« Est-ce exact, monsieur ?

— Oui, reconnut Jack Renaud, en baissant la tête. J'aime Mlle Daubreuil et je désire l'épouser. Quand je l'appris à mon père, il entra dans une rage violente. Naturellement, je ne pouvais entendre insulter celle que j'aime, et la colère me gagna à mon tour ».

M. Hautet lança un regard vers Mme Renaud.

« Etiez-vous au courant de cette inclination, madame ?

— Je la redoutais, dit-elle simplement.

— Mère ! s'écria son fils. Toi aussi ! Marthe est aussi bonne qu'elle est belle. Que peux-tu lui reprocher ?

— Je n'ai rien contre Mlle Daubreuil. Pourtant, je préférerais te voir épouser une Anglaise, ou tout au moins pas une jeune fille dont la mère a des antécédents douteux.

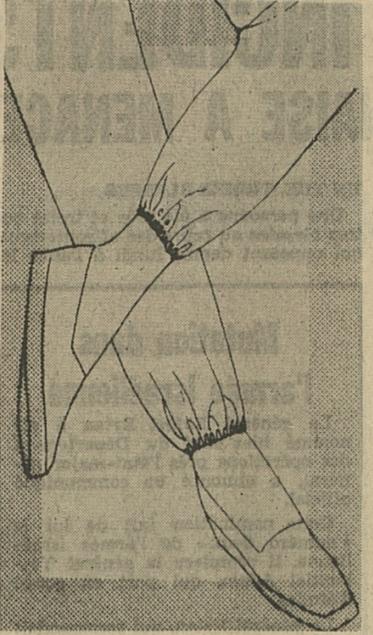
Sa voix trahissait sa rancœur contre l'autre femme, et je compris bien qu'elle avait dû souffrir en voyant son fils s'éprendre de la fille de sa rivale.

Mme Renaud reprit en s'adressant au magistrat :

« J'aurais dû peut-être en parler à mon mari, mais j'espérais qu'il ne s'agissait que d'une simple amourette qui passerait d'autant plus vite si on n'y faisait pas attention. Je me reproche aujourd'hui mon silence, mais comme je vous l'ai dit, mon mari paraissait si inquiet, si harassé même, si différent de ce qu'il était normalement, que mon principal soin était de ne pas lui apporter d'ennuis supplémentaires ».

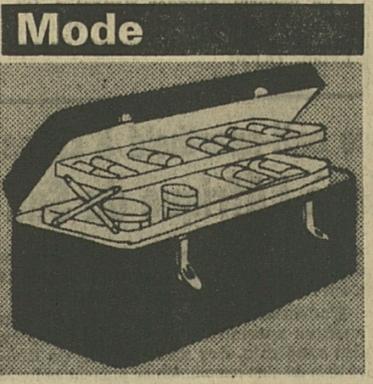
M. Hautet inclina la tête et s'adressa à Jack Renaud :

« Lorsque vous avez mis votre père au courant de vos intentions concernant Mlle Daubreuil, a-t-il été surpris ?



DES PANTALONS DE GOLF, MODE 1977 !

Si vous en avez assez d'un vieux pantalon ou d'un jean démodé, transformez-le, et vous serez dans le vent de la mode ! Pour cela, rien de plus simple, coupez ce pantalon à la hauteur des chevilles, puis passez un élastique au fond de chaque jambe. Ainsi vous aurez une tenue amusante, et très « rétro », car elle pourra vous rappeler les anciens pantalons de golf de vos grands-pères !



Mode

Causes de décès en 1976 : troubles circulatoires et cancer

Sur les 11 129 personnes décédées en 1976 et qui avaient une assurance privée sur la vie, en Suisse, 3653 d'entre elles, soit 32,8 % sont mortes de troubles de la circulation, relève le centre d'information de l'Association des Compagnies suisses d'assurances (Infas), à Lausanne, 3210 autres personnes, soit 28,8 %, ont perdu la vie à la suite d'un cancer.

Depuis 1975, les cas de décès dus à des affections de l'appareil circulatoire ont augmenté de 2,1 % et ceux dus au cancer de 0,6 %.

Dans leur ensemble, les décès consécutifs à des accidents ont en revanche continué à régresser, passant de 1652 (15,7 %) en 1974 à 1462 (13,1 %) en 1976, ce qui n'a malheureusement pas empêché le nombre des accidents de la circulation d'augmenter : 754 en 1976 contre 742 en 1975 (il s'agit, bien entendu, des accidents mortels).

Pour sa part, l'Union des Compagnies suisses d'assurances sur la vie révèle que le nombre des suicides s'est abaissé de 922 en 1975 à 796 en 1976.

Les suites mortelles des affections du système digestif se sont élevées à 525 (547 l'année précédente), alors que 311 personnes sont décédées de maladies des voies respiratoires (361 en 1975). (ATS)

POUR SE MAQUILLER, SACHEZ PECHER !

Finis les bocaux de verre, les boîtes sophistiquées pour ranger les épingles à cheveux, les produits de maquillage ou les parfums. Le plus en vogue, à l'heure actuelle, est d'acheter des boîtes de toute dimension, des boîtes qu'achètent les fervents passionnés de la pêche. Le mascara, la poudre et le fond de teint y remplaceront les ameçons, les fils et les moulinets. De la même manière, les grandes trousseaux ou les petites valises destinées habituellement aux affaires de toilette, sont remplacées par les boîtes aux multiples casiers, utilisées par les pêcheurs. Pour devenir la reine du maquillage, apprenez aussi les règles et le plaisir de la pêche à la ligne ! Copyright AIGLES

A PROPOS DE... En marge de la collecte en faveur de la Ligue contre le rhumatisme

- Qu'est-ce que le rhumatisme ? Ce terme désigne un groupe de maladies douloureuses du système locomoteur dont certaines sont invalidantes. Le rhumatisme est donc multiforme : il peut être inflammatoire, dégénératif ou abarticulaire. Il cause de gros ravages et son traitement requiert la mise en jeu de tous les moyens dont dispose la médecine.
- Comment lutter contre le rhumatisme ? La lutte contre le rhumatisme est une œuvre commune. Les médecins — généralistes et rhumatologues — assurent la responsabilité du traitement. Les services sociaux des Ligues contre le rhumatisme sont ouverts à tous les rhumatisants qui ont besoin d'aide et de conseils sur le plan social, familial et professionnel.
- Quels sont les objectifs des Ligues contre le rhumatisme ? Elles ne se contentent pas de prodiguer aide individuelle et conseils, mais utilisent d'autres moyens comme l'information, la formation, la prévention. Elles organisent des séjours de vacances et des cures thermales en groupe, des cours de gymnastique dans l'eau. Elles étudient et testent de nouveaux moyens auxiliaires.
- Comment participer à la lutte contre le rhumatisme ? Cette lutte nous concerne tous. Ne restez pas inactifs, apprenez à vous défendre contre les atteintes du rhumatisme et à les prévenir. Maintenez-vous en bonne forme physique ! Manifestez votre solidarité envers les rhumatisants en devenant membre de votre Ligue cantonale. N'oubliez pas que l'année 1977 a été proclamée « Année mondiale du rhumatisme ». (Com.)

MOTS CROISES

SOLUTION DU No 203

Horizontalement : 1. Passagères. 2. Ruot - Noué. 3. IX - Abel - Ec. 4. Oter. 5. Cati - Cocu. 6. Eolien. 7. Pu - Note - Tr. 8. Ans - Te - Thé. 9. Lied - Eson. 10. Espacement.

Verticalement : 1. Principale. 2. Aux - Unis. 3. So - Ote - Sep. 4. Station - Da. 5. Be - Lot. 6. Er - Ite. 7. Enlacée - Em. 8. Ro - Son - Tse. 9. Eue - Thon. 10. Secouèrent.

1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											

PROBLEME No 204

Horizontalement : 1. Ennuies. 2. A son jeu. - Adverbe de lieu. - Dans un titre de Maupassant. 3. Double-règle. - Prénom féminin. - Note. 4. Complet. 5. Frappe le timbre. - Ravageait les cœurs. 6. Te sers d'artifices pour tromper. - Obligeait nos ancêtres à être prêts à tous les sacrifices. 7. En Europe. - Tombe chaque jour sans bruit. - En ruines. 8. Lettre grecque. - Sur une rose. - Sa solitude le rend dangereux. 9. Exister. - Spécialité de Paris. 10. Diviser.

Verticalement : 1. Lettre grecque. - Impétueux élan. 2. A moitié garnie. - Rendez-vous de chasse. 3. Fin de race. - Du verbe avoir. - Sert à blesser, éclairer, glorifier. 4. Charges de lents quadrupèdes. - Annonce une suite. 5. Relief d'importance très variable. - Suprême appel. 6. Pourvue de. - Dans la main. 7. Chasser les miasmes. - Lettres de Tunis. 8. De trop à la mairie. - Utilisés par les tisserands. - Il n'est pas souhaitable qu'il travaille. 9. Troublé. - Sécurité. 10. Salué le plus souvent par des exclamations admiratives. - Devenir aigre.

Quels sont vos droits ?

Le désaveu de paternité

L'action en désaveu de paternité a sa place dans le nouveau droit de filiation (qui entrera en vigueur le 1.1.1978) comme elle avait sa place dans l'ancien (qui est, pour le moment, encore appliqué). Simplement, les expressions « enfant illégitime » et « enfant légitime » ayant disparu du nouveau vocabulaire légal, la portée de ce désaveu s'est modifiée dans la même mesure.

En quoi consiste ce désaveu ? Qui peut l'intenter et pour quelles raisons ?

Les enfants qu'une femme mariée met au monde au minimum 180 jours après la conclusion du mariage et jusqu'à 300 jours après la dissolution du mariage sont supposés être les enfants de son mari. Si l'enfant naît avant ou après ces délais, la présomption que le mari soit le père est beaucoup plus faible car il probable dans ces cas que l'enfant a été conçu hors mariage (une grossesse devant durer au minimum 6 mois et au maximum 10 mois si l'enfant est viable).

Si un mari estime avoir des raisons suffisantes pour douter de sa paternité, il peut intenter une action en désaveu de paternité, action qui, si elle aboutit, rompra le lien de filiation entre le mari et l'enfant avec toutes les conséquences légales que cette rupture comporte (perte du nom et du droit de cité du mari, fin de la puissance paternelle et de l'obligation d'entretien et d'éducation du mari à l'égard de l'enfant).

Le fardeau de la preuve est d'au-

tant plus lourd que la présomption de paternité est plus forte. Si la conception a eu lieu durant le mariage il faut prouver sur la base des expertises scientifiques que le mari ne saurait être le père de l'enfant (sans pour autant avoir à démontrer qui est le père : ceci est une chose qui peut être impossible). Si l'enfant a été conçu avant le mariage, durant une séparation judiciaire ou après la dissolution du mariage, ou simplement durant une suspension de la vie commune, la preuve est simplifiée : le mari n'a pas à motiver son désaveu. Mais la mère peut dans ce cas démontrer, ou, en tout cas, rendre vraisemblable qu'elle a cohabité avec le mari dans la période de la conception de l'enfant et la présomption de paternité renaît. Pour l'écarter, le mari doit alors recourir aux vraies preuves : celles de l'impossibilité de sa paternité.

L'ancienne législation a reconnu la qualité d'intenter l'action en désaveu au père, aux cohéritiers de l'enfant qu'il exclut d'une succession lorsque le mari est absent ou incapable de discernement ou à l'autorité compétente du canton d'origine du mari si elle peut établir que la paternité du mari est absolument exclue.

Depuis un certain temps déjà la doctrine et la pratique juridiques ont reconnu également le droit de l'enfant à intenter une action en désaveu contre le mari de sa mère. Le nouveau droit de filiation reconnaît expressément ce droit à l'enfant si la

vie commune des époux a été suspendue alors qu'il était mineur. L'action de l'enfant doit être intentée au plus tard un an après qu'il a atteint sa majorité, l'action du mari un an après la naissance (le délai de l'ancienne loi était de 3 mois) et la connaissance des faits qui éveillent le doute de sa paternité, mais en tout cas dans les 5 ans depuis la naissance.

Mais qu'arrive-t-il si ce sont la mère ou le « vrai père » qui veulent clarifier la situation et désavouer la paternité du mari ? Vous direz, peut-être : ils n'ont qu'à apporter leurs preuves. Eh bien PAS DU TOUT. Ni l'ancienne loi, ni la nouvelle ne reconnaissent au « vrai père » ou à la mère le droit de désavouer la paternité du mari. Nul autre que l'enfant ne peut désavouer un père qui de bonne foi, par amour ou par sentiment d'honneur a considéré comme sien l'enfant né durant le mariage. Et même l'enfant ne pourra le faire par un abus de droit évident. Si, en sachant que le mari n'est pas son père il a accepté de ce dernier de pourvoir à ses études supérieures il serait très mal venu de « s'en rappeler » soudain. Quant à la mère, elle peut tout au plus nommer un curateur à l'enfant en bas âge pour qu'il agisse au nom de ce dernier si elle estime que le désaveu de la paternité du mari sert le bien de l'enfant. Mais l'autorité tutélaire n'est pas du tout tenue à suivre la mère dans ses conclusions.

PORTALIS

JAMES BOND 007 AU SERVICE SECRET DE SA MAJESTÉ

LE PERSONNEL DU GLORIA CLUB SEMBLE COMPOSÉ DE TUEURS PROFESSIONNELS, BOND EN EST CERTAIN, MAIS EST-CE BIEN LE VRAI REPAIRE DE BLOFELD ?

EN APPARENCE, IL S'AGIT D'UN CLUB DE SKI PARFAITEMENT NORMAL.

À L'INTÉRIEUR, IL FAIT DÉLICIEUSEMENT BON, PRESQUE TROP CHAUD.

SIR HILARY A LA CHAMBRE DEUX

JE LE SAIS ! VEUILLEZ ME SUIVRE !

Gloria Club CLUB PRIVÉ

PAR ICI.

77

LA SUIVRE

Copyright OPERA MUNDI-L.E.S.

(à suivre)

Les fastes du Roi-Soleil

L'éclat du ministre français des Affaires étrangères Louis de Guiringaud à l'escala de Dar es-Salam, la semaine dernière, n'a pas fini de faire couler de l'encre dans les chancelleries. Violation des usages diplomatiques par la Tanzanie, amour-propre du ministre blessé ou dignité de la France bafouée ? On n'a pas fini de trancher, tant et si bien qu'on se trouve entraîné en pleine querelle des Anciens et des Modernes !

Pour ceux qui ramènent les usages diplomatiques aux fastes déployés par le Roi-Soleil, il est évident que la France a vu à Dar es-Salam sa dignité profondément blessée par le chahut de quelques centaines de manifestants avides d'en découdre avec le représentant itinérant de Paris. Hélas, quelques siècles nous séparent déjà de cette période faste où la fonction diplomatique relevait davantage de la fréquentation des salons mondains que de la mise en œuvre d'une politique avant tout soucieuse du bien public...

Si Kissinger — qui a été souvent de passage en Tanzanie — avait interrompu ses navettes en Afrique australe ou au Proche-Orient, chaque fois qu'un manifestant élevait la voix sur son passage, autant dire qu'il aurait passé sa carrière dans une étude d'avocat ! Et si l'on compare la puissance américaine, il est d'autant plus surprenant de constater avec quelle superbe la France entend jouer le rôle de ténor auquel elle aspire. La « dignité de la France » est une expression de l'héritage gaulliste qui a fini par donner au pays un complexe de supériorité parfois agaçant.

Car enfin, si l'on doit à la limite admettre que les responsables tanzaniens étaient de connivence avec les manifestants qui ont conspué Louis de Guiringaud, de là à mettre en jeu la dignité de la France tourne au ridicule... En diplomatie, le décorum a l'avantage de masquer parfois de sordides réalités ; mais ce n'est pas en mettant des gants qu'on supprimera certaines conséquences plutôt ennuyeuses.

Si la France tient à mettre des gants, qu'à cela ne tienne ! La Tanzanie n'a peut-être rien à cacher ; aussi peut-elle se permettre certains « écarts » de langage qui ont l'avantage d'exprimer tout haut ce que certains pensent tout bas.

Car en définitive, ce n'est pas la personne de M. de Guiringaud qui est en cause, mais bien plutôt la politique africaine de la France. Les grands principes de justice et de liberté dont se pare cette puissance ne l'ont pas empêchée de tremper dans l'affaire tchadienne, ni de voler au secours d'un président zairois fortement contesté, et encore moins de renforcer le potentiel sud-africain.

Certes, Giscard d'Estaing l'avait officiellement annoncé à l'issue de son dernier voyage à Kinshasa : la France cesserait toute livraison de matériel de guerre à Pretoria, hormis l'équipement destiné à sa marine. Il a même dépêché son ministre des Affaires étrangères en Afrique australe pour assurer les pays de la ligne de front de son soutien total, allant jusqu'à proposer des armes aux nationalistes rhodésiens...

Quant on sait que la flotte de guerre sud-africaine est constituée en majeure partie de matériel français, que les « Mirage » et autres armes hautement sophistiquées sont fabriquées sur place sous licence, que le potentiel nucléaire de Pretoria est renforcé par la technologie française, aujourd'hui Giscard pense changer le fusil d'épaule en proposant tout simplement ses armes à la guérilla...

Cet opportunisme flagrant est en contradiction absolue avec les grands idéaux que prêche la France : on ne dénonce pas l'apartheid alors qu'on en retire des bénéfices ! Une seule consolation pour Paris : les Français ne sont pas les seuls à défendre leur part au gâteau.

Quant à l'éclat de M. de Guiringaud, que la France reconnaisse qu'elle n'a plus de Richelieu ou de Mazarin pour préserver sa « dignité ». Pays en voie de développement, la Tanzanie n'a certainement pas une aussi longue expérience des usages diplomatiques pour y mettre à chaque fois des gants... Charles Bays

APRÈS LES INCIDENTS DU CHOUF LA DROITE LIBANAISE A MENACE D'INTERVENIR

L'Alliance des partis de la droite libanaise a menacé indirectement hier de faire intervenir ses milices si le Gouvernement ne rétablit pas l'ordre dans la montagne du Chouf où 11 personnes au moins ont trouvé la mort dimanche.

Selon la Radio phalangiste, les affrontements entre conservateurs et progressistes se sont poursuivis lundi dans plusieurs secteurs du Chouf, région montagneuse située au sud-est de Beyrouth abritant des chrétiens maronites ainsi que les druzes de M. Wali Joubblatt, chef du Parti socialiste progressiste (PSP, gauche musulmane).

« Nous accordons un délai de vingt-quatre heures au Gouvernement pour régler la situation dans le Chouf », a déclaré un porte-parole du « Front libanais » (droite). « S'il n'y parvient pas d'ici-là, le Front prendra les mesures propres à assurer la coexistence pacifique dans la région. »

ATTAQUE DE FEDAYIN

Les fedayin palestiniens avaient déclenché hier matin une attaque contre le village sud-libanais de Alma-E-Shaab, situé face au kibboutz israélien de Hanita, annonçant les correspondants en poste dans cette région.

Ils précisent que pour la première fois, les Palestiniens ont été vus utilisant des chars dans cette attaque, qui s'est heurtée à un violent feu d'artillerie des milices chrétiennes. Un duel d'artillerie a également éclaté lundi matin, au nord de Metoulla, ajoutent les correspondants.

UN TUE, TREIZE BLESSES

Une personne a été tuée et treize autres blessées au cours des affrontements qui opposent depuis lundi à l'aube les

Mutation dans l'armée israélienne

Le général Rafael Eytan a été nommé hier chef du Département des opérations près l'état-major général, a annoncé un communiqué officiel.

Cette nomination fait de lui le « numéro deux » de l'armée israélienne. Il remplace le général Yekutiel Adam, qui part en congé d'études.

Le général Eytan, qui commandait jusqu'à sa nomination dans ses nouvelles fonctions, le secteur nord (Syrie et Liban), est un officier parachutiste dont l'audace est légendaire. Il commandait notamment l'unité de paras, qui s'empara pendant quelques heures de l'aéroport de Beyrouth il y a neuf ans, et détruisit sur le terrain la plupart des appareils qui s'y trouvaient. Cette opération fut ordonnée en représailles du premier détournement d'un appareil El Al par les combattants palestiniens en 1968.

Le général Avigdor Bengal a été nommé commandant du secteur nord en remplacement du général Rafael Eytan. (AFP)

A l'ouverture de la conférence anti-apartheid à Lagos Appel de Kurt Waldheim à l'Afrique du Sud

M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'ONU, a lancé hier un sévère avertissement à l'Afrique du Sud, affirmant que la violence raciale pourrait « se propager de manière incontrôlable si

ce pays ne change pas sa politique », dans son discours d'ouverture de la Conférence anti-apartheid à Lagos.

S'adressant aux représentants des agences spécialisées des Nations Unies, des syndicats, des mouvements de libération et des associations anti-apartheid de 68 pays participants, M. Kurt Waldheim a notamment déclaré à l'intention de l'Afrique du Sud que « de telles politiques raciales peuvent entraîner des actes de violence et dégénérer en désastre ».

« Des changements doivent se faire dans les cœurs et les esprits des hommes et des femmes qui pratiquent une telle politique » a-t-il indirectement déclaré aux Blancs d'Afrique du Sud, soulignant que l'action contre l'apartheid était d'une importance « cruciale » pour la paix internationale.

La Conférence anti-apartheid de Lagos est réunie à l'initiative des Nations Unies, en collaboration avec l'Organisation de l'unité africaine, du Gouvernement nigérian, du Congrès national africain (ANC), du Congrès panafricain (PAC) et de l'Organisation des peuples d'Afrique du Sud-Ouest (SWAPO).

La Suisse est représentée à cette conférence par le chargé d'affaires suisse au Nigeria.

● Trente-trois cas de rage ont été enregistrés en moins de cinq mois dans le Département de l'Ain (est de la France). Le dernier cas a été diagnostiqué le 16 août à Villereversure, à moins de quinze kilomètres de Bourg-en-Bresse. Le premier cas remonte au 28 février à Chavannes-sur-Furan. (AFP)

Prise d'otages au Mexique 10 MORTS

Dix personnes ont été tuées et une quinzaine d'autres blessées dans la nuit de dimanche à lundi dans l'Etat de Michoacan lors d'une tentative de prise d'otages des passagers d'un autobus par deux guerilleros.

L'autobus, transportant quarante passagers, dont les deux guerilleros, se trouvait à une trentaine de km de la capitale d'où il était parti lorsque deux passagers, se réclamant du « Front révolutionnaire armé du peuple » (FRAP) ont sommé le conducteur de s'arrêter, le menaçant avec une grenade. Dans un message à la police, ils réclamaient la libération de Ramon Campana Lopez, dit « le boucher », détenu depuis 1974 à la suite de l'enlèvement du beau-père du président Luis Echeverria, M. Jose Guadalupe Zuno.

Ils affirmaient également vouloir se diriger avec le bus et ses passagers vers la frontière des Etats-Unis. Toutefois, la police est intervenue et a intercepté l'omnibus à 400 km au nord-est de la capitale mexicaine. L'un des guerilleros a alors fait exploser la grenade, causant selon des témoins un « horrible carnage ».

Un des guerilleros a réussi à s'enfuir, profitant de la nuit, tandis que l'autre, blessé, a été arrêté par les policiers. (AFP)

Nouveau primat d'Irlande

Un professeur d'histoire moderne, l'abbé Thomad Fee, a été nommé par Paul VI, archevêque d'Armagh (Irlande).

Il succède au cardinal William Conway, décédé le 17 avril dernier et devient ainsi le primat d'Irlande. Armagh est considéré traditionnellement comme un siège cardinalice.

Mgr Fee est né le 3 novembre 1933 à Cross Macglean (diocèse d'Armagh). Il a fait ses études en Irlande jusqu'à son ordination sacerdotale, en 1948. Il a obtenu le titre de « master of arts », en histoire à l'université de Dublin et ensuite le même diplôme à l'université de Louvain (Belgique). Depuis 1953, il enseignait l'histoire moderne au St-Patrick's College de MaMynooth, dont il était devenu recteur.

Mgr Fee a fait une courte expérience pastorale, à Armagh même, dans la paroisse de Clonfeacle. (Kipa)

forces conservatrices libanaises et leurs adversaires palestino-progressistes dans le Sud-Liban, ajoutent les correspondants.

Six personnes ont été blessées, dont deux grièvement, à Nabatieh et ses environs.

Nabatieh, quartier général des Forces palestino-progressistes dans le sud du Liban, a été soumise à un intense tir d'artillerie pendant plus de deux heures lundi matin.

Auparavant, les habitants chrétiens des localités de Kleia et de Marjeyoun avaient affronté pendant près de quatre heures, lundi à l'aube, leurs adversaires installés dans les villages voisins. Les combats à l'artillerie lourde et aux armes automatiques se sont étendus à six autres localités voisines.

Une personne a été tuée et sept autres blessées dans cette région située dans le sud-ouest du Liban, à quelques kilomètres de la frontière israélienne.

Des appareils israéliens ont survolé la région pendant toute la durée des combats faisant des passages au-dessus de Saïda (chef-lieu du Sud-Liban) à une trentaine de kilomètres de Beyrouth et à 60 km de la frontière israélienne.

Le Chah d'Iran à Varsovie



De gauche à droite : Mme Gierek, l'impératrice d'Iran Farah, M. Gierek, leader polonais, et le chah d'Iran, assistant à l'aéroport de Varsovie au défilé de la garde d'honneur. (Keystone)

Le chah d'Iran et l'impératrice Farah sont arrivés hier en début d'après-midi en visite officielle à Varsovie.

Le couple impérial, qui est accompagné du ministre des Affaires étrangères d'Iran, M. Abbas Ali Khalatbari, a été accueilli à sa descente d'avion par MM. Edward Gierek, premier secrétaire du parti, Henryk Jablonski, président du Conseil d'Etat, Piotr Jaroszewicz, premier ministre, et les membres du Gouvernement polonais. Il a été également salué par les représentants du corps diplomatique accrédité à Varsovie.

Toute la presse souligne également que « les points de vues de l'Iran et de la Pologne sont convergents sur la plupart des problèmes internationaux et notamment ceux de la détente, du règlement des conflits internationaux, du respect mutuel dans les relations entre les nations et le développement de la coopération entre celles-ci, sur la base de l'égalité et des avantages mutuels ».

La télévision polonaise a, pour sa part, diffusé au cours des trois derniers jours plusieurs reportages des plus flatteurs sur le chah, son pays et l'essor économique de celui-ci. Comme le reste de la presse, elle a souligné également

Afrique du Sud UNE FRANÇAISE PRISE POUR UNE METISSE

Une touriste française bronzée par le soleil sud-africain a été prise pour une métisse par le chauffeur d'un taxi « pour blancs seulement », à Johannesburg et priée de quitter le véhicule.

Le chauffeur du taxi, Mme Susanna Meyer, raconte que la jeune femme et ses deux compagnons blancs sont partis en claquant la porte et en la traitant de « raciste ».

« J'ai éclaté en sanglots », a-t-elle dit à des journalistes, expliquant que la loi lui interdit de transporter des noirs ou des métis dans son taxi.

« Je n'ai pas de cellule photo-électrique dans les yeux pour pouvoir dire si une personne est de race blanche ou non », a-t-elle poursuivi. Elle a maintenant déposé auprès des autorités une demande officielle pour être autorisée à transporter des personnes de toutes les races, mais les autorités sont réticentes, craignant qu'une réponse positive ne déclenche un flot de nouvelles requêtes.

L'identité de la touriste française n'a pas été précisée. (Reuter)

ARRIVEE A LONDRES DU GENERAL DAYAN

Le général Moshe Dayan, ministre israélien des Affaires étrangères, est arrivé hier soir, à Londres.

Le général Dayan qui se rend en Grande-Bretagne pour rencontrer les représentants de la communauté juive de Londres, n'a fait aucune déclaration à son arrivée. (AFP)

HUA KUO-FENG : LA TENDANCE A L'APAISEMENT ACCROIT LE RISQUE D'UNE GUERRE MONDIALE

Pour le président Hua Kuo-Feng la tendance de plus en plus forte à l'apaisement et à la détente en Occident accroît le risque d'une nouvelle guerre mondiale.

Le successeur de Mao Tsé-Toung a lancé cet avertissement dans son rapport politique au 11e Congrès du Parti communiste chinois qui a pris fin jeudi dernier. L'agence Chine Nouvelle a publié hier le texte de ce rapport qui compte 20000 mots et dont la lecture a demandé quatre heures au président Hua.

Adopté à l'unanimité par les 1510 délégués au Congrès, le rapport contient des critiques virulentes de l'Union soviétique, contre laquelle les dirigeants chinois ne désarment visiblement pas. Il tourne en ridicule la détente et le désarmement.

Plus les Etats-Unis et l'Union soviétique proclament la nécessité de désarmer, et plus elles continuent à s'armer, déclare le président Hua.

Il stigmatise la tendance à l'apaisement de ceux à l'Ouest qui chérissent

l'illusion que la paix peut être maintenue par des compromis et des concessions.

Les radicaux impliqués dans l'agitation politique des dernières années devront tous avoir été passés au crible d'ici le début de l'an prochain. Le président Hua a invité les instances locales à conserver la tête froide mais à mener sans désespérer leurs investigations.

TENG HSIAO PING PAS LAVE DE TOUT SOUPÇON

De plus, le président chinois Hua Kuo Feng a déçu une attente générale à Pékin en ne lavant pas de tout soupçon le vice-premier ministre Teng Hsiao Ping des attaques portées contre lui après les incidents de Tien An-Men, le cinq avril 1976 à Pékin.

Le président Hua Kuo Feng a pris un soin extrême à exposer les « crimes » de la « bande des quatre » et à préciser, dates à l'appui, les accusations portées contre eux et en particulier contre Chiang Ching, la veuve de Mao Tsé-

toung. En revanche, on cherche en vain dans ce rapport une explication sur ces graves incidents dont on fit porter la responsabilité sur M. Teng Hsiao Ping et qui devaient être à l'origine directe de son limogeage le 7 avril 1976 par le bureau politique. (AFP-Reuter)

● Plus d'un million et demi de personnes ont été affectées par les inondations qui ont fait huit morts dans l'Etat d'Assam (nord-est de l'Inde) en une semaine, apprenait-on hier, à Delhi. (AFP)

UNE DIGUE SE ROMPT EN HESSE

La rupture d'une digue construite sur les bords d'un lac aménagé dans un centre de plein air, près de Kirchheim dans la circonscription de Bad-Hersfeld en Hesse, a provoqué hier des dégâts estimés à des millions de marks. Aucune victime n'a été signalée jusqu'à présent.

Selon les indications de la police, les masses d'eau ont envahi la localité voisine de Remboldshausen, tandis qu'une autre vague traversait Kleba et Niederaula avant de se jeter dans la rivière Aula, affluent de la Fulda.

La police, les brigades de pompiers des environs, les gardes-frontière et les services d'assistance technique ont été appelés sur les lieux. (AFP)

MAZOUT DE CHAUFFAGE aux meilleures conditions chez
MENOUD & SIEBER S.A.
 Fribourg — ☎ 22 33 66
 17-251